

futuribles

analyse et prospective

**La France
fière de ses maux**

**Nouveaux modes
de travail**

**Démosthène, Munich,
Sarajevo...**

futuribles

analyse et prospective

REVUE MENSUELLE

55, rue de Varenne

75341 Paris Cedex 07 - France

• Tél : (33 1) 42 22 63 10

• Fax : (33 1) 42 22 65 54

• E-mail : futurible@pratique.fr

• Minitel : 3615 SJ*FUTURIBLES

Comité d'orientation : Ismaïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eleonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

Comité de rédaction : Anne de Beer, Jean-Yves Boulin, Bernard Cazes, Gilbert Cette, Michel Drancourt, Charles du Granrut, Alain Michel, Alain Parant, André-Yves Portnoff, Michel Schiray, Jacques Theys.

Directeur : Hugues de Jouvenel

Rédaction : Christine de Guébriant,

Assistante : Annie Palmantier

Secrétaire générale : Corinne Roëls

Abonnements-diffusion : Corinne Roëls, Fabrice Colin

1 an :	France	640 FF
	Etranger/DOM TOM	690 FF
	Par avion	790 FF
	Etudiants :	440 FF
	Joindre la copie de la carte d'étudiant	

Le numéro :	France	70 FF (port inclus)
	Etranger/DOM TOM	75 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl* 1996

Publiée avec le concours du Centre national du livre
Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie Bialec S.A. - Nancy
Dépôt légal n° 44052 - Mars 1996

Unique revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, *Futuribles* analyse chaque mois ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

Au sommaire des derniers numéros

n°202

- L'« islamisme » en Algérie
- La diversité culturelle
- SOS jeunesse !

n°203

- Les nouveaux risques infectieux
- Un exercice de prospective en entreprise
- L'implosion démographique française

n°204

- Chine : mythes et réalités
- Eurotunnel : le défi managérial
- OCDE : la politique scientifique et technique

n°205

- 1996-2016, vingt ans pour réinventer l'*Utopie*
- Réduction du temps de travail, le point de vue des salariés
- Service public : monopole ou concurrence ?

n°206

- Le retour de la violence
- L'avenir des marques
- Les essais nucléaires

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle - CPI) et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Code de la Propriété Intellectuelle, article L. 122-5).

Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par imprimante) peut être obtenue auprès du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) - 3, rue Hautefeuille - 75006 PARIS.

futuribles

analyse et prospective

NUMÉRO 207

MARS 1996

En quête d'avenir	3
<i>Hugues de Jouvenel</i>	
La société française fière de ses maux	5
<i>Diana Pinto</i>	
L'entreprise individuelle. Vers un nouveau modèle de travail	23
<i>Bob Aubrey</i>	
Les nouveaux modèles de travail	43
<i>Michel Paysant</i>	
Longévité et retraite en France	49
<i>Alain Parant</i>	

FUTURS D'ANTAN

Démosthène, Munich, Sarajevo...	55
<i>André-Yves Portnoff</i>	

ACTUALITÉS PROSPECTIVES

La quête du sens. Colère à deux voix. Quel agenda pour la Conférence Inter-Gouvernementale de 1996 ? Les nouveaux mouvements religieux. Des automobiles plus sobres. Cités marines. Un million de nouveaux Européens entre 1990 et 1993.

BIBLIOGRAPHIE

Analyses critiques

J. Attali, *L'économie de l'apocalypse*. Conseil Mondial de l'Énergie, *New Renewable Energy Resources, a Guide to the Future*. C. Attias Donfut, *Les solidarités entre les générations. Vieillesse, famille, État*. F. Popcorn, *Le rapport Popcorn, comment vivrons-nous l'an 2000 ?* L. Legrand, *Une école pour la justice et la démocratie*. J.P. Charnay, *La stratégie*. D. Anxo, G. Bosch, D. Bosworth, G. Cette, T. Sterner, D. Taddéi, *Utilisation des équipements et horaires de travail*. G. Rolland, H. Sérieyx, *Colère à deux voix, quand les organisations laminent les talents*. A. Comolet, *L'évaluation et la comptabilisation du patrimoine naturel : définitions, méthodes et pratiques*. H. Dent, *Job Choc*, W. Bridges, *La conquête du travail*. C. Handy, *The Age of Unreason* et *Le temps des paradoxes*.

Comptes rendus

91

En quête d'avenir

« Comparée aux États-Unis avec leur violence endémique, leurs luttes ethniques et surtout le saucissonnage des individus en minorités de plus en plus pointues et exclusives (noirs, chicanos, femmes, homosexuels, handicapés, non fumeurs, végétariens, etc.), la France paraît — mais pour combien de temps encore ? — une oasis de paix et d'harmonie où triomphe une culture nationale ouverte ».

Mais le temps presse, souligne D. Pinto, tant la fracture est grande entre les élites de la nation et le nouveau tiers-état :

— D'un côté, l'élite française qui se reproduit de manière incestueuse. Les grands corps qui continuent de gérer tièdement la France et à servir l'État sans être vraiment animés de valeurs fortes et de projets mobilisateurs. Une technocratie qui se veut éclairée (mais sans idéaux) et bienveillante à l'égard d'un peuple qu'en vérité elle méprise.

— De l'autre côté une société, incapable de se penser collectivement et individuellement en termes historiques, dépourvue de véritables repères collectifs et de plus en plus éclatée sous l'effet de la compétition économique, du chômage, de l'exclusion sociale. Un pays où se reconstituent les clivages que la révolution de 1789 était censée avoir abolis, où un nouveau tiers-état se profile de manière menaçante : les chômeurs, les jeunes, les immigrés et autres

groupes sociaux au statut politique et social mal défini.

Faut-il vraiment que les émeutes se multiplient, que se liguent contre la technocratie française ces populations marginalisées pour que sautent les verrous qui nous empêchent d'avancer ? Peut-on inversement accepter que soit progressivement asphyxiée une population qui, dès lors qu'elle ne vénère plus ses maîtres, doit, d'une manière ou d'une autre disparaître ?

« Tout Italien — reprend D. Pinto — ne peut être qu'admiratif devant l'État français, cette construction séculaire qui a su protéger ses citoyens contre l'arbitraire des autorités locales et empêcher l'apparition de cliques mafieuses (mais pour combien de temps encore ?). Le rêve de tout Italien réformateur est d'avoir un tel État à sa disposition, au moment même où les Français souhaiteraient voir leur pays doté du dynamisme économique de la société civile italienne ».

Mais l'État jacobin français — en dépit de la volonté décentralisatrice qu'il affiche — a étouffé de longue date l'esprit d'entreprise, le sentiment d'identité locale, le processus de formation d'élites locales authentiques. En décrétant de Paris la décentralisation, la province ne pouvait demeurer qu'un partenaire inégal, voire inférieur, « où sévissent des luttes intestines de bas-relief aux enjeux byzan-

tins qui paralysent » plus qu'elles n'animent la vie locale.

Bref, incapable de diriger la France de Paris, l'État est incapable d'en déléguer le gouvernement aux instances locales et régionales ; ses plus hauts représentants n'ayant en conséquence pour issue que de s'isoler davantage dans leurs tours d'ivoire en cultivant leur « incorrigible autosuffisance ».

Bref, la société française, habituée à une vie bourgeoise et douce, s'enlise ou dans le désespoir ou dans l'ennui. Ses membres — chacun agissant pour son propre compte — se replient sur eux-mêmes, s'isolent, se crispent sur leur position. Bref, la société est bloquée, souffre des mêmes rigidités que celles que dénonçaient déjà en 1960 le rapport Rueff-Armand sur « Les obstacles à l'expansion économique » et, un peu plus tard, Michel Crozier dans « La société bloquée » (1970). Pire encore, ces obstacles plutôt que d'être progressivement surmontés, s'aggravent, selon D. Pinto, au fil des années.

Sommes-nous ainsi condamnés à la paralysie alors que le monde qui nous environne change de plus en plus rapidement et exige de notre part une capacité toujours plus grande d'adaptation, sinon d'innovation ? Témoins de ce changement : les nouveaux modes d'organisation des entreprises et les nouvelles formes d'emploi qui s'imposent du fait de la tertiarisation des économies modernes, de la mondialisation, de l'essor des nouvelles technologies... que traitent dans ce numéro Bob Aubrey et Michel Paysant.

Les lecteurs de *Futuribles* ne manqueront pas en lisant leurs papiers de retrouver deux idées maîtresses souvent évoquées dans nos colonnes : d'une part le déclin des structures en forme de pyramide et l'essor du travail en réseau ; d'autre part, le déclin du salariat hérité des « trente glorieuses » et le développement du travail individuel ou en équipe-projet.

Autant il serait sans doute naïf de croire que de telles substitutions vont s'opérer, intégralement et instantanément, de façon indifférenciée, dans toutes les organisations et pour tous les individus, autant il serait dangereux d'imaginer que l'on puisse faire l'économie des transformations structurelles profondes qui remettront en cause nos habitudes.

D. Pinto affirme que « aucun grand débat d'idées ne jalonnait ces deux décennies » à venir. Nous espérons parvenir à contrarier son point de vue en suscitant au travers de *Futuribles* des réflexions et des échanges qui contribueront à faire évoluer les mentalités et les comportements. Immense ambition, ceci demeure notre seul espoir, dès lors que nous estimons être confrontés à des enjeux majeurs qu'il convient ici d'aborder avec d'autant plus d'énergie que d'autres s'occupent de les occulter. Immense naïveté peut-être dès lors que je veux croire que les analyses et opinions ici exprimées, plus que les avertissements de Démosthène, seront pris suffisamment au sérieux pour que ne se perpétue pas une histoire marquée par tant de barbarie et de gaspillage de ressources humaines.

Hugues de Jouvenel

*La société française fière de ses maux*¹

Diana Pinto²

Imaginez que l'on demande à quelques illustres penseurs de décrire en 1794 ce que serait la France de 1815. L'exercice eut sans doute été moins risqué que celui que lança la DATAR en 1994 lorsqu'elle sollicita l'avis de quelques brillants intellectuels sur la France de 2015. Or, avertit D. Pinto — en dépit de l'épopée napoléonienne — la situation en 1815 ne différerait guère de celle de 1794 alors que celle de 2015 risque d'être très différente de celle d'aujourd'hui.

Nous risquons, affirme l'auteur, de vivre une révolution qui — dans les domaines économique, social, culturel, politique — recréera les clivages que celle de 1789 était censée avoir abolis. D. Pinto souligne ainsi d'emblée le principal défi auquel est exposée la société française dont elle s'attache ensuite à décrire les atouts et les handicaps, les uns étant souvent l'envers des autres : un État fort et... impuissant, un territoire vaste mais... en voie de désertification, une société stable mais... sujette à de profondes déchirures.

Fort plaisamment, l'auteur nous propose une analyse de la société française d'abord vue des États-Unis, puis d'Italie. D'Amérique du Nord, cette société française, d'apparence tranquille, apparaît très bloquée, sans grande mobilité sociale, victime d'un système étatique trop lourd et centralisé, incapable d'incarner les principes républicains au point que se reconstitue un tiers-état alors que se reproduisent indéfiniment à l'identique les élites.

Vue d'Italie, on ne peut qu'être admiratif de l'État français et de son ordre public mais frappé par l'absence de véritable dynamisme de la société civile et sceptique sur une décentralisation annoncée par

1. Texte écrit pour le projet France-Europe 2015 de la DATAR (avril 1994). Une version abrégée de ce texte est parue dans *La France au delà du siècle* (Paris : DATAR/Éditions de l'Aube, 1994).

2. Historienne, écrivain. Auteur de *Entre deux mondes*. Paris : Odile Jacob, 1991.

Paris mais qui — fruit d'une longue tradition jacobine — ne rencontre dans les provinces guère d'écho faute d'identité locale et de véritables élites...

La France, nous dit courtoisement Diana Pinto, vit encore comme au temps du Roi Soleil, imprégnée de son ancestrale grandeur. Mais elle va devoir s'adapter à grande vitesse à l'Europe, surmonter ses rigidités, dépasser les « sempiternels tics d'une technocratie politique incapable d'être à l'écoute de la société ».

Deux ans se sont écoulés depuis l'écriture de ce papier auquel D. Pinto vient d'adjoindre un post-scriptum. Celui-ci témoigne d'ailleurs d'une aggravation de la situation plutôt que d'un processus d'adaptation qui serait amorcé.

H.J.

Penser la France d'aujourd'hui et de demain afin de mieux organiser celle de 2015. Voici une noble tâche en pleine continuité avec la tradition planificatrice française qui a longtemps élevé l'Hexagone avec sa stabilité hermétique et sa perfection géométrique au rang d'objet fétiche. Tâche émouvante à un moment où l'Europe et la planète en général sont en proie à des secousses telluriques culturelles, sociales, politiques et bien évidemment socio-économiques aussi peu prévisibles que celles de la croûte terrestre. Nous connaissons tous les *San Andreas fault* de la France et de l'Europe : le chômage, la crise de reconversion économique, l'impuissance du politique, le retour de l'intolérance et de la xénophobie face aux immigrés et aux autres en général, la sclérose des institutions sociales, la mollesse d'un discours démocratique sans valeurs et sans idéaux, pour terminer sur l'incapacité de se penser collectivement et individuellement en termes historiques par rapport à notre terrible siècle. Dans ce contexte, il est à la fois rassurant et légèrement incongru sinon loufoque de savoir que des grands commis d'État aux *mains propres* et au regard prospectif s'évertuent à trouver le fil d'Ariane pour que la France traverse le labyrinthe européen et mondial sans tomber en proie à ces nouveaux Minotaures. Pur exercice de style dans la meilleure tradition cartésienne française ?

Le hasard ironique des dates historiques fait que nous soyons séparés de l'an 2015 en ce printemps de 1994 exactement comme la France du Comité de salut public de Robespierre de celle de Napoléon à Waterloo, un *Vingt ans après* que ni Dumas père ni Dumas fils ne choisirent de reprendre, sans doute parce que leur imaginaire littéraire n'arrivait pas à englober tant d'univers politiques superposés et enchevêtrés.

On ne peut donc que sourire devant les inévitables dérapages d'un comité de Sages qui en 1794 se serait hasardé à penser la France de 1815. Nantis de bon sens, nos sages d'aujourd'hui pourraient invoquer qu'une telle démarche en 1994 ne courrait pas de semblables risques, puisque la France de la fin du XX^e siècle, dotée de solides structures politiques, d'une société déjà modernisée, répertoriée et analysée de fond en comble dans ses comportements sociaux et économiques, de surcroît solidement imbriquée dans un contexte européen ne peut plus se prêter à un nouveau soubresaut historique comme celui de la fin du XVIII^e siècle. Elle ne peut qu'étaler son futur devant nous comme un rébus partiellement déchiffrable plutôt que comme un destin homérique. Et pourtant. En tant qu'historienne des idées et de la culture non issue d'une formation intellectuelle française, je me demande si le contraire n'est pas vrai. C'est-à-dire que les sages de 1794 se seraient sans doute trompés moins en pensant 1815 que nous autres en imaginant la deuxième décennie du troisième millénaire.

La France de 1815, passée l'épopée napoléonienne qui l'avait faite déborder tel un fleuve enragé sur le continent européen, allait retrouver en 1815 un visage normal. Le fleuve étant rentré dans son lit, c'est un pays profondément stable, ayant digéré les acquis sociaux issus de la Révolution tout en reconstituant sa société avec « les pierres de l'Ancien Régime » (Tocqueville) qui s'apprête à affronter le XIX^e siècle. Certes la Révolution devait à tout jamais changer les rapports sociaux et les idées de la pensée occidentale et ouvrir la voie aux idéologies qui ont trouvé leur aboutissement politique (pour le meilleur comme pour le pire) dans notre siècle, mais si nous nous limitons aux catégories d'analyse de l'univers de la DATAR, la France de 1794 et celle de 1815 restent extraordinairement proches. En termes de population (en dépit des pertes liées aux guerres napoléoniennes), de l'habitat urbain et agricole, de commerce et d'essor industriel, de qualité de la vie, le pays avait subi paradoxalement très peu de modifications.

Il n'en sera pas de même pour les vingt ans qui séparent 1994 de 2015. Ce ne sera pas une France puissante qui débordera sur l'Europe mais une Europe complexe, à la fois forte et faible, qui envahira une France fragilisée. Aucun grand débat d'idées ne jalonnait ces deux décennies : nous avons tous trop donné dans ce sport si occidental, ces montagnes russes de l'esprit où l'optimisme le plus démesuré a côtoyé le pessimisme et le nihilisme le plus noir. Nous sommes désabusés et sans doute condamnés à vivre dans une zone grise bien terrestre dominée par la logique des effets pervers. L'optimisme scientifique a cédé la place au relativisme historique : avec le sida nous avons retrouvé notre peste bubonique. L'esprit des Lumières s'est fait plus petit, plus modeste, plus timide ; sa flamme luit faiblement. Nous risquons de vivre en 2015 dans le même horizon mental dominé par l'incertitude et la complexité que nous rencontrons aujourd'hui... à moins que l'inattendu, cette ruse

récurrente de l'histoire — une guerre qui dérape sur le continent européen, la lutte à mort contre l'intégrisme musulman, ou des catastrophes nucléaires — ne vienne bouleverser nos cartes déjà passablement troublées.

Par contre, nous vivrons notre révolution précisément dans le domaine de la société et de l'économie, mais une révolution qui sera plus proche de la révolution industrielle britannique que de la grande Révolution française, une révolution qui transformera les relations humaines, culturelles et sociales en profondeur en risquant de recréer les clivages que 1789 était censé avoir abrogés, une révolution qui n'aura même pas comme contrepartie les flammes et la puissance de la production industrielle. La planification française, nourrie sur les exploits des Trente glorieuses devra faire face et penser les vingt pénibles. Nous nous acheminons vers une société non seulement post-industrielle mais aussi post-social démocrate où un nouveau tiers état d'avant Sieyès se profile de manière menaçante (les chômeurs et les jeunes, souvent les deux à la fois) accompagné d'une classe d'*untermenschen* (les immigrés au statut politique et social mal défini). La société qui les abrite paraît non seulement être en panne d'idées mais encore et toujours bloquée, tout en sombrant sous la force déconstructive d'une révolution industrielle à rebours. Si son tissu social perd ses mailles, la pelote ainsi reconstituée ne paraît pas être recyclable. Sombre cadre, mais nous pouvons et nous devons nous consoler. Si la France s'effiloche, elle le fait dans un continent qui est à la même enseigne. Dans ce contexte, la seule prospective possible est d'isoler ses points forts et ses points faibles par rapport à des voisins souvent aussi gripés qu'elle mais de manière différente.

En tant qu'historienne des idées mais surtout en tant qu'étrangère vivant en France depuis plus de quinze ans, la seule contribution positive que je puisse apporter à cette réflexion collective sur la France de 2015 est mon regard critique et astigmatique aux identités multiples. Italienne de culture, américaine de formation, européenne par vocation et par mon travail, je contemple la France d'un perchoir excentré d'où j'éprouve de l'admiration, de l'irritation, de la préoccupation et de l'espoir pour ce pays dont la caractéristique la plus désespérante demeure toutefois la prétention de ses élites et son incorrigible autosuffisance. C'est avec ces multiples regards que je tâcherai d'évaluer les chances de la France dans la mosaïque européenne en soulignant certes ses points forts mais en analysant surtout ses faiblesses historiques et culturelles qui risquent de freiner toute nouvelle orientation.

On ne peut qu'être totalement d'accord avec la France de 2015 que propose la DATAR : une France décentralisée, relativisant Paris au profit d'un fort développement régional, lui-même axé sur de nouveaux pôles socio-économiques faisant fi des vieilles frontières nationales ; une France qui aurait comme priorité de désenclaver l'arc atlantique tout en s'intégrant au grand couloir européen allant de Londres à Milan ; une France qui se donnerait

comme priorité de faire naître (ou renaître de leur torpeur historique) des agglomérations urbaines capables d'offrir à des populations provinciales l'équivalent de ce que sont les grandes villes non capitales dans les autres pays d'Europe ; une France qui s'attaquerait au fléau de ses banlieues, véritables dépotoirs des plus démunis, et surtout une France qui saurait tirer profit de ses terroirs, de ses vastes espaces vides et de sa tradition agricole en les modernisant et en les conjuguant avec un nouveau tissu de PMI et de PME pour être présente sur les marchés mondiaux, européens et régionaux, ces marchés où les règles du jeu sont désormais celles de la souplesse, de la haute technicité et de l'innovation permanente.

Au premier abord, les atouts de la France pour relever le défi de 2015 paraissent considérables. Un État fort nanti d'une tradition visionnaire, respecté par ses citoyens, et capable de contrôler son territoire. Un État qui de surcroît a mis en place une décentralisation ambitieuse dans les dix dernières années cassant ainsi son hégémonie administrative pluri-séculaire. Une solide tradition de volontarisme politique aux mains d'élites compétentes et vouées de manière honnête au service de l'État. Un appareil administratif bien rôdé et à l'abri de la corruption qui sévit dans l'Europe du Sud ou, défaut infiniment mineur, de la routine limitée et pointilliste social démocrate qui se pratique dans l'Europe du Nord. L'espace, cet atout majeur que la France est la seule à posséder à l'Ouest des vastes plaines polono-russes et qui devrait devenir à lui seul, en tant que denrée rare, une source d'enrichissement ne serait-ce qu'en faisant de la France le poumon touristique, récréatif et culturel du reste de l'Europe occidentale tassée et suffoquée dans sa banane londono-milanaise. Une qualité de vie où la modernité et la tradition se conjuguent de manière quasiment idéale dans les campagnes ainsi que dans le centre des villes, laissant comme seules grandes lésées, les banlieues et les cités qui entourent les grandes agglomérations. Et pour finir, une société qui jusqu'à présent a été extraordinairement stable, tenue par ses traditions, par ses liens familiaux et par son immobilisme relatif comparé aux grands mouvements de population du reste de l'Europe.

Ces atouts sont loin d'être négligeables mais peuvent-ils être porteurs pour penser et avant tout organiser la France de 2015 ? Peuvent-ils remédier aux nouveaux fléaux de la société tels le chômage, la création d'une caste d'immigrés sans espoir, la violence, la perte de lieux de socialisation, et plus généralement la perte d'un projet collectif national ? La tradition planificatrice elle-même, qui a eu un grand rôle dans la création des maux qu'elle essaye de rectifier aujourd'hui (allant des cités dortoirs, des villes nouvelles sans âme, des réseaux de communication trop centralisés puisque menant toujours à Paris, jusqu'aux zones industrielles enclavées, et aux lycées à taille inhumaine) peut-elle vraiment saisir cette France en pleine ébullition ? Elle qui annonçait dans « La France à l'horizon 1985 » des merveilles que les

chocs pétroliers successifs et surtout la fin des plans quinquennaux fonctionnels liés au redémarrage industriel de l'après-guerre et à l'introduction de la société de consommation, ont rendu chimériques ? L'État peut-il encore sculpter une société française de plus en plus atomisée non seulement à double vitesse mais dont des pans entiers sont au point mort et même en marche arrière ? Ou ne risque-t-il d'accumuler les handicaps français allant de la société bloquée analysée remarquablement par Stanley Hoffmann et Michel Crozier dès le début des années soixante (trente ans déjà !) jusqu'aux nouveaux maux d'une décentralisation mal contrôlée (voir l'assassinat de Yann Piat) et de la violence urbaine (à l'américaine diraient certains) de ces dernières semaines ?

Voici mes craintes par rapport aux nobles projections de 2015. Elles portent sur les thèmes suivants : le rôle de l'État, le recrutement des élites, le système d'éducation, et la possibilité de faire naître souvent *ex nihilo* la mayonnaise réussie d'un véritable esprit régional et urbain. Par souci de clarté je regrouperai ces différents thèmes sous la rubrique de mes deux différents regards, l'américain et l'italien, avant de terminer sur l'Europe.

La France dans le miroir américain

Comparée aux États-Unis avec leur violence endémique, leurs luttes ethniques et surtout le saucissonnage des individus en minorités de plus en plus pointues et exclusives (noirs, chicanos, femmes, homosexuels, handicapés, non fumeurs, végétariens, etc.), la France paraît, mais pour combien de temps encore, une oasis de paix et d'harmonie où triomphe une culture nationale ouverte. Un pays où *À la recherche du temps perdu* de Proust ne se trouve pas dans le rayon des *gay studies* et où tout immigré peut s'épanouir dans une identité culturelle française sans avoir l'impression de trahir les spécificités de sa tribu au nom de la culture des vieux hommes blancs. Il faut à tout prix préserver cette ouverture universalisante et ne pas entrer dans la logique mentale, avant d'être physique, des ghettos. Mais le temps presse et le système ossifié de l'Éducation nationale, entièrement voué à sélectionner les futures élites méritocratiques de la nation selon des critères de plus en plus désuets, abandonnant le reste de la jeunesse dans un désarroi scandaleux, a produit une bombe à retardement dont l'échéance est proche. Les dernières démonstrations des étudiants l'ont bien démontré. Il est urgent de décentraliser et de libérer cette étouffante bureaucratie, en fournissant de nouvelles filières surtout dans l'optique de régions de plus en plus autonomes et tournées vers leur morceau d'Europe. Comment créer des pôles régionaux sans donner leur auto-

nomie aux lycées et surtout aux universités afin qu'ils puissent déterminer (tout en préservant bien sûr la culture générale nationale et scientifique internationale) leurs points forts et entreprendre une véritable ouverture économique, linguistique et culturelle vers les régions étrangères limitrophes ?

Malheureusement, je suis plutôt pessimiste sur ce point. Les problèmes liés à l'hypercentralisation de l'éducation en France ont été isolés et analysés par moult experts depuis plus de trente ans, sans obtenir le moindre résultat face au barrage des corporatismes et aux peurs des étudiants eux-mêmes qui, prêts à s'insurger contre la moindre réforme, s'accrochent aux filières élitistes et au diplôme national comme à une manne illusoire. Ils boudent a priori la voie allemande de l'apprentissage, et le concept pragmatique américain des *colleges* à géométrie variable et à multiples vitesses, dotés toutefois de nombreuses passerelles vers le sommet, qui sont les seules manières souples d'offrir des menus d'insertion variés capables d'englober tous les jeunes.

Le deuxième point qui m'effraye à partir d'une optique américaine, point étroitement lié aux faiblesses de l'Éducation nationale, est celui du recrutement incestueux de l'élite française par des concours plus proches du mandarinat chinois que des enjeux de ce siècle. Constituée par le biais de trois ou quatre grandes écoles, garantissant ainsi une homogénéité intellectuelle et pratique tout à fait réductrice puisque les élèves qui y accèdent sont les « bons en classe » plutôt que des esprits originaux avec une réflexion personnelle, cette élite ne peut pas diriger un changement radical de la société promu par le haut. L'expérience du premier septennat socialiste en constitue la meilleure preuve. La révolution politique de la gauche au pouvoir n'a créé aucune révolution sociale, même dans le contexte de la décentralisation instaurée. Les grands corps continuent à gérer la France et à servir un État qu'ils ne définissent que tièdement comme étant au service du simple citoyen. La technocratie se voulant éclairée et bienveillante à l'égard du peuple continue à se croire supérieure à celui-ci qui ne peut que se rattraper par des coups de gueule et surtout par une démobilisation croissante. La société continue ainsi d'être bloquée. La décentralisation se doit d'apporter une solution à ces problèmes, mais si elle continue d'être téléguidée par Paris en termes de financements et de pouvoir réel, elle n'ira pas aussi loin que l'on pourrait croire.

Le troisième point d'inquiétude qui me préoccupe est nouveau par rapport aux deux premiers, vieux chevaux de bataille des critiques du système étatique français. Il touche à ce que j'appellerai la faiblesse des valeurs de l'État central. Ceci peut paraître paradoxal sous la rubrique d'un regard « américain » puisque traditionnellement, tout du moins depuis Tocqueville, le malaise français était perçu outre-Atlantique comme étant le fruit d'un État trop fort et trop centralisé qui avait desséché la société. Face aux nouveaux problèmes de société liés à la crise d'identité collective, à l'immigration, au concept de citoyenneté et aux droits de l'individu par rapport à l'État, je soutiendrai le

contraire. L'État comme voix nationale transmettant des valeurs démocratiques d'intégration et de participation claires fait cruellement défaut à la France. Ceci est d'autant plus grave que cette lacune touche au domaine vital des symboles et avant tout au contrat politique qui lie l'État à la société.

Avec la décentralisation, un flou politique, administratif, judiciaire et préfectoral s'est créé, un flou qui est catastrophique lorsqu'il s'agit d'établir la voix de la France sur les nouvelles questions capitales que sont la citoyenneté, l'intégration des immigrés, les droits des minorités religieuses, et plus globalement l'agencement entre les espaces privés et les espaces publics dans la société civile. Aux États-Unis sur ces questions, il y a une voix fédérale nette et claire suffisamment intériorisée par les individus et les cinquante États pour qu'on évite les « bavures » qui font périodiquement la une de la presse française (le refus d'accepter tel enfant immigré dans telle maternelle d'une banlieue parisienne, tout le débat laborieux sur le port du foulard à l'école, ou le renvoi des responsabilités pour l'assainissement des écoles et des lycées vétustes, pour ne citer que quelques cas). Infiniment plus préoccupant au niveau légal, est le fait qu'aujourd'hui on peut obtenir une carte de séjour, être naturalisé, ou être expulsé du territoire national de manière tout à fait différente et variable selon les préfectures où l'on se trouve — contradiction éclatante pour un pays voué en théorie à un jacobinisme républicain ne tolérant pas la moindre différence d'application des lois. L'État français court ainsi un très grave danger. Derrière les principes souvent rhétoriques de la République se cache en réalité un bricolage opaque de flous bureaucratiques, de jugements administratifs hâtifs, de procès judiciaires *ad hoc*, de volonté politicienne ou princière qui rendent tout citoyen ou résident en France à la merci d'un État souvent fort confus. Ce bricolage peut à la rigueur servir la classe politique dans son ensemble qui évite ainsi des choix difficiles ou douloureux sur les grandes questions identitaires françaises, mais il dessert la nation.

Une société homogène et traditionnellement statique pouvait peut-être s'accommoder d'une telle situation, mais la France d'aujourd'hui qui se veut ouverte sur l'Europe et donc destinée à accueillir des Européens en son sein en plus des populations d'immigrés, de réfugiés et aussi de marginalisés sans droits ne peut pas se permettre de vivre dans un tel flou. Le ballet d'accusations et de rétractations de décisions et de contre-décisions que se renvoient l'appareil judiciaire et politique nuit totalement à l'image de l'État français, s'agisse-t-il de deux étudiants immigrés expulsés du territoire français à la suite des récentes manifestations, ou de toute démarche administrative sur les compétences des régions en matière scolaire ou budgétaire. Ce flou est dangereux au niveau des grandes valeurs nationales, mais tout aussi nuisible lorsqu'il s'agit d'aménager un territoire surtout dans les banlieues brûlantes des grandes villes. La décentralisation et la régionalisation et surtout l'euro-

péanisation préconisées par la DATAR risquent ainsi de s'accompagner d'épuisantes luttes de pouvoir qui auront les citoyens, les personnes morales, et même les futures PMI et PME (tant désirées) comme enjeux et otages.

La France vue à travers le filtre américain donne ainsi l'impression de souffrir avant tout par le « haut » dans les sphères constituantes de l'État, de ses élites et de son mode de sélection. Trois domaines qui ne vont pas être faciles à modifier tant ils sont ancrés dans des vieilles habitudes somme toutes confortables pour les élites au pouvoir. Vu à travers le miroir italien par contre, la France donne l'impression de souffrir par le bas au niveau de ses régions et de son esprit d'initiative local.

La France dans le miroir italien

Il va de soi que tout Italien ne peut qu'être admiratif devant l'État français, cette construction séculaire qui a su protéger ses citoyens contre l'arbitraire des autorités locales et empêcher l'apparition de cliques *mafiose* (mais pour combien de temps encore ?). Le rêve de tout Italien réformateur est d'avoir un tel État à sa disposition, au moment même où les Français souhaiteraient voir la France dotée du dynamisme économique de la société civile italienne, avec son maillage intensif et sans cesse renouvelé de PMI et de PME qui paraissent surgir *ex nihilo* mais qui en réalité émanent d'une longue tradition commerciale et artisanale vouée à l'exportation... même quand l'étranger n'était que Pise à partir de Florence.

Mon côté italien me fait contempler le volontarisme décentralisateur de Paris et de la DATAR en particulier avec une certaine prudence. Non parce que l'idée et la pratique décentralisatrice ne seraient pas louables en soi, au contraire, mais parce que je me demande si l'on peut créer de toutes pièces à une époque aussi tardive dans le développement historique d'un pays un véritable esprit régional, ou même un esprit d'agglomération urbaine. Les Jacobins dans leur volontarisme démesuré des Lumières s'étaient acharnés à créer les départements de manière délibérément géométrique pour détruire les anciennes loyautés au pays. Comme on ne cesse de le dire par rapport au retour à la normale des pays de l'Europe de l'Est, s'il est très facile de faire une soupe de poissons à partir d'un aquarium, il est infiniment plus difficile de constituer un aquarium à partir d'une soupe de poissons. Faire ressortir l'esprit régional de la soupe de poissons jacobine me paraît être une tâche extrêmement ardue. Les identités locales dans toute leur complexité et richesse verticale ont été limogées il y a des siècles. À leur place ont surgi des inévitables intérêts locaux, mais des intérêts et des enjeux tronqués

puisque les régions françaises ne peuvent pas nourrir toutes les ambitions d'un honnête homme, tandis que dans les autres pays d'Europe on peut s'épanouir complètement dans une grande métropole non capitale. La province demeure donc un partenaire inégal, voir inférieur, où sévissent des luttes intestines de bas-relief aux enjeux byzantins qui paralysent souvent le bon fonctionnement de la décentralisation voulue par Paris — une décentralisation dont la nature profonde demeure toutefois technique et mécanique. L'aménagement du territoire à la française me préoccupe parce qu'il est axé principalement sur la redistribution logique d'infrastructures et de services, activités cruciales et souvent très bien organisées, mais activités qui ne sont pas directement liées à la production économique, aux marchés et à la restructuration de la société.

L'identité régionale d'un pays comme l'Italie (mais aussi comme l'Allemagne) par contre est organique. C'est le lent fruit d'histoires spécifiques et parallèles, de pactes et de guerres avec ses voisins proches, de traditions et de dialectes gardés intacts jusqu'à très récemment (certains diraient jusqu'à l'avènement de la télévision nationale). Personne n'a jamais décrété l'existence de l'esprit régional en Italie. Être Toscan, Lombard ou Napolitain coule de source tout comme être citoyen d'une des nombreuses villes italiennes qui ont marqué le pays par leur présence depuis les temps immémoriaux. En France par contre, Paris a trop manipulé le *puzzle* régional dans les derniers siècles et inhibé la croissance des villes au Moyen Âge pour que cette double identité demeure spontanément intacte. Je me suis toujours demandée comment devaient se sentir les habitants d'une région au nom si géographiquement réducteur et politiquement faux comme la région du Centre (qui est très loin du 7^e arrondissement, le vrai centre du pays), ou les habitants de gigantesques amalgames littéralement contre nature tels Midi-Pyrénées ou Rhône-Alpes. À mon avis ce n'est pas du tout un hasard si les deux seules régions françaises à avoir voté massivement « oui » lors du référendum de Maastricht ont été la Bretagne et l'Alsace. Ce sont les deux seules régions (je dirai presque à l'italienne) possédant une véritable identité culturelle, historique, et même linguistique et qui ont dû se défendre contre leurs voisins. Elles seules étaient suffisamment sûres sur le plan psychique de leur existence pour vouloir faire le saut dans une grande union européenne.

Ceci ne veut dire d'aucune manière qu'il est impossible d'inculquer une dynamique régionale en France, mais tout simplement qu'il ne faut pas trop s'attendre à des miracles rapides dans le style des Trente glorieuses qui étaient après tout plus le fruit du redémarrage de l'économie après la guerre que le pur produit de la planification. La DATAR et l'État pourront amener tous les ingrédients pour faire monter la mayonnaise régionale, mais elle ne prendra que par le biais des élites locales et régionales et par le lent travail d'une identité recréée ou le plus souvent créée. Les nouvelles agglomérations

préconisées, telles Le Havre-Rouen-Caen ou Tours-Angers-Orléans, paraissent très logiques sur le papier mais vont-elles faire vibrer leurs habitants ? Comment insuffler un sens d'appartenance collective à une telle construction géographique ? Il ne faut pas confondre mariage de raison technocratique (qui peut donner des fruits mais plutôt formels) avec une renaissance culturelle et politique au carrefour du passé et du futur, basée sur une grande autonomie, comme par exemple celle de la Catalogne ou du Pays Basque sous le nouveau régime démocratique espagnol.

Les régions françaises risquent de se développer de manière foncièrement rachitique tant qu'elles n'arriveront pas à produire leur propre dynamisme. Un des signes les plus troublants de cette faiblesse structurelle, qui constitue aussi un des grands fléaux intellectuels de la France, est l'absence d'une presse régionale de niveau national. Cette lacune ne peut pas être comblée de Paris. Les villes françaises peuvent peser en termes économiques, géographiques et démographiques dans le bilan national, mais tant qu'elles n'existeront pas comme faiseuses d'opinion avec des élites qui comptent dans les débats nationaux, elles ne pourront qu'être des interlocuteurs tronqués à Paris et surtout dans le reste de l'Europe. Peut-on parler d'une nouvelle vie régionale française si c'est toujours à Paris sous l'égide de la DATAR que se fait la concertation entre régions, et souvent de surcroît, avec une optique très parisienne de dégorger la région francilienne ? Ne sommes-nous pas témoins encore une fois de l'hégémonie parisienne qui se mettrait à voir très large tout simplement parce qu'elle est confrontée à ses propres méga-problèmes ?

Les régions françaises deviendront vraiment adultes seulement quand elles se mettront à dialoguer directement entre elles. Si l'État doit intervenir de manière si volontariste dans ce dialogue peut-être cela signifie-t-il qu'elles ne ressentent aucune raison structurelle de se rapprocher spontanément. Je suis par contre frappée par les efforts spontanés que font toutes les régions frontalières pour dialoguer directement avec leurs voisines-sœurs à l'étranger sans l'intervention de Paris-papa. Cette piste me paraît être la plus prometteuse pour le réaménagement du territoire puisqu'à l'étranger (surtout l'étranger proche), les régions peuvent trouver les compléments de marchés dont elles ont besoin pour un épanouissement économique cohérent. Les liens choisis spontanément, même au delà des frontières, seront toujours plus forts que les liens intra-français imposés par Paris.

Si j'évoque cette notion, ce n'est pas pour faire de la théorie mais pour aborder un des grands problèmes de la société française : le manque congénital de PMI et de PME, véritables arbres du tissu social qui empêchent les forces vives d'un pays de disparaître, comme l'humus fertile et l'eau du sol dans un processus de désertification. Il me semble que la France aurait plus de chance de voir naître de nouvelles PMI et PME en favorisant les liens transfrontaliers de ses régions et en les encourageant à développer des éco-

nomies complémentaires avec celles de leurs voisins, qu'en voulant à tout prix mettre ensemble des régions françaises également anémiques dans ce domaine, qui risquent de demeurer sur le plan de vitalité économique comme deux gaz inertes côte à côte.

De surcroît du point de vue italien, ce qui frappe en France est le fait que les Français ont gardé une vision très militaire et colbertienne des échanges commerciaux. Ils traitent les exportations comme autant d'Austerlitz mais considèrent toute importation comme un Waterloo. Ils ne semblent pas comprendre à un niveau culturel très profond qu'importations et exportations constituent les deux faces de la même médaille de santé économique. La notion d'échanges demeure profondément étrangère à une identité économique française qui fût longtemps autosuffisante. Dans une économie-monde radicalement transformée, la France ferait bien de prendre des leçons du côté de son antithèse historique, les Pays-Bas. Mais les mentalités sont dures à changer, et c'est dans ce contexte qu'il faut prendre une attitude plus réaliste par rapport à la culture économique française et aux capacités d'essor des régions françaises.

L'autre point qui frappe un regard italien est la faiblesse des élites régionales et la quasi absence d'élites locales qui deviendraient pôles porteurs pour une vie collective plus dynamique. Les habitants de la région perçoivent leurs élus départementaux comme des vieux notables (même quand ils sont jeunes) le plus souvent inefficaces, qui se sont fait un fromage de leurs positions et qui sont tout aussi coupés de leurs préoccupations que les élites nationales dans le distant Paris. Avec leurs pouvoirs accrus, les Présidents des régions sont maintenant perçus comme des barons en puissance, gérant leurs fiefs en seigneurs mus par des intérêts opaques, puisque les citoyens se croyant encore gouvernés par Paris ne comprennent pas toujours les puissants enjeux de leur région. Nous retrouvons à ce niveau le même problème que j'ai évoqué sous le miroir américain, de la faiblesse de l'État central qui n'a pas su déléguer son autorité de manière claire et cohérente et surtout surveillée. Il ne faudrait pas que cette décentralisation tourne mal sur le plan politique « à l'italienne », autrement la France se trouverait avec le double handicap de ne pas avoir le tissu économique italien tout en s'ouvrant à la possibilité de receler des mini-mafias embryonnaires, précisément par le mauvais enchevêtrement des pouvoirs centraux, régionaux et locaux.

Bref, les problèmes que doit affronter tout réaménagement du territoire français dans l'optique de 2015 sont avant tout culturels et politiques. Il s'agit de repenser intellectuellement le lien entre l'État et les régions. Tant que l'État continuera à vouloir jouer le rôle d'*in loco parentis*, poussant les acteurs régionaux à se concerter de manière dirigiste, les élites locales et les citoyens continueront comme toujours à se sentir sous tutelle et infantilisés. Ils doivent prendre eux-mêmes conscience des enjeux culturels et économiques de

leurs régions et de l'ouverture à l'Europe. Par contre l'État doit prendre ses responsabilités éthiques et normatives bien plus au sérieux, cessant de se cacher derrière les labyrinthes administratifs, judiciaires et politiques pour régler les grandes questions nationales. C'est à lui de donner les règles du jeu démocratique français, de définir la chaîne des pouvoirs, de cerner les tabous et d'offrir un véritable projet de société. Le réaménagement du territoire ne pourra prendre effet dans toute son ampleur qu'après cette double prise de conscience. Autrement la France continuera à tourner dans le même cercle vicieux qui a accompagné tous les efforts précédents de prévision, celui de la spirale infernale d'une technocratie aux prises avec une société bloquée.

L'Europe comme espoir ?

La France a longtemps fait figure de cavalier seul dans la famille européenne. Par son attachement à un volontarisme politique qui fait clairement défaut à ses voisins, par ses réflexes étatistes là où les autres pays ont choisi de privilégier les exigences du marché, par son souci d'incarner un certain type d'universalisme dans la représentation de ses valeurs là où d'autres pays se sont concentrés sur la présentation de leurs propres intérêts bruts, et par son cloisonnement hexagonal qui l'a longtemps tenue coupée, à l'instar de ses canaux de navigation, des grands flux européens. Sous la pression de l'Union européenne et à l'aube de 2015, la France sera bien obligée de s'adapter à un environnement européen puisque celui-ci de toute manière entrera librement par la grande porte sur son territoire. Elle y gagnera. Tout d'abord parce qu'elle sera forcée d'adopter une attitude infiniment plus pragmatique à l'égard de ses problèmes économiques et de société pour dialoguer avec des pays qui n'ont jamais eu à porter le poids d'une ancienne grandeur. Mais surtout elle se rendra compte que la plupart de ses problèmes ont leurs équivalents moins dramatisés ailleurs. Partout en Europe les jeunes sont scolarisés sans que cela donne lieu à un psychodrame national, les malades sont soignés sans recours à la rhétorique des trous noirs astronomiques, l'information est gérée et la politique pensée sans que cela prenne les allures d'une présentation dans la galerie des glaces de Versailles, et le commerce suit son chemin sans que cela ne nécessite une croisade nationale. Pour que la France s'adapte à l'Europe de demain, il faudra qu'elle se prenne moins au sérieux, planification comprise.

Après dix ans d'Europe à grande vitesse, on aimerait penser que la France ait compris ces simples vérités. Mais à la lueur de la nouvelle contestation estudiantine, devant les sempiternels tics d'une technocratie politique inca-

pable d'être à l'écoute de la société, et devant les réflexes corporatistes tout aussi prévisibles des forces sociales — preuve irréfutable d'une société toujours bloquée — on peut se demander si quelque part la France n'aime pas se comporter ainsi, prenant un plaisir presque illicite dans ses mélodrames. Dans ce cas-là ce sera la tâche indirecte de l'Europe aux frontières économiques et sociales de plus en plus ouvertes de soigner la France en dépit d'elle-même, parfois avec des remèdes de cheval, pour la sortir de son repli sur soi et de son esprit des barricades. Dans ce contexte, la planification française, longtemps la contrepartie rationnelle de son patrimoine révolutionnaire, ne devra plus se concevoir comme une digue contre le raz de marée européen, mais plutôt comme un agent de circulation canalisant, vers les régions, les forces vives d'une concurrence européenne. Pour aménager le territoire vers 2015, il faudra avant tout casser l'Hexagone mental et physique, consolider l'État là où il fait défaut dans les grands principes, tout en le rétrécissant là où il fait obstacle par sa présence opprimante, propulser les régions vers leurs voisins étrangers, bref ouvrir les fenêtres de la nation, même si cela signifie perdre un certain contrôle de son propre territoire. C'est seulement à ce prix-là que la France intégrera l'Europe, forte de ses atouts volontaristes bien compris, c'est-à-dire ayant planifié la fin d'une planification trop technocratique.

Post-scriptum février 1996

Comment modifier un tel article en fonction des événements qui se sont écoulés depuis son écriture il y a bientôt deux ans ? Lorsque la DATAR à l'époque avait sollicité les opinions de plusieurs intellectuels sur la France de 2015, celle de 1994 paraissait bien morose avec son économie inerte et sa classe politique statique. L'Europe était une évidence ne suscitant aucune passion. L'aménagement du territoire, quant à lui, demeurait une abstraction technocratique aux antipodes des soucis de citoyens peu portés à ce genre de réflexion régionale. Deux ans après, non seulement rien n'a changé mais la situation s'est aggravée : dans les rapports entre l'État et la société, dans les liens entre le pouvoir central et les pouvoirs décentralisés, et dans le domaine du pouvoir symbolique.

Au mois de décembre, la France s'est donnée encore une fois en spectacle au monde par des grèves d'une dureté rare. Cette réponse violente aux sempiternelles élites politiques montre que les technocrates qui gouvernent le pays n'ont toujours pas compris que les citoyens ne disparaissent pas entre deux tours d'élections. Le lancement de réformes vitales et structurelles sans la moindre consultation préalable avec les partenaires sociaux, sans le

moindre souci pédagogique et sans le moindre dialogue démocratique démontre encore une fois que les élites françaises ne comprennent pas le politique, pour employer un mot chéri des philosophes français, mot qui est littéralement intraduisible dans d'autres langues occidentales. Les élites continuent ainsi à mépriser le peuple, pâte molle qu'ils pensent pouvoir malaxer à leur guise. Les grèves de décembre, issues du désespoir, de la peur, et de la déprime, mais portées par un sursaut de dignité populaire, ont démontré que les acteurs politiques et sociaux français n'avaient rien appris. Quarante ans de réflexion, de recherches et de colloques dans le domaine des sciences sociales sur les blocages de l'État et de la société française n'ont rien donné. Face aux grands enjeux politiques les Français des deux côtés de la barrière (on serait tenté de dire des deux côtés de la barricade) retrouvent leurs réflexes, les uns se cantonnant dans leur mépris étatique, les autres dans leurs jacqueries ancestrales. Et la France, fidèle à elle-même, acteur et témoin de ce drame passionnel, retient son souffle et contemple ses désarrois si pittoresques avec une fascination à la fois morbide et ludique.

Dans le domaine des rapports entre l'État central et les pouvoirs décentralisés, un exemple suffit pour résumer les rapports flous et dysfonctionnels qui sévissent au cœur même du pays : celui des inondations. Chaque année, au mois de janvier, les Français suivent avec passion (encore une fois morbide) sur leur télévision les vicissitudes de leurs concitoyens aux prises avec des montées d'eau subites qui inondent sans faille les centres villes de toutes les régions. Les bateaux de pompiers qui circulent dans les voies normalement piétonnes, sauvant ici une famille, là un vieillard, peuvent rassurer à un niveau humanitaire, mais ils ne peuvent que consterner l'analyste du politique. Comment est-ce possible que ces inondations, avec leurs dégâts, se répètent avec la régularité des anciennes crues du Nil, frappant souvent les mêmes communes plusieurs années de suite, sans que rien ne soit fait pour les endiguer ? Un problème aussi concret et localisé permet de saisir à quel point les liens entre les pouvoirs locaux, régionaux et centraux ne fonctionnent pas en France. Le pays de Descartes tombe dans le flou administratif le plus irrationnel, le fatalisme le plus latin là où l'État devrait par contre être présent de tout son poids. Chaque organisme de tutelle et chaque niveau de pouvoir se renvoie les dossiers et les responsabilités, clamant son impuissance et son innocence dans une valse malsaine. Ce sont d'ailleurs ces mêmes organismes qui étaient souvent coupables d'avoir délivré des permis de construire dans des zones inondables. Si l'État français par le truchement de ses élites se plaît à jouer le rôle de *in loco parentis* pour des citoyens infantilisés, au moins doit-il assumer ce rôle de manière responsable lorsqu'il y a la crise dans le vécu quotidien, en prenant ses enfants à charge. La réalité, hélas, conjugue le pire des deux cas : en période de crise, l'État devient absent, ses structures décentralisées se déclarent incompetentes, les travaux

nécessaires ne se font pas et les citoyens, amers et impuissants, essayent de sauver leurs meubles. Mais à la longue c'est l'État qui risque de perdre les siens.

Le troisième cas, celui du pouvoir symbolique, est le plus difficile à saisir, puisqu'il plonge ses racines dans un terreau culturel pluricentenaire au cœur de l'identité nationale. Tout observateur étranger ne peut que constater le lien à ce pouvoir, sans vraiment porter jugement. La manière avec laquelle les Français (toutes tendances confondues) ont réagi au décès de François Mitterrand offre un éclairage sur le ciment qui tient la France unie en dépit de ses ruptures et crises. Ceux qui faisaient ou subissaient les grèves de décembre se sont retrouvés ensemble au mois de janvier, une rose à la main, en train de pleurer leur roi défunt. Qu'un président, soit disant de gauche, méprisant la société civile démocratique, entouré d'une cour ravie de se plier à ses exigences princières, un président au comportement historique pour le moins complexe ait pu être autant adulé par un peuple de gauche aveuglé, et par une classe politique subjuguée, en dit long sur l'identité profonde de la France. Pourquoi un tel pays voudrait-il planifier sa banalisation et son européanisation par une décentralisation rationnelle et platement démocratique quand il se sent manifestement attiré par le panache de Versailles ?

Si les Français ont pu être à ce point émus par le décès de leur Prince cynique et florentin c'est tout simplement parce qu'il leur a infusé une certaine transcendance et que ces citoyens ne veulent pas devenir des « petits » hommes démocratiques, gérant pragmatiquement et rationnellement leurs vies. Quelque part donc, les Français sont fiers de leurs élites hautaines, choisies méritocratiquement par le biais de concours aussi rassurants que stériles : ces élites qui, perchées sur le grand damier de la France, poursuivent leurs propres jeux éclairés mais inefficaces, élites qui incarnent toutefois une certaine idée éclairée et monarchique de la France. Avec ce rapport d'amour-haine entre les élites et le peuple, nous entrons dans le domaine de la psychologie collective aux antipodes de l'analyse politique.

Je terminerai en revenant sur le projet de la DATAR de vouloir penser la France de 2015, projet qui est à l'origine de cet article. Pour lancer sa campagne pour la définition de la France de 2015, Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, fit produire un film/clip (extrêmement coûteux) combinant images réelles et simulations d'ordinateur. Ce petit film incarnait à la perfection l'élégance froide et un peu vide de la plus pure tradition moderniste française. Il passa de manière fugace dans les salles de cinéma ainsi qu'à la télévision au printemps 1994. Les protagonistes de ce clip étaient deux jeunes gens aux ailes gracieuses qui survolaient une France mythique. Cette France retrouvait son aspect rayonnant et humain sous les battements d'ailes du jeune couple. Grâce à la recomposition par ordinateur, les tours anonymes des banlieues se transformaient en maison-

nettes coquettes d'une antichambre campagnarde, les usines devenaient des lieux de travail paysagés et sereins, les autoroutes de grands chemins bucoliques. Nous n'avions qu'à suivre nos charmants Virgiles aériens : l'Arcadie était à nos portes.

Mais comment l'atteindre ? Je vis bien dans les bureaux de poste (attirée par la publicité précisément par le fait que je devais écrire sur ce thème) quelques dépliants posés négligemment sur des tablettes demandant aux Français de rêver leur France de 2015 et de décrire leurs rêves (code Minitel à l'appui). Cette requête paraissait bien dérisoire quand on croisait le regard du SDF attiré qui tend la main devant ce bureau depuis bientôt deux ans. Je ne saurai jamais combien de Français envoyèrent leurs rêves à la DATAR et se sentirent concernés par ce paradis non terrestre. Tout ce que je sais c'est que, deux ans après, le charmant couple de créatures ailées avec son message si prometteur, a sombré, comme Icare, dans la mer de l'indifférence technocratique.

futuribles international Réunions 1996

Vendredi 22 mars - Table ronde « **L'avenir de l'imprimé** » (organisé au Salon du Livre) avec MM. **Olivier Corpet**, Administrateur de l'Institut Mémoires de l'Edition Contemporaine, **Fabrice Piault**, chef des informations de Livres Hebdo et auteur de *La fin d'un règne* (éd. Stock, 1995), M^{me} **Agnès Touraine**, Président Directeur Général de Liris Interactive (filiale de CEP Communication et du Groupe de la Cité), et **Hugues de Jouvenel**, délégué général de Futuribles International, Directeur de la revue Futuribles.

Jeudi 4 avril - Table ronde « **L'avenir de la guerre** » avec M. **Philippe Delmas**, Conseiller référendaire à la Cour des comptes, auteur du *Bel avenir de la guerre* (Ed. Gallimard, 1995)

Lundi 13 mai - Table ronde « **L'avenir du modèle rhénan** » avec M. **Michel Albert**, Membre du Conseil de la Politique Monétaire de la Banque de France.

Mardi 18 juin - Table ronde « **La fin des territoires** » avec M. **Bertrand Badie**, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, auteur de *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect* (éd. Fayard, 1995).

Renseignements et Inscription : Laurence Faupin, Futuribles International, 55, rue de Varenne
F 75341 Paris Cedex 07. Tél (331) 42 22 63 10. Fax (331) 42 22 65 54.

FUTURIBLES EST EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES SUIVANTES

À PARIS ET EN RÉGION PARISIENNE

1^{er} : Delamain-Gallimard, 42 61 48 78 - Fnac Forum (sociologie), 40 41 40 00 - Galignani : 42 60 76 07 • **5^e** : Compagnie, 43 26 45 36 - Le Tiers Mythe, 43 26 72 70 - Interférences, 47 07 70 06 - Point du Jour, 43 26 20 17 - PUF, 43 25 83 40 • **6^e** : Le Divan, 43 26 84 73 - Fnac Montparnasse (sociologie), 49 54 30 00 - Gibert Jeune (économie), 43 25 91 19 - La Hune, 45 48 35 85 - Librairie de l'Odéon, 43 54 75 31 - Tschann, 43 35 42 05 • **7^e** : Art et Actualité, 45 51 82 60 - Documentation Française, 40 15 70 00 - Librairie des Sciences Politiques, 45 48 36 02 - Gallimard, 45 48 24 84 • **8^e** : Librairie Cinquante-Neuf, 45 62 20 48 • **16^e** : Lavocat, 45 27 45 39 - Dunod Dauphine, 44 05 40 13 • **17^e** : Fnac Étoile (sociologie), 44 09 18 00 • **19^e** : Vivre Livre, 42 06 33 77 • **Cergy Pontoise** : Fnac Cergy (économie), 30 75 33 66 • **La Défense** : Sources d'Europe, 41 25 12 26

EN PROVINCE

Aix-en-Provence : Librairie de l'Université, 42 26 18 08 - Librairie de Provence, 42 26 07 23 - Vents du Sud, 42 23 03 38 • **Arc-et-Senans** : Librairie Ledoux, 81 54 45 44 • **Bordeaux** : Fnac Bordeaux (sociologie), 56 00 21 30 - La Machine à Lire, 56 48 03 87 - Librairie des Entreprises, 56 48 01 96 - Mollat, 56 56 40 40 • **Caen** : Au Brouillon de Culture, 31 50 12 76 • **Clermont-Ferrand** : Jean Rome, 73 91 62 55 - La Procure, 73 91 64 63 - Les Volcans d'Auvergne, 73 43 66 62 • **Grenoble** : Librairie de l'Université, 76 46 61 63 • **Lannion** : Gwalarn, 96 37 40 53 • **Lille** : Le Furet du Nord, 20 78 43 43 • **Lorient** : La Bouquinerie, 97 21 26 12 • **Lyon** : Decitre, 78 75 70 82 - Librairie des Nouveautés, 78 37 16 24 - Flammarion (sc. humaines), 72 56 21 21 • **Marseille** : Brahic, 91 33 11 98 - Fnac Marseille (économie), 91 39 94 00 - Maupetit (sc. humaines), 91 48 71 77 • **Montpellier** : Sauramps, 67 58 85 15 • **Nancy** : Hall du Livre, 83 35 53 01 - Fnac Nancy (droit), 83 17 37 37 • **Nantes** : Vent d'Ouest, 40 48 64 81 • **Nice** : À la Sorbonne, 93 13 77 70 • **Nîmes** : Goyard, 66 67 20 51 • **Poitiers** : Librairie de l'Université, 49 41 02 05 • **Quimper** : La Procure, 98 95 88 71 • **Rennes** : Le Forum du Livre, 99 79 38 93 - Le Failler, 99 79 60 26 • **Saint-Malo** : Librairie du Môle, 99 40 83 97 - L'Odyssee, 99 56 57 50 • **Strasbourg** : Kléber (sc. humaines), 88 75 53 34

À L'ÉTRANGER

Allemagne : **Berlin**, andenbuch Romanische Buchhandlung, (030) 312 70 61 • Angleterre : **Londres**, La Page, (71) 589 5991 - The European Bookshop, (71) 734 5259 • Belgique : **Louvain-la-Neuve**, Agora, (10) 45 05 66 • **Bruxelles**, Tropismes, (2) 512 88 52 • Danemark : **Copenhague**, Librairie Française, (45) 3314 2071 • Suisse : **Genève**, Librairie du Boulevard, (22) 328 70 54

Et à Futuribles, 55 rue de Varenne, 75341 Paris cedex 07 - France

Tél (33.1) 42 22 63 10 • Fax (33.1) 42 22 65 54 • 36 15 SJ*FUTURIBLES

L'entreprise individuelle

Vers un nouveau modèle de travail

Bob Aubrey¹

L'emploi salarié, à temps plein, à durée indéterminée au sein de la même entreprise pour 37 ou 40 ans est une forme de travail dépassée, affirme Bob Aubrey. De plus en plus, il sera remplacé par des formes nouvelles d'emploi aux frontières plus floues, aux confins du marchand et du non marchand, du travail et du non travail.

L'emploi sera remplacé par « l'entreprise de soi », par le travail indépendant, par des modes de vie marqués, tout au long de l'existence, par l'interpénétration de multiples activités monétarisées et non monétarisées consacrées aux autres et à nous-mêmes, à l'éducation et à la formation, à la fabrication de notre portefeuille de compétences, au développement de l'être autant qu'à la production d'avoirs.

Nous traversons une période de transition entre l'emploi des autres et l'emploi de soi-même, l'ère du salariat et celle de l'entreprise individuelle, celle où le temps de travail était seul rémunéré en argent et celle où l'investissement personnel sera récompensé par l'épanouissement individuel.

Bob Aubrey décrit ici les mutations fondamentales qui, selon lui, transformeront l'univers du travail, nos modes de vie et le fonctionnement même de la société formée d'entrepreneurs indépendants dont toutes les aptitudes — plus seulement les compétences professionnelles, physiques ou intellectuelles — seront mobilisées au bénéfice d'un mieux être individuel et collectif. Il dépeint une évolution possible. Souhaitable ? Non souhaitable ? Le débat est ouvert.

H.J.

1. International Management and Education Strategies, auteur de plusieurs ouvrages dont *Le travail après la crise. Ce que chacun doit savoir pour gagner sa vie au XXI^e siècle*. Paris : Inter-Editions, 1994 (voir compte-rendu in *futuribles*, n° 190).

Texte traduit de l'anglais par Anne de Beer et Gérard Blanc.

Sortir de la torpeur

Notre société au travail, fondée sur le salariat et le plan de carrière, se trouve en état de choc. Maintenant, notre conception même du travail est remise en question : alors qu'autrefois elle signifiait travailler à plein temps, pour une seule organisation, pendant de nombreuses années, le travail est en passe de devenir une entreprise individuelle à l'intérieur d'un marché mondial. L'onde de choc de cette transformation plonge les économistes dans un débat enflammé, les décideurs politiques dans le doute et les travailleurs dans la désillusion. La transition arrive à grands pas et va se mettre en place en l'espace de deux générations : les travailleurs actuellement au sommet de leur carrière voient leurs emplois restructurés ou soumis à une réingénierie, le chômage les menace en permanence, alors que la génération qui fréquente aujourd'hui le lycée et l'université se prépare à affronter un avenir qui semble franchement morne : la valeur de l'éducation baisse, le revenu du travail salarié diminue, les impôts augmentent, la carrière professionnelle s'allonge... Pour les jeunes plus question de faire une carrière traditionnelle bien qu'elle soit ce à quoi leur éducation les a préparés.

L'emploi salarié, le modèle de travail de l'ère industrielle, va continuer à être une réalité pour beaucoup. Mais cette réalité tend à décliner. Dans l'avenir le travail salarié ne servira plus de modèle. La vraie question n'est donc pas de savoir si nous quittons les emplois salariés, mais plutôt ce qui va les remplacer. Depuis plusieurs années de nombreux auteurs ont imaginé la fin de l'adéquation du modèle de travail de l'ère post-industrielle. Il y a plus de dix ans, Michel Drancourt a écrit dans *La fin du travail*² que l'emploi salarié à plein temps devra changer et il a, en tant que secrétaire général de l'Institut de l'Entreprise, essayé en vain d'inciter le patronat français à accompagner cette transformation. Voilà près de quatre ans que Robert Reich, professeur à Harvard, a écrit *The Work of Nations*³ ; comme conseiller du Président Clinton et comme Secrétaire au Travail, il s'est trouvé en situation de mettre en œuvre une politique. Mais son idée que le gouvernement doit aider les travailleurs à devenir plus qualifiés ne va certainement pas, dans une Amérique aujourd'hui dominée par un Congrès républicain qui veut réduire drastiquement les dépenses de l'État, se traduire par la mise en place d'un grand programme. Dix ans après, le titre de Drancourt *La fin du travail*, a été repris par Jeremy Rifkin dans un livre récent, publié aux États-Unis, qui a exercé une forte influence⁴.

2. DRANCOURT Michel. *La fin du travail*. Paris : Hachette-Pluriel, 1984.

3. REICH Robert. *L'économie mondialisée*. Paris : Dunod, 1993.

4. RIFKIN Jeremy. *The End of Work*. New York : Putnam's Sons, 1994.

La demande de travailleurs toujours plus qualifiés et plus flexibles, le renouvellement rapide des savoir-faire, conduisent de nombreux travailleurs des pays d'économie développée à changer d'emploi plus fréquemment, à prendre en main leur carrière et, souvent, à choisir des contrats de travail non-traditionnels. En France, par exemple, le nombre de contrats de travail temporaire a augmenté de 100 000 en 1993, tandis que le nombre de contrats de travail à plein temps a diminué. Dans le même temps, Alain Madelin, l'ancien ministre de l'Entreprise et du Développement économique a présenté à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à élargir la notion d'entreprise individuelle, afin qu'elle recouvre les professions libérales, les artisans et tous les autres travailleurs indépendants. Cette catégorie professionnelle représente déjà 10 % de l'économie française. Alain Madelin aimerait la voir se rapprocher des 22 % de l'Italie. Le but réel de la loi est d'encourager les travailleurs à sauter le pas pour devenir travailleur indépendant. Les mots d'Alain Madelin diffèrent radicalement du discours traditionnel sur le travail : *L'entreprise individuelle est la voie la plus naturelle d'exercer une activité économique. Nous voulons vous rendre la vie plus facile et vous aider à vous développer dans de bonnes conditions*⁵.

L'univers du travail à réinventer¹

Les formes d'organisation héritées de l'ère du taylorisme, à caractère pyramidal et relativement statique, s'avèrent de moins en moins adaptées. Elles sont en passe d'être remplacées par des structures que l'on qualifie volontiers de « poly-cellulaires », donc par des équipes constituées par objectifs travaillant les unes avec les autres au travers de réseaux. On ne parle plus de direction par objectifs (DPO) mais d'équipes projets (tout le monde pense alors à la Twingo) composées, pour une période déterminée, de personnes de qualifications différentes, équipes ayant vocation à se dissoudre une fois le projet réalisé. Ne nous leurrions pas, les structures poly-cellulaires ne vont pas remplacer instanta-

nément les structures pyramidales et les deux formes d'organisation vont pendant quelques années coexister. Mais, dès à présent, il est évident que :

— les entreprises conserveront un noyau dur restreint de personnel permanent et, pour le reste, feront de plus en plus appel, ponctuellement et seulement en fonction des besoins, aux compétences de personnes employées alors sur des contrats à durée déterminée, voire à des partenaires plutôt qu'à des salariés. Les individus, plutôt que de chercher un emploi, seront alors amenés à être de plus en plus des entrepreneurs indépendants vendant leurs services, ou mieux encore tissant des partenariats temporaires.

1. Extrait de Jouvenel Hugues (de). « La société française à l'horizon 2010 : réinventer l'univers du travail ». Beer Anne de, Blanc Gérard et alii. *Le travail au XXI^e siècle. Mutations de l'économie et de la société à l'ère des autoroutes de l'information*. Paris : Dunod, 1995.

5. Entretien avec Alain Madelin publié par *La Tribune Desfossés*, 22 décembre 1993.

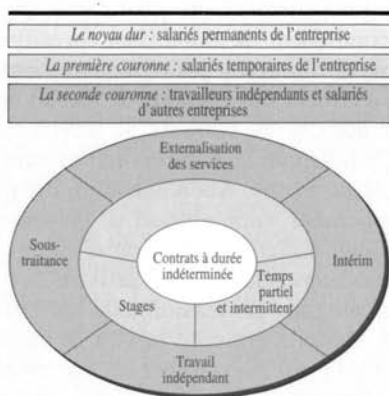


Schéma emprunté à Bernard Brunhes.

— Le nombre d'échelons hiérarchiques, particulièrement important en France où le taux d'encadrement est deux ou trois fois supérieur à celui des Allemands, devra se réduire non sans poser au passage des problèmes considérables en termes de promotion. Nombre de cadres intermédiaires sont déjà court-circuités par l'essor des systèmes de communication internes aux entreprises. Trop de cadres imaginent encore être les seuls détenteurs de la science, vivent encore dans l'idée qu'ils auraient le monopole du savoir. Tandis que les autres n'auraient pour tâche que de « visser ». Périmée est cette vision des choses : nous irons vers des formes d'organisation au sein desquelles l'intelligence de tous devra être mobilisée et qui nécessiteront moins de cadres, moins d'instructions de haut en bas, plus de transversalité et de coopération.

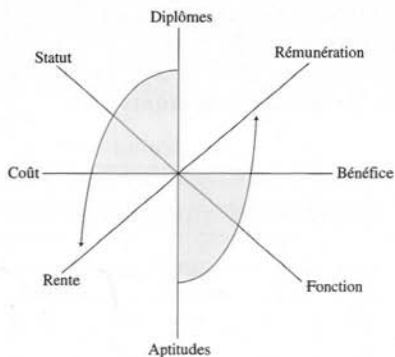
Les formes d'emploi vont changer encore plus radicalement.

Tout d'abord — et c'est déjà une évidence — vont se développer les emplois précaires plus que les emplois à vie : en 1993, plus de 70 % des recrutements se sont effectués en France sur contrats à durée déterminée alors que les CDI n'ont représenté que 29 % de la totalité des embauches contre 32,5 % en 1992. Il est d'usage de le déplorer parce que nous vivons encore sur la culture du salariat, c'est-à-dire en retard d'une

révolution culturelle qu'il nous faudra réaliser sans tarder.

Ensuite, et cela est plus important encore, nous allons passer du concept de statut au concept de fonction : d'un système au sein duquel l'obtention d'un diplôme conférerait un statut qui entraînerait une rémunération, la promotion s'opérant à l'ancienneté qui, elle-même, déterminait la revalorisation des salaires, à un système dans lequel ce qui comptera vraiment sera la fonction que l'on assume, l'efficacité dans cette fonction déterminant le revenu (ou mieux encore le prix).

Emploi : du statut à la fonction



Les rémunérations au mérite, individuel ou collectif, se développent certes déjà mais à pas lents. Extrêmement douloureux sera assurément pour les Français ce passage du concept de statut au concept de fonction, ne serait-ce que parce que nous vivons dans un pays au sein duquel la situation professionnelle des gens est très variable : certains disposent d'un emploi et donc d'une rente à vie, alors qu'ils ne travaillent guère, alors que d'autres travaillent beaucoup mais ne disposent pas d'emploi. Un des enjeux majeurs consistera assurément à remettre à plat ces situations aussi révoltantes qu'il s'agisse des premiers ou de seconds.

futuribles

Curieusement, pendant la campagne présidentielle en France, aucun débat de fond sur le changement de nature du travail n'a eu lieu bien que Jacques Chirac ait à ses côtés deux champions du « nouveau travail », Philippe Seguin et Alain Madelin. Il est clair que le nouveau modèle du travail viendra des marges des mouvements de réflexion politique.

Pendant ce temps apparaît aux États-Unis un phénomène nouveau. Aujourd'hui, les travailleurs pauvres constituent 18 % des salariés tandis que 57 % seulement des revenus personnels des Américains viennent des revenus du travail, les salaires y compris⁶. Ce pourcentage, le plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, va sans doute baisser encore jusqu'à passer en-dessous de la barre des 50 %, au fur et à mesure que les employés de l'État perdent leur sécurité d'emploi. Les dividendes du capital et le travail indépendant sont à la hausse, alors que le travail salarié continue son déclin comme source de revenus.

Définir un nouveau modèle de travail

Il est clair que nous avons désormais besoin d'un nouveau modèle de travail qui ne soit pas fondé sur le salariat ; nous avons besoin d'une notion de travail qui attribue une valeur à toutes les formes d'activité hors loisirs. Plus généralement, il vaudrait mieux se débarrasser du vocabulaire du travail de l'ère industrielle. Des mots comme *chômage*, *emploi*, *carrière*, *vacances*, *salaire*, *retraite*, etc., et bien d'autres, devraient être relégués dans les déserts de l'incongruité. Quels mots vont les remplacer ? Il me paraît plus fructueux de concevoir le travail en terme d'*entreprise*. Quelle *stratégie* un individu va-t-il élaborer pour sa valeur-travail pour toute la durée de sa vie ? Comment le capital humain va-t-il *se développer* dans la famille ? Comment les travailleurs vont-ils trouver et se garantir des *clients*, gérer les *coûts* et maximiser leur *capital* ? Telles sont les questions clés de l'économie du travail aujourd'hui.

L'utilisation que je fais du mot *entreprise* est loin d'être une métaphore. Il signifie que l'activité est pensée comme entrepreneuriale, dans son essence. L'entreprise naît de l'individu et recouvre l'activité sous toutes ses formes : le travail rémunéré, le travail bénévole pour une association, la gestion du ménage, l'acquisition de compétences, le développement d'un réseau de contacts, la préparation d'un changement d'activité, etc.

6. Les statistiques des Départements du Travail et du Commerce des États-Unis ont été analysées dans l'article « Plumper Profits, Skimpier Paychecks », *Business Week*, 30 janvier 1995.

La manière dont quelqu'un définit son entreprise répond à l'interrogation fondamentale de l'activité humaine : Que vais-je faire ? La notion d'entreprise englobe des points de *stratégie* et de *gestion*, répond à la question « Comment vais-je atteindre mes objectifs ? ». L'entreprise permet une stratégie de *développement* ; elle répond à la question : « Comment, dans ma vie, vais-je choisir d'évoluer ? ».

Ceux qui, aujourd'hui, écrivent sur le travail ne traitent généralement pas des désavantages du travail salarié, comparé au travail de type entrepreneurial.

Le premier inconvénient du travail salarié à plein temps tient à sa vulnérabilité : l'employeur peut du jour au lendemain créer une situation de chômage total, catastrophique pour l'employé. Une telle fragilité va à l'encontre de la première règle de l'entreprise en matière de fournisseurs : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Dans son activité même, le salarié souffre d'un certain nombre d'inconvénients. Il est assimilé à la société dont le logo orne sa carte de visite. Son titre détermine artificiellement sa valeur sur le marché. Son niveau de productivité est dicté par son employeur, non par lui-même. La progression de ses revenus est fixée par le rythme des promotions dans la société, non par ses efforts personnels pour se développer comme il l'entend. Son revenu est fonction de ses heures de présence, non de la valeur de ce qu'il produit. Son travail tient largement de la routine, tout comme ses trajets quotidiens pour se rendre au travail et en revenir. Il n'est en mesure de choisir ni son supérieur hiérarchique, ni ses collègues. Sa famille est tenue à l'écart de son travail.

Au cours d'une journée ordinaire de travail, on rappelle constamment au salarié son manque d'autonomie : « Vous resterez tard aujourd'hui. » « La réunion est impérative. » « Il vous faudra attendre une opportunité... » Ou inversement, « Désolé, vous êtes transféré... » Mois après mois, tandis que son salaire est versé sur son compte en banque, le salarié calcule ses revenus présents et à venir selon une grille simple, mais s'il perd son emploi, ses calculs ne servent à rien. Autrement dit, le salarié se trouve attaché à un collier de misère précaire. Le pire est que s'il vit dans un pays riche, ce collier le mène de plus en plus vers le déclin.

La valeur du travail

Quelle est la valeur du travail ? Il est bien difficile de répondre à cette question fondamentale. Qu'est-ce qui fait que le revenu d'un travailleur français est 30 fois plus élevé que celui d'un Chinois ? « Le coût de la vie » répond le Français, ce qui ne satisfera certainement pas le travailleur chinois.

C'est une réponse économique. Mais dès lors que le travail est une entreprise, sa valeur devient une question éthique. Nous avons besoin d'un nouveau système de valeur pour évaluer le travail.

On reconnaîtra les questions d'éthique ici : quelles sont mes sources de satisfaction ? Comment remplir mes obligations aux autres ? Comment conduire mon propre développement ? Ce type de questionnement se pose pour un grand nombre de personnes aujourd'hui : l'étudiant, le RMIste, la jeune mère de famille qui veut diminuer le temps passé au travail, l'homme de quarante ans dans une entreprise qui vient d'être rachetée... Ce n'est pas seulement une éthique pour riches.

Aristote a largement contribué à éclaircir cette question de la valeur-travail à travers ses écrits sur le « bonheur ». Aristote croyait que vivre est un art, une *tekhné*. L'historien Michel Foucault a, dans son dernier ouvrage, *Souci de Soi*⁷, examiné cet art en profondeur. Foucault notait que le bonheur dans l'antiquité consistait en un ensemble de techniques, de pratiques et d'exercices : méditations, soins de santé, lectures, correspondance et conversations entre amis, sur la conduite de la vie. Le mot grec *epiméleia* (soins, sollicitude, surveillance, gouvernement, administration) montre comment ces techniques s'harmonisent ensemble pour une conduite cohérente de la vie. Comment vivre bien a été le sujet fondamental de l'éthique dans l'antiquité, perfectionné par les moralistes de Rome comme Sénèque, Marc-Aurèle et Epictète.

La valeur éthique d'Aristote est *eudaimonia*, souvent traduite par bonheur, mais un sens plus affiné et plus juste serait « vivre et agir bien » ou, selon des philosophes contemporains, « l'épanouissement humain » ou « l'action excellente »⁸. L'*Éthique de Nicomaque* d'Aristote examine longuement ces questions. Et il est tout à fait clair sur un point : la « bonne vie » exige que les activités que quelqu'un accomplit soient choisies pour elles-mêmes.

Revenons à la question de la valeur. Aristote nous aide à comprendre pourquoi la valeur ne peut être comprise selon des critères uniquement économiques. La valeur inclut santé et plaisir ; mais il convient aussi de prendre en considération les vertus, qu'il énumère — excellence (*areté*), beauté (*kalon*), amitié (*philia*), intelligence (*phronésis*) et sagesse (*sophia*). Transposée dans notre société moderne, la valeur du travail traverse le domaine de l'économie et s'étend au domaine des valeurs sociales et personnelles. C'est une question d'« épanouissement humain » sur les plans économique, social et éthique.

7. FOUCAULT Michel. *Le Souci de Soi*. Paris : Gallimard, 1984.

8. La discussion de *ευδαιμονία* comme activité par Martha Nussbaum dans *Fragility of Goodness*, Cambridge University Press, 1986, m'incita à relire Aristote et me fournit une base pour clarifier mes propres idées sur l'entreprise de soi. Voir les chapitres 11 et 12 du livre d'Aristote. La question de la traduction est posée page 6.

Cette discussion philosophique sur la valeur permet de voir comment un individu, qui gère son propre travail, en tire nombre d'avantages. Le plus important touche au choix : la capacité de prendre des décisions sur les actions à entreprendre inclura nécessairement des activités variées. Le choix implique également de décider avec quels clients et associés travailler. Tandis que le travail salarié n'est évalué qu'en termes de revenus et de productivité pour une durée globale incompressible, le travail entrepreneurial entend organiser le temps et le remplir en y intégrant toutes sortes d'activités.

Ainsi, le travail entrepreneurial intègre les valeurs sociales. Les relations professionnelles ne sont pas séparées des autres réseaux de relations tels la famille ou les amis, donnant une plus grande signification au fait que les différents rôles tenus dans la vie forment un tout. Consacrer du temps à une activité sociale pose la question de la valeur définie par l'individu, pas par le marché. Plus important encore, le travail entrepreneurial est presque semblable au développement humain, valeur fondamentale de l'« épanouissement humain ». On planifie, élabore des stratégies, calcule comment accroître la valeur du travail sur le marché, mais l'objectif dépasse les seuls revenus, il inclut le développement de la personne toute entière.

La quête d'autonomie selon Guy Aznar

« La travail à plein temps, toute la vie, pour tout le monde, c'est fini et c'est une bonne nouvelle ¹ » clame depuis bien longtemps Guy Aznar qui se plaît à souligner depuis plus de vingt ans combien le travail contraint est mal réparti au sein du cycle de vie ² et entre les hommes ³ et combien la réduction du temps qui y est consacrée constitue une heureuse avancée.

Il écrit notamment :

« Tout est planétaire, tout se tient, supposons que tout est organisé dans un « bon » système. Bravo. Mais maintenant, parlons de nous. Parlons d'amour, parlons d'imaginaire, d'irrationnel, parlons de sensibilité, parlons de nos désirs, parlons de nomadisme sur les routes subjectives, parlons de transgression, parlons de nos jouissances à casser l'ordre par cet acte symbolique que l'on appelle création. »

« Parlons de la régulation centrale de nos existences qui est la relation autonomie-dépendance. Historiquement, l'homme naît dépendant. L'enfant d'homme naît dans la dépendance physiologique à la mère. Il se développe dans la dépendance affective. Toute son histoire psychologique inscrite dans les profondeurs de son inconscient décrit l'effacement de cette dépendance, jusqu'à l'état adulte où, dans le meilleur des cas, libéré de sa dépendance, il devient autonome. »

« L'analyse objective des faits, que décrit avec pertinence le discours systémique, démontre notre dépendance de plus en plus étroite à l'ensemble de la planète. (...) De même, notre dépendance économique, technologique, énergétique, informationnelle n'est plus à démontrer. Il reste à démontrer la survie de notre autonomie d'individu

1. AZNAR Guy. *Le travail c'est fini (à plein temps, toute la vie, pour tout le monde)*. Paris : éd. Belfond, 1990.

2. Voir AZNAR Guy. *Non aux loisirs, non à la retraite*. Paris : éd. Galilée, 1978.

3. Voir AZNAR Guy. *Travailler moins pour travailler tous*. Paris : éd. Syros, 1993.

rare et exceptionnel face aux pressions des forces qui veulent la réduire. Ne nous y trompons pas : autonomie et dépendance sont des valeurs complémentaires. Il s'agit d'un couple, aux étranges relations dialectiques. »

« Nier la dépendance serait nier la relation au réel, de même que nier l'autonomie serait nier la vie. (...) »

« Nous devons défendre l'autonomie. Nous devons soutenir le camp de l'humanisme face à celui de la technoscience, valoriser la personne, exalter l'individu dans sa différence un peu folle, baroque et désordonnée. »

« Lueur d'espoir : les grands systèmes ont besoin d'autonomie. Plus un système est complexe, géant, sophistiqué — nous l'avons déjà noté —, plus il devient ingouvernable et génère des espaces d'autonomie par simple nécessité organisationnelle. »

« Nous pouvons nous glisser dans cette faille, mais nous ne nous en contenterons pas. Nous ne nous satisferons pas d'une autonomie octroyée par les grandes organisations, déjà aliénées par sa fonctionnalité,

comme les loisirs sont aliénés par le système du travail. »

« Notre ambition d'autonomie est plus grande, notre besoin de liberté est trop essentiel pour ne pas vouloir l'autogérer. »

« C'est ici qu'intervient la vraie bonne nouvelle : pour agrandir notre espace d'autonomie, nous allons disposer d'une arme absolue, le temps. »

« À une époque où la planète semble devenir toute petite, où l'espace se rétrécit, voici que se présente à nous une nouvelle planète à découvrir, privative, onirique, infinie, fascinante comme une malle aux trésors : notre temps. »

« Le temps comme pouvoir de négociation absolu entre mon autonomie et ma dépendance ; le temps comme lieu d'expression de ma différence ; le temps comme espace d'implication affective, où pourront s'exprimer d'une manière privilégiée, puisqu'elles sont personnelles, les relations d'amour et de violence ; le temps comme terrain d'aventures où pourront se déployer sans contrainte et sans limite l'imagination et la créativité individuelles. »

Futuribles

Le temps et la valeur travail

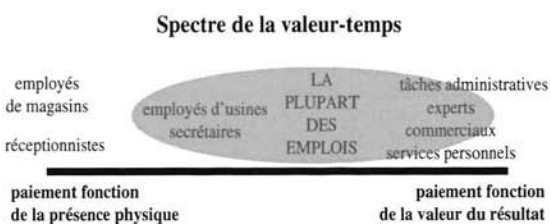
On objecte souvent que cette conception du travail conviendrait mieux aux revenus les plus élevés, mais qu'elle n'est pas réaliste, aujourd'hui, pour les ouvriers des usines et les employés de services. C'est inexact comme le montre l'analyse de la valeur-temps.

L'emploi traditionnel donne une valeur au travail en fonction du temps passé, lorsque quelqu'un est physiquement présent sur le lieu du travail. Aujourd'hui tout travail ne requiert pas une présence physique continue. En fait, c'est surtout vrai pour ceux qui se tiennent derrière un comptoir pour servir des clients sans rendez-vous précis, comme les réceptionnistes ou les employés de magasins. Payer pour la présence restera, bien sûr, une nécessité pour certains, mais de nombreux emplois qui demandaient traditionnellement une présence physique sont en cours de restructuration.

Un exemple, les travailleurs des usines surveillent souvent des équipements automatiques, ils n'ont pas besoin d'être physiquement présents tout le temps. Ils doivent pouvoir résoudre un problème rapidement si nécessaire, comme un docteur appelé en urgence. De même, des secrétaires travaillent

maintenant fréquemment pour plusieurs directeurs à la fois : l'important est de fournir une assistance et de répondre au téléphone, mais ces tâches ne réclament pas la présence physique continue.

À l'autre extrémité du spectre, nous trouvons le travail par objectif, qui demande peu ou pas du tout de présence physique sur le lieu de travail. C'est



là que se trouve la catégorie la plus élevée des travailleurs du savoir, comme les consultants, les journalistes et les travailleurs indépendants. Mais nous y trouvons aussi ceux qui fournissent un travail administratif, désormais externalisé vers ceux qui travaillent à domicile pour

plusieurs employeurs. Voilà le nouveau contexte de travail des comptables et des employés, qui inclut aussi les commerciaux. Cela signifie bien sûr que le bureau change de nature ; c'est un phénomène bien décrit par Denis Ettighoffer dans *Le Bureau du Futur*⁹. Un autre type de travail, réalisé par les artisans et les employés des services aux personnes, se situe également à cette extrémité du spectre : ils exécutent des travaux de peinture, de réparation, procurent des soins aux enfants, assurent le nettoyage, etc.

La majeure partie du travail se trouve quelque part au milieu du spectre, et demande une présence physique dans une organisation, mais pas forcément une présence physique à plein temps. La plupart des emplois, n'importe quel genre de travail qui ne réclame pas une présence physique, sont susceptibles de permettre une présence à temps partiel au bureau, s'éloignant ainsi du modèle de l'ère industrielle de l'emploi salarié à plein temps. Cette analyse vaut pour le travail situé en haut de l'échelle des revenus mais aussi pour de nombreux nouveaux emplois qui sont créés dans l'économie des services.

La valeur du savoir

En 1985, l'auteur japonais Taichi Sakaiya a publié un livre dont le titre est un mot inventé par lui, *Chika*¹⁰. Le mot japonais combine « *chi* » (connaissance) et « *ka* » (valeur) mais Taichi Sakaiya ajoute que « *chié* » (sagesse) est également sous-entendue. Le mot touche à l'intelligence et la

9. ETTIGHOFFER Denis. *Le Bureau du Futur*. Paris : Dunod, 1994.

10. SAKAIYA Taichi. *Chika kakumei*. Kyoto : PHP Kenkyujo, 1985.

sophistication, dont Taichi Sakaiya tire le meilleur en écrivant son « histoire du futur ». Le livre est devenu un best-seller au Japon mais n'a été traduit en anglais qu'en 1991 sous le titre *The Knowledge-Value Revolution* ¹¹.

Taichi Sakaiya était peu connu en dehors du Japon jusqu'à la traduction en anglais de son ouvrage, bien qu'il ait été très estimé au Japon comme économiste, essayiste, romancier et traducteur, avec plus de trente titres à son actif. *Chika* est un ouvrage remarquable par son ambition et son ampleur. Son propos n'est pas d'interpréter les grands courants contemporains, ni de donner des conseils ou des lignes de conduite pour les politiques économiques ou la gestion des affaires. Il ne se limite pas non plus aux sociétés japonaises ou asiatiques ; en fait, la plus grande partie du livre évoque le Moyen Âge européen. Selon l'auteur, le livre observe comment la transformation majeure que nous traversons s'accorde avec des modèles historiques plus vastes, et décrit aussi précisément que possible le futur paradigme social vers lequel nous nous dirigeons.

La théorie de Taichi Sakaiya sur ce qui détermine véritablement la morale et l'esthétique d'une société donnée constitue une des clés pour comprendre sa tentative de description du futur. Ajoutons maintenant une autre expression japonaise, *ningen no jochi*, que l'on peut traduire par « l'instinct de mise en forme », « l'impulsion empathique » ou encore « l'égoïsme éclairé ». Taichi Sakaiya croit qu'un instinct conduit les humains à exploiter les ressources abondantes et en même temps à économiser les ressources plus rares. Au fur et à mesure que la société se développe, cet instinct se transforme en valeurs de mode de conduite et en valeurs de représentation qui dépassent les stricts besoins vitaux. En d'autres termes, la morale et l'esthétique d'une société vont valoriser le gaspillage de biens abondants et à l'inverse la préservation et la conservation des biens rares. Taichi Sakaiya conclut qu'une société donnée sera caractérisée par la manière dont elle définit et utilise ses ressources les plus abondantes.

Il décrit par exemple la transformation du Japon au début de ce siècle lorsque le travail était bon marché et abondant, et les biens et l'énergie rares. Un ménage riche, avant la Seconde Guerre mondiale, comprenait un nombreux personnel de service, mais il était mal chauffé et possédait un faible équipement intérieur. Les maisons elles-mêmes avaient souvent de charmants volets qui couraient tout autour de la cour centrale pour permettre d'admirer le jardin japonais traditionnel. Dans une grande maison enlever les volets occupait une personne toute la matinée et les remettre en place, tout l'après-midi.

Dans les années 1960, le Japon a adopté une « impulsion empathique » tout à fait nouvelle sur la base, comme aux États-Unis, de l'énergie abondante

11. SAKAIYA Taichi. *The Knowledge-Value Revolution*. Tokyo : Kodansha Press, 1991 (traduit par George Fields et William March)

et de la cherté des serviteurs. La maison japonaise à la mode à cette époque était en acier et en verre, avec des volets automatiques et toutes sortes de robots ménagers. Taichi Sakaiya montre qu'un tel changement soudain n'est pas seulement lié à une question de coût, car les riches avaient les moyens d'employer du personnel de maison, s'ils le désiraient. C'était plutôt une question de valeurs sociales qui ont énormément changé, après la guerre, au Japon. Taichi Sakaiya ajoute que les sociétés dont les systèmes de valeurs et les religions mettent aujourd'hui l'accent sur la frugalité en utilisant une main d'œuvre bon marché sont considérées par les nations industrialisées comme retardées et irrationnelles.

Quelle certitude avons-nous que le savoir va devenir la première valeur économique de la société post-industrielle ? L'éducation fournit un bon indicateur. Les instituts d'études supérieures américains et britanniques, publics ou privés, se sont rapidement positionnés comme le *chika* préféré des Asiatiques et des Européens à la fin des années 70 et au début des années 80, dans des disciplines comme l'informatique, la médecine et les affaires. Un diplômé du MIT ou de la London Business School, a toutes les caractéristiques que Taichi Sakaiya attribue à une valeur élevée de la connaissance : singulier, spécialisé, traditionnel. Il ne fait aucun doute que le coût de l'inscription à de telles universités a augmenté en conséquence pendant ces années, de plus de 10 % par an. Telle est la valeur d'un *chika* situé en bonne position comme l'université de Princeton, dont le coût a atteint les \$ 25 000 par an. Les Français et les Allemands, qui ont un système d'éducation à caractère moins entrepreneurial, n'ont pas su saisir cette opportunité, alors que les Suisses et les Hollandais ont bien compris la valeur d'un diplôme exclusif en gestion hôtelière. Maintenant la plupart des pays en développement, tout comme les pays économiquement développés, se battent pour que leur système d'éducation deviennent compétitif, alors que le savoir devient une valeur économique et sociale fondamentale.

Travailler autrement ¹

« Ce n'est pas le travail qui manque. C'est nous qui manquons de clairvoyance pour comprendre qu'il est en train de changer radicalement ; et qui n'avons pas assez d'imagination pour l'organiser autrement. Dans vingt ans, selon ce que nous aurons fait ou non, la France comptera toujours plusieurs millions de chômeurs ou les Français travailleront différemment. (...) »

« En schématisant, on peut distinguer, de nos jours, trois grandes fonctions du travail. Une fonction de production par laquelle il crée de la richesse. Une fonction de répartition à travers laquelle le travailleur perçoit le prix de son travail, le plus souvent sous une forme monétaire, c'est-à-dire libre d'affectation. Enfin, une fonction d'insertion à travers laquelle

1. Extraits de BOISSONNAT Jean. « Travailler autrement », préface au Rapport de la commission qu'il a présidé au sein du Commissariat Général du Plan français, *Le travail dans vingt ans*. Paris : éd. Odile Jacob, 1995.

chaque personne trouve une place dans le tissu social et peut espérer s'exprimer et se réaliser. Or ces grandes fonctions du travail connaissent de profondes transformations. (...) »

« Considérer chaque salarié comme un entrepreneur, c'est lui donner la marge d'initiative et de créativité correspondant à son niveau de qualification. C'est donc lui permettre d'accéder naturellement tout au long de sa carrière professionnelle, à des formations adaptées à ses besoins et à ses capacités. Cette « personnalisation » du travail est peu compatible avec un système qui installe une ségrégation du personnel en fonction du diplôme et qui répugne à rémunérer la performance, notamment dans les emplois supposés les plus modestes. Un chauffeur qui tient son camion toujours propre "vaut" plus que celui qui ne le fait pas ; une standardiste particulièrement aimable ramène plus de clients qu'une standardiste seulement polie. (...) »

« Gandhi disait déjà : "Le travail donne à l'homme sa dignité." En tant "qu'animal social", l'homme a besoin de se sentir intégré dans un groupe pour avoir le sentiment d'exister. Il est, d'abord, ce que les autres disent qu'il est. Ce fut successivement le clan, la famille, le fief, le village, la paroisse, l'école, l'entreprise... Aujourd'hui, l'individu éprouve en outre le désir de préserver son autonomie en s'intégrant à plusieurs groupes différents. L'entreprise n'a jamais été le seul lieu d'insertion sociale ; elle n'a jamais, par exemple, fait disparaître la famille. Mais son rôle a grandi avec l'image donnée par les deux autres fonctions du travail. Au point que celui-ci est devenu synonyme d'un emploi dans une entreprise. Dans le langage courant, quelqu'un qui n'a pas d'emploi, ne travaille pas ; à l'extrême, qui ne travaille pas, n'existe pas. N'est-il pas imaginable

qu'après une longue période de chômage massif — nous y sommes — cette image du travail se transforme sensiblement ? Mais ce n'est pas avant longtemps que le travail cessera d'être perçu comme un moyen d'insertion sociale et, aussi, comme une garantie de l'autonomie de chacun, persuadé qu'en multipliant les lieux d'intégration il élargit son champ de liberté personnelle. La famille seule, le village seul — l'entreprise seule — sont rapidement perçus comme une prison pour l'individu. (...) »

« Dans l'avenir du travail, il deviendra naturel de passer d'un statut de salarié à un statut d'entrepreneur pour revenir, éventuellement, au statut de salarié. Il faut que les règles s'y prêtent et que les moyens financiers réunis dans ce but, par exemple les CODEVI, soient effectivement affectés à leur objectif. On verra apparaître des besoins supplémentaires pour la satisfaction desquels la création d'entreprises nouvelles devra être naturelle et simple (ce qui ne veut pas dire sans risque, car sans risque il n'y a pas d'entreprise). Évoquons ici toute l'intermédiation électronique pour satisfaire la demande de gestion financière, de voyage, d'assurance ; les services de proximité (garde d'enfants, aide aux populations en difficulté par exemple) ; les services personnels qui vont de la santé à l'éducation en passant par les loisirs. On verra se multiplier les sous-traitants indépendants qui pourront être des entreprises unipersonnelles à domicile. Par exemple, en matière de comptabilité, de publicité, de rédaction, de tests de personnalité, de marketing téléphonique, de secrétariat, de gestion des impôts, de formation, etc. Tout doit être réorganisé pour faciliter le changement de métier, de statut, de localisation. (...) »

futuribles

Concepts pratiques pour le nouveau modèle de travail

Aujourd'hui travailler, apprendre, entretenir des relations, gérer un ménage, participer aux activités de la communauté ou accomplir des tâches

bénévoles, requiert une stratégie de la gestion du temps, qui modifie la distinction traditionnelle entre le temps du travail et le temps appartenant à la sphère privée. Très probablement l'idée d'un « portefeuille professionnel » rendue célèbre par Charles Handy dans *The Age of Unreason*¹² va devenir le nouveau modèle de travail. Les changements dans le travail, pour Charles Handy, représentent ce qui va différer le plus dans notre façon de vivre, et le changement le plus immédiat et le plus important auquel nous allons procéder dans ce domaine consiste à penser le travail différemment. Quand on demande « Que faites-vous dans la vie ? », on ne devrait plus répondre comme d'habitude « je suis X dans telle ou telle société » ; on devrait décrire à la place les différentes activités qu'on exerce dans la vie, certaines rémunérées, d'autres pas, on devrait aussi dire comment ces activités variées mises ensemble forment un tout cohérent qui nous définit et dire où cela nous conduit.

Charles Handy propose surtout de remplacer la notion habituelle d'emploi par celle de portefeuille d'activités que chaque personne gérerait pour elle-même.

Un portefeuille contient au moins cinq différents types d'activités¹³ :

1. *le travail salarié* : la rémunération est calculée au temps passé ;
2. *le travail payé en honoraires* : la rémunération est calculée en fonction des résultats fournis ;
3. *le travail domestique* : tâches de gestion et d'entretien d'un ménage ;
4. *le travail bénévole* : à caractère caritatif, pour la communauté, les amis, la famille, ou encore les voisins ;
5. *le travail d'éducation permanente* : apprendre, s'entraîner, lire, approfondir sa culture, etc.

Charles Handy donne l'exemple d'un portefeuille¹⁴, le sien. En une année, Charles Handy fournit 150 jours de travail payé en honoraires, 50 jours de travail bénévole, 75 jours consacrés à étudier et 90 jours consacrés à la maison et aux loisirs (il trouve difficile de faire la distinction entre les deux). Son portefeuille, comparé à celui de ses compatriotes salariés en Grande-Bretagne avec 52 week-ends, plus 5 semaines de vacances, plus 8 jours fériés, est plutôt chargé et même très chargé pour un homme du troisième âge. Il montre bien plus de « travail » et aussi bien plus de temps consacré à lui-même et aux autres, sans rémunération (125 jours) que les 137 jours « libres » des salariés.

12. HANDY Charles. *The Age of Unreason*. Londres : Business Books Ltd., 1989 et Harvard : Harvard Business Press, 1990.

Voir l'article de M. Paysant « des nouveaux modèles de travail » en page 43 de ce même numéro).

13. *ibid.* pp. 184-85.

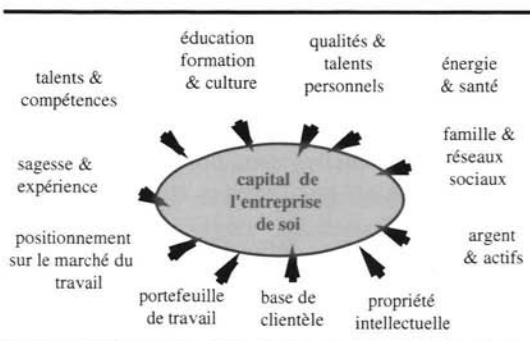
14. *ibid.* p. 191.

Charles Handy estime que les gens devraient périodiquement faire le compte de leur portefeuille et l'évaluer. Il conseille également aux couples d'analyser leurs portefeuilles respectifs et de les accorder pour gérer ensemble leur avenir, passer le temps nécessaire à l'éducation des enfants, et envisager comment tirer le meilleur parti de leur bonheur commun.

Le portefeuille d'activités est un bon outil pour gérer la valeur-temps dans le travail entrepreneurial. Plus particulièrement, chacun devrait en tout premier lieu se fixer un objectif de revenus, de la même manière qu'une société fait un budget prévisionnel annuel. Ensuite il regarde les différents moyens pour équilibrer le montant des revenus, en fonction du temps passé, dans le portefeuille des activités. Ce qui est important dans cette valeur c'est qu'elle n'est pas mesurée en termes de revenu, mais en valeur intrinsèque des activités menées par un individu.

Capital humain

La question de la valeur a une dimension économique qui va au-delà du montant des revenus que quelqu'un tire de son travail, à savoir la question du capital. Gary Becker, prix Nobel d'économie en 1992, répond en affirmant



l'importance économique de la famille dans son ouvrage désormais classique *Treatise on the Family*¹⁵. Il donne les calculs et les formules qui mesurent l'efficacité du capital humain, la valeur de l'effort, l'avantage de la répartition du travail à l'intérieur de la famille, etc.

Sans approfondir les aspects quantitatifs du capital, nous pouvons intuitivement

identifier les ressources par le simple bon sens commun. Le graphique ci-dessus représente un instantané des différents aspects du capital humain.

— *Éducation, formation et culture* : « capital culturel » accumulé par un individu.

— *Talents et compétences* : « capital travail » issu de la pratique et de l'apprentissage professionnels.

15. Page 363 de l'étude fondamentale de Gary S. BECKER, *A Treatise on the Family*, publiée initialement en 1981 par Harvard University Press.

— *Sagesse et expérience* : capital personnel issu de l'activité en général, des voyages, des relations humaines, etc. ; ce capital inclut également les bilans, réflexions et idées générales qui nous viennent de l'expérience.

— *Positionnement sur le marché du travail* : ce capital est constitué du nom et de la réputation acquise dans le réseau de relations professionnelles ; il inclut également le potentiel du nom et de la réputation pour des activités ultérieures.

— *Portefeuille professionnel* : ce capital représente l'équilibre entre plusieurs activités qui ont été construites.

— *Base de clientèle* : réseau de clients réels et potentiels avec lequel quelqu'un travaille.

— *Propriété intellectuelle* : capital de la production intellectuelle sous forme de brevets et de droits d'auteur.

— *Argent et actifs* : il s'agit évidemment de l'accumulation économique du capital.

— *Famille et réseau social* : ce capital est celui du « potentiel de bonne volonté » de ceux qui contribuent de différentes façons à l'entreprise de quelqu'un.

— *Énergie et santé* : capital héréditaire de santé, mais aussi investissement que chacun fait pour rester en bonne santé et dynamique.

— *Qualités personnelles et talents* : ce que les autres apprécient dans un individu ou ses talents particuliers.

Une remarque s'impose. Alors que certains aspects du capital humain se traduisent en revenus financiers, la plus grande partie des ressources de ce capital ne se transfèrent que par l'apprentissage. Tel est le cas de l'éducation, de l'expérience, du positionnement, des activités professionnelles et des qualités personnelles. Il est important de noter que l'apprentissage diffère de l'enseignement : quelqu'un n'apprend pas à construire son portefeuille professionnel ou à développer ses qualités personnelles dans une salle de classe. L'investissement dans le système éducatif n'est pas l'unique stratégie pour le développement du capital humain.

Comme l'entreprise individuelle commence à définir la manière de travailler et de prévoir le plan de carrière dans la société post-industrielle, on peut s'attendre à une expansion des services aux individus et aux professionnels au fur et à mesure du développement des besoins. Cela existe déjà dans le secteur de la formation des adultes, les programmes d'échanges internationaux, et un nouveau secteur connu sous le nom de « tourisme culturel ».

Conséquences d'une société d'entrepreneurs individuels

Quelle sera la durée de la période de transition jusqu'à ce que la société parvienne à un nouvel éveil et à une acceptation d'un autre modèle de tra-

vail ? Différents faits semblent marquer le début de la bifurcation. Peut-être le changement a-t-il démarré lorsque les ministres du travail ont commencé à parler de la responsabilité des travailleurs pour l'employabilité : le point de départ est venu de Lynn Martin, Secrétaire d'État au Travail sous le Président Bush, repris même par les ministres du travail socialistes en Europe. Un autre indicateur serait la transformation du couple emploi/chômage en stratégie d'emploi partagé avec les initiatives de Volkswagen en Allemagne et de Bull en France.

Quel que soit le temps nécessaire, les effets sur la société seront fondamentaux. Au fur et à mesure que de plus en plus de gens adopteront des formes non-traditionnelles de travail, de nouvelles valeurs sociales apparaîtront, de nouveaux comportements ne seront plus considérés comme marginaux mais comme « normaux », et de nouvelles répartitions sociales se mettront en place. Un proverbe japonais affirme que quand les hommes commencent à parler du futur, les diables se mettent à rire. Néanmoins j'aime à prendre le risque d'annoncer que de nouveaux phénomènes viendront des avant-postes de la société avec un modèle de travail de type entrepreneurial, en sept points.

1. *Un nouveau système de classe fondé sur le type de travail.* Le changement le plus fondamental — et le plus dangereux — se produit déjà : les divisions sociales en fonction du type de travail s'élargissent. Les individus qui s'identifient à l'entreprise individuelle risquent de revêtir l'image de la classe dominante de la société et de se considérer comme les bâtisseurs de l'avenir, alors que les employés salariés, qui voient leur statut et leurs privilèges fondre au soleil et disparaître, risquent de s'identifier à une conception du travail conservatrice. Finalement, les exclus de la vie active, soit par manque de qualifications soit par rejet des valeurs sociales dominantes, courent le danger de se trouver en permanence en marge de la société et de devenir membres d'une classe défavorisée.

2. *L'accent sur la qualité de la vie.* En Europe, l'attention des politiciens et des médias se portera plus sur la préservation de la qualité de la vie que sur la résolution du problème du chômage. Les critiques qui habituellement accusaient les politiciens de ne pas avoir créé d'emplois, se dirigent dorénavant sur la qualité de la vie : celle à laquelle on peut prétendre avec la baisse des salaires, la réduction des prestations de sécurité sociale et sur la manière d'élever sa famille avec la diminution des espérances en terme de capital humain.

3. *Des économies plus informelles.* L'évolution des économies développées vers des moyens d'échange informels et la baisse du travail salarié présente un risque majeur pour les revenus publics. L'entreprise individuelle ouvre de nombreuses opportunités de troc et de travail au noir, comme le montre nettement l'exemple de l'Italie. Il peut devenir difficile de trouver une

activité économique à taxer dans une économie informelle ; jouer au chat et à la souris avec un perceuteur qui redouble d'efforts risque de devenir un passe-temps économique essentiel.

4. *L'intégration de la vie privée et de la vie professionnelle.* Dans la *vita activa*, la ligne de démarcation traditionnelle entre les domaines privé et professionnel s'estompera et les gens adopteront une approche du travail plus holistique. Le jeu s'appellera gérer un portefeuille d'activités et établir des stratégies de développement personnel, à la fois pour les individus et pour les ménages.

5. *Le changement de la sensation du temps.* Les cycles familiaux et les rythmes de la vie salariée passeront de la règle à l'exception. Voir ses collègues tous les jours au bureau de 9 heures à 5 heures, travailler les jours de semaine uniquement, prendre ses vacances durant des tranches de temps fixées d'avance, tendront à disparaître en tant que modèle. Le temps va devenir plus personnel, plus flexible, plus semblable aux rythmes irréguliers des artistes et autres créateurs. De nouvelles préoccupations, liées à la valeur du temps, à la capitalisation et au développement vont naître à mesure que les travailleurs concluront des contrats en accord avec leurs projets et géreront leur travail pour plusieurs employeurs ou clients.

6. *L'éducation en continu.* L'éducation sera sérieusement affectée par le besoin de procurer sans cesse de nouvelles formations, d'appréhender de nouvelles niches de travail et de préparer aux changements de carrière. Le campus, conçu à l'origine seulement pour des étudiants, devra satisfaire les besoins de tous les adultes. La formation en entreprise ne se limitera plus à des cours et à des ateliers offerts aux employés à l'initiative de leurs supérieurs. L'apprentissage deviendra un élément essentiel du contrat de travail, impliquera la qualification professionnelle et technique, des conventions avec des institutions éducatives, des emplois subventionnés par le gouvernement, du travail à temps partiel, des partenariats et de la co-traitance. L'apprentissage sera également marqué par l'impact des technologies.

7. *L'entreprise citoyenne.* Les entreprises, petites et grandes, verront sans aucun doute leurs objectifs s'élargir et passer du bas de bilan à court terme à l'incorporation de nouveaux actionnaires dans leur force de travail. L'identité même de l'entreprise va se décaler pour inclure le rôle d'éducatrice à mesure que le développement du travail devient un objet social et que les contrats lient les entreprises pour mettre en place des objectifs de développement au travail.

Jusqu'à présent nous ne nous sommes pas encore demandé : « la vie sera-t-elle meilleure pour nous à l'avenir ? ». Dans beaucoup d'endroits du monde et pour de nombreux types de tâches, attendons-nous à ce que l'avenir apporte des jours bénis. Mais il y aura de la douleur pour beaucoup de ceux qui devront s'adapter à une « société d'entrepreneurs » dans laquelle l'indi-

vidu considère son travail comme une entreprise. Néanmoins, une telle société sera une société éthique, au vrai sens du terme, puisque *ethos* signifie manière de vivre.

Notre place dans la société est déterminée par notre capital humain, le choix de notre activité et les choix clés que nous avons effectués durant notre vie en passant d'une phase à l'autre. En fin de compte, l'entreprise de soi se résume en ceci : se développer et rendre service aux autres pour qu'eux-mêmes se développent.

Travail et emploi

Sélection d'articles parus dans la revue futures

Guy Aznar. — « Revenu minimum et deuxième chèque. Solution régressive et solution progressive ». — n° 120, avril 1988.

Gerhard Bosch. — « L'évolution du temps de travail en Allemagne ». — n° 165/166, mai-juin 1992.

Jean-Yves Boulin. — « Les politiques du temps de travail en France : la perte du sens ». — n° 165/166, mai-juin 1992.

Jean-Yves Boulin, Gilbert Cette *et al.* — « La réduction du temps de travail en France ». — n° 205, janvier 1996.

Gilles Cazes. — « Coût du travail et emploi ». — n° 197, avril 1995

Gilbert Cette *et al.* — « Nouveaux emplois de services. Les 10 services de solidarité ». — n° 174, mars 1993.

Chantal Euzéby. — « Du revenu minimum d'insertion au revenu minimum d'existence ». — n° 177, juin 1993.

Alain Euzéby. — « Coût du travail et emploi ». — n° 197, avril 1995

Michel Godet. — « Les obstacles structurels à l'emploi. Analyses et propositions oubliées ». — n° 180, octobre 1993.

André Gorz. — « Le revenu minimum garanti, version allemande ». — n° 188, juin 1994.

Yves Lasfargue. — « Technologies nouvelles, nouveaux exclus ? Changements technologiques et évolution du travail ». — n° 136, octobre 1989.

Didier Maillard. — « Délocalisation et emploi. La mondialisation du marché du travail ». — n° 180, octobre 1993.

Olivier Marchand. — « Comparaison internationale du temps de travail ». — n° 165/166, mai-juin 1992.

Henri Nadel. — « Les prévisions d'emploi en Allemagne et au Royaume-Uni ». — n° 180, octobre 1993

Jim Northcott. — « La micro-électronique, menace pour l'emploi ». — n° 175, avril 1993, 65 F.

André-Yves Portnoff. — « Progrès technique : chômage ou relance ? ». — n° 182, décembre 1993.

Geneviève Reday-Mulvay. — « Vers un allongement de la vie professionnelle ». — n° 170, novembre 1992.

Achille Seghin. — « Les taux d'occupation en Europe. Le choix des indicateurs pertinents ». — n° 198, mai 1995

Philippe Van Parijs. — « Quel destin pour l'allocation universelle ? ». — n° 106, janvier 1987.

ÉTUVDES

*Le plaisir
de
comprendre*

MENSUEL

TOUS LES MOIS LISEZ

ÉTUVDES

Dans le numéro d'avril :

La Pologne et les Juifs	Philippe DENOIX
Chiapas : la voix des Indiens	Christian RUDEL
L'industrie d'armement survivra-t-elle en 2004 ?	Jean-Paul HÉBERT
L'asphyxie menace en Ile-de-France	Paul GAGEY
La santé des jeunes et l'insertion sociale	Marie-France FORTIN
Mémoire sélective et mémoire créatrice	Alfred GROSSER
La recherche mathématique	Frédéric PATRAS
L'Eglise et la mafia	Bartolomeo SORGE

Et dans chaque numéro :

***Figures libres - Choix de films - Chroniques de théâtre
Revue des livres - Choix de disques***

En vente dans les grandes librairies.

Le n° (144 p.) : 55 F - étr. 62 F
Abonnement (11 n°s par an) : 470 F - étr. 575 F

Rédacteur en chef :
Henri MADELIN

*Pour recevoir un numéro ou vous abonner, envoyez vos nom, adresse et règlement
à l'ordre d'Études - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - ☎ (1) 44 39 48 48
Ou sur Minitel, tapez 3615 SJ* Études.*

Les nouveaux modèles de travail

Michel Paysant ¹

Le plein emploi, au sens récent du terme (salarié à temps plein à durée indéterminée) est mort. « Vive la pleine activité » proclament les optimistes qui voient émerger un monde meilleur au sein duquel l'homme serait libéré du joug salarial et deviendrait un entrepreneur indépendant pluriactif.

Autour de cette question, se développent de multiples analyses sur le sens du travail, la différence entre emploi et travail, les différentes formes d'activité et la place qu'elles pourraient prendre dans l'évolution de nos modes de vie.

Sur ce sujet, plusieurs auteurs anglo-saxons, William Bridges, Harry Dent, Charles Handy, ont récemment publié des ouvrages décrivant cette mutation profonde du monde du travail. Michel Paysant rend compte ici brièvement de leurs analyses et propositions.

H.J.

« Le plein emploi nous [a fait] oublier que l'emploi salarié ne doit pas être le seul vecteur de l'activité sociale, ni l'entreprise le seul lieu de socialisation... Force est de constater que ce modèle n'est plus opérant aujourd'hui ». L'avertissement du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) paru dans *Futuribles* en janvier 1994 a remarquablement situé le problème auquel nous sommes confrontés actuellement et dont les récents mou-

vements sociaux se sont fait l'écho par des voies détournées.

Si, sur un plan collectif, la logique de l'emploi salarié doit céder le pas à une autre logique « de l'activité », comme la baptise le CJD, il est urgent d'en envisager les répercussions sur les individus, et de leur proposer les moyens de faire face à cette mutation sociale annoncée.

C'est le sujet des quatre ouvrages récents analysés ci-dessous : *La conquête du tra-*

1. Conseil indépendant, animateur d'A2i (les Indépendants en Informatique Associés). Co-auteur de *Travail salarié - travail indépendant*. Paris : Flammarion, 1995 (Coll. Dominos).

vail de William Bridges, *Job choc* de Harry Dent, *Le temps des paradoxes* et *The Age of Unreason* de Charles Handy². Sans doute l'antériorité de la crise du travail dans les pays anglo-saxons a-t-elle engendré cette littérature encore trop méconnue en France.

La mutation de la société

Les deux premiers auteurs, William Bridges et Harry Dent, Américains, partent d'une constatation très empirique : le *job* traditionnel est mort, il ne ressuscitera plus. Cette disparition est plus profonde que la simple compression quantitative de l'emploi : le comportement même de l'homme au travail change, on lui demande de s'occuper moins de sa fonction que de son client (H. Dent), moins de remplir une liste de tâches que de « faire ce qui doit être fait » (W. Bridges). Ce dernier illustre son discours par la disparition du *symptôme du TIM-J* : « This is not my job » (ceci n'est pas mon boulot), ultime aboutissement de la division taylorienne du travail. On entre désormais dans l'ère du *de-jobbing*, où le travail est évalué en fonction de ses résultats et non de sa fidélité à des consignes mécaniques. C'est toute l'entreprise qui est conduite par ces nouvelles motivations, et l'emploi des salariés suit alors les aléas des résultats globaux : aléatoire et provisoire.

La disparition du *job* sans remplacement laisse des traces dans la société. L'accès aux richesses sociales, à la richesse tout court aux Etats-Unis, passait par l'accès à

l'emploi ; ensuite, tout était permis y compris les plus hautes fonctions. La disparition du mythe fondateur désagrège la réalité même que vivent les individus, qui n'ont plus pour choix que : 1) la refuser (ça va changer dès la fin de la crise), 2) s'emporter (contre la concurrence internationale, le gouvernement), 3) négocier (on pourrait faire ceci ou cela, il doit y avoir un moyen de s'en sortir... par exemple, pourquoi ne pas réduire la semaine à quatre jours de travail ?), 4) désespérer, puis, 5) après la période de deuil, accepter et trouver une nouvelle solution. Nous citons ici le détail du processus présenté par W. Bridges parce qu'il nous rappelle étrangement le comportement de la société française...

L'auteur britannique Charles Handy a une approche relativement différente du phénomène. Sans doute est-ce dû à l'antériorité de son premier livre *The Age of Unreason*, écrit avant la « crise » (1989) et la culmination du chômage. Il décrivait cependant les symptômes du changement : disparition du *job* (« the "proper" full-time job in organization »), croissance des besoins en capacités intellectuelles (tertiarisation de l'économie), apparition d'une société du troisième âge occupée à quoi ? vivant de quoi ?, enfin diminution de la durée globale du temps de travail au cours d'une vie. Ces changements, associés à divers autres, conduisent l'auteur à prévoir une *rupture*, un changement *discontinu* dans toute la vie sociale des individus, l'évolution du travail, des loisirs, de l'éducation, des valeurs, ne pouvant être maîtrisée par le

2. DENT Harry. *Job choc*. Paris : FIRST, 1995. — BRIDGES William. *La conquête du travail*. Paris : Ed. Village Mondial, 1995. — HANDY Charles. *The Age of Unreason*. Londres : Business Books Ltd, 1989. — HANDY Charles. *Le temps des paradoxes*. Paris : Village Mondial, 1995.

recours aux enseignements du passé et le prolongement des courbes de tendances jusqu'alors constatées. Il faut *penser à l'envers* sous peine de subir le sort des Incas : en apercevant à l'horizon les voiliers espagnols, ils retournèrent à leurs occupations quotidiennes, les prenant pour un mirage... « Présument la continuité de leur environnement, ils filtrèrent leur vision, et ouvrirent la porte au désastre ». Le deuxième livre de cet auteur s'ouvre sur une constatation désabusée : ses prévisions commencent à se réaliser, mais conduisent au désordre : « Je n'avais pas prévu [...] que le prix du succès pourrait être démesuré ». *Le temps des paradoxes* « contient des repères [...], étudie les défis auxquels seront confrontés toutes les organisations et tous les individus, [...] propose quelques schémas pour y réfléchir, mais, cette fois, sans aucune garantie de succès. »

Les propositions

Job choc

Harry Dent n'y va pas par quatre chemins, et son ouvrage ressemble plus à un livre de recettes qu'à un essai économique. C'est le manuel du travailleur du futur, pratique, concret, directif : « Faites ceci, ne faites pas cela. » D'après sa typologie des emplois en émergence, les individus auront deux opportunités de carrière à l'intérieur des entreprises : GS, ou généralistes spécialisés, orientés vers le client, créatifs et prenant les décisions ; « en maîtrisant 20 % de l'information et de l'expertise de leur domaine, ils obtiennent 80 % des résultats » ; ou SG, spécialistes généralisés en deuxième niveau, apportant les 20 % de résultats manquants grâce aux 80 % d'informations et

Les baleines et les sardines

« Imaginez deux ensembles de natures complètement différentes dans la mer. D'un côté, la baleine : une large masse dotée d'énormes systèmes d'auto-régulation. De l'autre côté, un banc de nombreuses sardines, représentant la même masse. Imaginons que chacun de ces ensembles soit soudain contraint de changer de route rapidement, disons pour éviter un pétrolier. La baleine exécute son virage à la manière d'une péniche, il lui faut plusieurs minutes pour manœuvrer. Le banc de sardines tourne instantanément, comme si chacune de ses composantes était branchée sur un système nerveux en réseau. Nous pouvons représenter l'entreprise du futur comme un énorme banc de sardines... »

H. Dent, *Job choc*.

d'expertise qu'ils possèdent. Le tout égale 100 % de satisfaction des clients, le compte est bon.

Mais ces carrières sont précaires, et, sans conteste, la meilleure réponse au *job choc*, c'est « de créer votre propre affaire ». Conseil à pondérer par son avertissement : « mais soyez conscient que vous changerez au moins sept fois d'activité au cours de votre vie professionnelle ».

« Le mérite d'Harry Dent est d'éviter les systématismes qui laissent souvent sceptiques les lecteurs [des ouvrages des grands gourous américains]. Le modèle qu'il propose, les conseils qu'il donne, tout est simple, pratique, empreint de bon sens. Mais ça décoiffe quand même ! » résume Michel Bon dans son introduction.

La conquête du travail

William Bridges est moins péremptoire, et la manière dont il exprime ses propo-

sitions laisse plus de liberté au lecteur. Partant de l'analyse qu'aujourd'hui « tout est marché », y compris les relations internes entre les parties/participants de l'entreprise, il suggère de chercher les *besoins insatisfaits* des clients de ce marché étendu. Afin d'offrir à ces derniers le produit qu'ils attendent, le lecteur est invité à procéder à l'analyse de ses propres *DATA* : Désirs, Aptitudes, Tempérament, Atouts (*data* = données). La connaissance intime de ces qualités, et surtout des enjeux personnels choisis, va permettre de gérer « You & Co. » comme un *business*. Les possibilités sont multiples, et la grande diversité de ces *DATA* (le portefeuille de compétences de C. Handy) permet à chacun de trouver sa voie dans le nouveau monde du travail. L'auteur n'en néglige pas pour autant le rôle de la puissance publique, et il estime que la tâche primordiale de l'État devrait

être de transférer sur l'impôt la recette des ressources de protection sociale : « L'Amérique est le seul des pays majeurs à baser la protection sociale sur le travail salarié plutôt que sur la citoyenneté ». (!) L'impôt négatif, complétant des ressources insuffisantes, permettrait d'éviter de distinguer les salariés des indépendants, et de remplacer les « allocations de chômage » par un revenu minimum assuré pour tous... La période la plus difficile est celle de la transition ; c'est à celle-ci que les individus résistent, non au changement lui-même, parce que transition veut dire désordre, chaos et risque. Et plus la société précédente était stable et prospère, plus la transition est difficile. Pourquoi le lecteur se sent-il aussi concerné ?

Ducunt fata volentem, nolentem trahunt : le destin guide ceux qui l'acceptent, mais bouscule ceux qui le refusent. Telle est la conclusion d'un brillant essai.

Désirs, Aptitudes, Tempérament, Atout (DATA)

« Les atouts de l'éducation, comme les atouts financiers, peuvent être améliorés. Je ne parle pas des projets de formation lourde que nous avons déjà évoqués. Je me réfère à la façon dont nous avons défini un *atout* ci-dessus : « un aspect de son histoire personnelle qui peut être tourné en avantage ». Un diplôme universitaire en partie obtenu peut s'acquérir entièrement, juste pour en faire un atout. [...] Une expérience de vente de chaussures, lors d'un ancien emploi de vacances, ou la formation d'enfants handicapés peuvent s'utiliser comme atout, comme la relation de votre oncle qui a partagé un bureau avec le frère d'un sénateur, ou l'enseignement de votre tante dans une école Montessori, ou le talent pianistique de votre cousin ».

W. Bridges, *La conquête du travail*.

« Ray Pahl termine son article dans *On Work* par la forte image d'une femme repassant. Il se peut, remarque-t-il, qu'elle repasse à domicile pour une laverie en contrepartie d'un salaire misérable mais indispensable au budget familial ; il se peut, d'un autre côté, qu'elle gagne ainsi un argent de poche par un travail ponctuel extra-professionnel ; il se peut qu'elle repasse son corsage pour une soirée ou une chemise pour son ami, en gage de son affection ; ou que ce soit la corvée hebdomadaire du lundi ; il se peut même qu'elle le fasse pour un voisin ou pour la préparation d'un costume de la société de théâtre locale. [...] Tout travail est en train de devenir semblable à ce repassage : un portefeuille de choix et de nécessités ».

C. Handy, *The Age of Unreason*.

The Age of Unreason et Le temps des paradoxes

Après la description dans son premier ouvrage de la transformation de la société et des entreprises (en particulier sous la forme du *Shamrock*, le trèfle irlandais, où chaque feuille représente une variété d'emploi), Charles Handy aborde les outils dont nous disposons pour faire face au nouveau monde : le *beignet inversé*, dont la pâte est au centre et le trou autour (au centre les tâches précises, alentour les initiatives illimitées) ; le *portefeuille de compétences* (les « êtres plats », dit-il en citant E.M. Forster, sont ceux qui n'ont qu'une dimension) ; la *courbe sigmoïde*, qui nous enseigne de commencer une nouvelle activité avant l'apogée de l'actuelle, avant sa déchéance ; le *contrat chinois*, ou la morale du compromis, etc. Ces outils sont des moyens de résoudre, ou plutôt de comprendre, les paradoxes du monde post-industriel : « Si l'on comprend le pourquoi et le comment des

choses, on est capable de braver fortunes et infortunes ».

Loin de ne traiter donc que des problèmes de l'emploi et de proposer des solutions immédiates, Charles Handy tente de *donner un sens* (la « quête du sens » d'André Gorz) à la nouvelle société qui se dessine. S'il aborde, un peu trop au goût de certains, des problèmes moraux sur un ton légèrement pastoral, on peut lui pardonner car : 1) son discours est solide et bien argumenté, 2) il nous a bien divertis, 3) il nous offre des images qui sont des chocs symboliques, et donc qui durent, et enfin, 4) son texte fourmille de réflexions, parfois accessoires au discours, qui sont autant de déclencheurs de pensée, autrement dit fécondes.

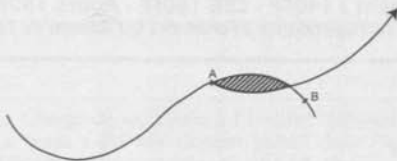
Lorsque Jean Baudrillard détecte dans la souveraineté de la grève de décembre l'annonce d'« une société allégée... où les gens marcheraient pour eux-mêmes, selon leurs propres contraintes et leurs propres règles », il anticipe sur l'imaginaire d'une population qui cherche un

La double sigmoïde de C. Handy

Le secret de la croissance durable est de commencer une nouvelle courbe sigmoïde avant que la première commence à décliner. Le bon endroit pour entamer cette seconde courbe est le point A, pendant qu'il en est encore temps, et que les ressources et l'énergie sont là pour aider la nouvelle courbe à passer au travers d'une

phase d'exploration et de maladroites initiales, avant que la première commence à décroître.

Tout cela peut paraître évident. Cependant, lorsqu'on se trouve en A, la totalité des messages qui parviennent à la personne ou à l'entreprise concernée, indique que tout se passe très bien et que ce serait de la folie de vouloir changer quoi que ce soit à des méthodes qui fonctionnent bien. Par contre, tout ce que nous savons du changement, que ce soit sur un plan personnel ou dans l'entreprise, c'est que la véritable volonté de changer ne se révèle qu'à l'instant critique où il faut faire face au désastre, au point B de la courbe.



sens à ce tournant du siècle. A ce titre, les ouvrages cités, chacun à leur manière (et c'est tant mieux car les goûts des lecteurs sont variés), appor-

tent des éléments de réflexion individuelle fort utiles : avant de changer l'État, ce sont d'abord les mentalités qui doivent s'adapter.

**LES
RAISONS
DE L'IRE**
REVUE
**HUMANISTE
PLURALISTE
THÉMATIQUE**

Trimestrielle

n°7

Les Médias

avec Noam Chomsky, Serge Halimi,
Marc Ferro

La Russie

avec une interview exclusive
de Michaël Gorbatchev

Le Sport

avec Jean-François Bourg

Commande : 142 av. de Flandre 75019 Paris.

● Tél (1) 40 36 02 94

● **Le Numéro** (port inclus) 40FF - CEE 45FF - Autres 50FF

● **Abonnement** : 140FF - CEE 160FF - Autres 180FF

● Chèques et correspondance à l'ordre de: Les Raisons de l'ire

Longévité et retraite en France

Alain Parant ¹

Depuis un siècle, la durée de vie moyenne en France a augmenté de plus de 35 ans. Cette progression spectaculaire est intervenue par la baisse de la mortalité à tous les âges mais, dans une proportion bien plus importante encore, aux deux extrémités de la vie ; donc aux moments de l'existence où, tout naturellement, elle était particulièrement élevée : baisse de la mortalité infantile tout d'abord jusqu'à atteindre un niveau plancher, puis, plus récemment, baisse de la mortalité aux âges élevés.

Ce second phénomène explique que l'espérance de vie à 60 ans croît désormais plus vite que l'espérance de vie à la naissance. Le nombre de personnes atteignant l'âge de 60 ans va croître rapidement et comme ces personnes vivront de plus en plus longtemps, la part des personnes âgées (60 ans et plus) augmentera rapidement, particulièrement en proportion du nombre d'adultes de 20 à 59 ans.

Pour éviter que le poids des retraites pèse trop lourdement sur la population active, on peut chercher à limiter l'allongement de la durée de la retraite et le rétrécissement, absolu ou relatif de la vie active. Tel était le sens de la réforme de 1993 prévoyant entre autres une augmentation progressive de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein.

Mais — outre le fait que la situation du marché de l'emploi rend difficile cet allongement de la durée d'activité — cette mesure ne suffira pas. Il nous faut donc explorer d'autres voies de réforme qui, inéluctablement, buteront sur l'éternelle question des « droits acquis ».

H.J.

1. Chargé de recherche à l'Institut National d'Études Démographiques (INED, France). Ce texte a été initialement publié dans *Population et Sociétés*, Bulletin de l'Institut National d'Études Démographiques, n° 310, février 1996. Nous le reprenons avec l'aimable autorisation de Monsieur Michel Louis Lévy rédacteur en chef de *Population et Sociétés*.

Depuis un siècle, la durée de vie moyenne en France a progressé d'environ une année tous les trois ans : de quelque 41 ans à près de 74 ans pour les hommes et d'environ 44 ans à 82 ans pour les femmes. Sur toute cette période, les avancées de la vie ont certes bénéficié à tous les âges mais de façon inégale et, qui plus est, variable selon les périodes². La baisse de la mortalité, très importante et très précoce pour les tout premiers âges de la vie, n'a guère commencé aux âges adultes qu'à partir du début du XX^e siècle et de façon moins prononcée pour les hommes que pour les femmes, en raison de morts violentes plus fréquentes. Aux âges élevés, elle s'est amorcée encore plus tardivement : un peu avant la Seconde Guerre mondiale pour les femmes, après celle-ci pour les hommes³. Comme la mortalité aux jeunes âges est

désormais proche de l'incompressibilité, la contribution des âges élevés à l'allongement de la durée de vie moyenne est devenue primordiale, alors qu'elle était négligeable avant-guerre.

De 1930 à 1990, l'espérance de vie a déjà progressé plus vite, en termes relatifs, à 60 ans qu'à la naissance, plus particulièrement chez les femmes. Mais pas dans un rapport de 3 à 1, comme ce pourrait être le cas de 1990 à 2050 si les dernières projections de l'INSEE⁴ devaient être confirmées par les faits (tableau 1). Bien que l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance projetée jusqu'en 2050 soit bien moindre que celle des soixante dernières années, d'aucuns jugent cette perspective encore optimiste.

Cet heureux progrès qu'est la prolongation de la vie humaine fait aujourd'hui problème. Se posent non seulement la

Tableau 1. — Évolution de l'espérance de vie à la naissance et à 60 ans de 1930 à 2050

Espérance de vie	1930	1990	2050	Gain sur la période			
				1930-1990		1990-2050	
				(en années)	(en %)	(en années)	(en %)
À la naissance :							
Hommes	54,3	72,7	82,2	18,4	33,9	9,5	13,1
Femmes	59,3	80,9	90,4	21,6	36,4	9,5	11,7
À 60 ans :							
Hommes	14,1	19,0	26,2	4,9	34,8	7,2	37,9
Femmes	16,4	24,1	31,6	7,7	47,0	7,5	31,1

Sources : Tables de mortalité de Jacques Vallin (INED) et INSEE, *op. cit.*

2. PARANT Alain. « Croissance démographique et vieillissement ». *Population*, INED, n° 6/1992, pp. 1657-1676.

3. MESLÉ France. « La mortalité en France : le recul se poursuit ». *Population*, INED, n° 3/1995, pp. 745-778. BOURGOIN Nicolas et NIZARD Alfred. « La survie des personnes âgées ». *Population & Sociétés*, INED, n° 302, juin 1995.

4. DINH Quang Chi. « La population de la France à l'horizon 2050 ». *Économie et Statistique*, INSEE, n° 274, 1994, pp. 7-32.

question du sens et des conditions de vie des années supplémentaires conquises sur la mort, mais aussi celle des effets combinés des gains de durée de vie et d'une sortie d'activité professionnelle de plus en plus précoce.

Un horizon qui s'éloigne

En 1960, année où fut instituée la Commission d'études des problèmes de la vieillesse (« Commission Laroque »), celui qui obtenait la liquidation de sa pension avait, le plus souvent, 65 ans⁵, âge auquel l'espérance de vie était de 12,5 ans pour les hommes, 15,5 ans pour les femmes. Aujourd'hui, si les hommes faisaient toujours valoir à 65 ans leurs droits à pension, ils pourraient escompter percevoir cette dernière en moyenne pendant 16 ans, les femmes un peu plus de 20 ans. Ainsi, à trente ans d'intervalle, si la législation était restée inchangée, le seul calendrier de la mortalité aurait allongé de 25 % et 28 %, respectivement, l'horizon temporel des hommes et des femmes prenant leur retraite. Celui-ci s'est, en fait, beaucoup plus éloigné — 55 % pour les hommes et 60 % pour les femmes — parce que, depuis le début des années 1970, de nombreuses dispositions ont abaissé à quelque 60 ans l'âge de la retraite, la loi mise en application le 1^{er} avril 1983, ne faisant, comme bien souvent, qu'accompagner le mouve-

ment⁶. Ce moindre étalement de l'âge de la fin de l'activité professionnelle — qui est allé de pair avec une entrée et une insertion plus tardives des jeunes sur le marché du travail — est désormais tel qu'apprécier l'évolution du rapport du nombre des retraités aux cotisants à l'aune de celle du rapport démographique des 20-59 ans aux 60 ans ou plus est une approximation de plus en plus satisfaisante.

Dans les conditions anticipées par les projections de l'INSEE et si l'âge de la retraite reste inchangé, la durée de perception de celle-ci s'accroîtrait de près de 38 % pour les hommes et de plus de 31 % pour les femmes de 1990 à 2050. Sur la même période, le flux annuel de nouveaux retraités (les personnes atteignant leur soixantième anniversaire), égal à 550 000 - 600 000 jusqu'en 2005, devrait ensuite s'élever brutalement, en relation avec l'arrivée des premières générations du « baby-boom », au niveau 800 000 (soit une croissance de quelque 40 %), pour se stabiliser, à partir de 2030, aux environs de 750 000. Le nombre de personnes atteignant chaque année 60 ans est désormais voisin du nombre de naissances 60 ans plus tôt, la mortalité entre 0 et 60 ans étant devenue faible (18 % pour les hommes, 8 % pour les femmes dans la table de mortalité 1990-1992) et partiellement compensée statistiquement par l'immigration.

5. Au recensement de 1962, le taux d'activité masculin était de 67,9 % à 60-64 ans et encore de 36,5 % à 65-69 ans. Chez les femmes, proportionnellement moins nombreuses à travailler, à tout âge, que les hommes, le taux d'activité était respectivement égal à 31,9 % et 16,9 %.

6. Au demeurant, l'âge de la retraite est de plus en plus dissocié de l'âge de cessation d'activité professionnelle. Une enquête récente de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) a montré que deux futurs retraités sur trois étaient déjà inactifs : un sur quatre était au chômage (ou en préretraite ou en garantie de ressources), un sur quatre était sans activité et un sur dix était invalide, malade ou allocataire du RMI.

Voir « Actifs ou inactifs ? Situation des assurés à la demande de retraite. Résultats d'une enquête menée en 1993 ». *Retraite et Société*, CNAV, n° 7, 1994, pp. 29-47.

Quant à la proportion de personnes titulaires de pensions complètes pour avoir cotisé le nombre d'années requis, elle devrait, elle aussi, augmenter, du fait de la participation accrue des femmes au monde du travail. Parce qu'elles sont de plus en plus nombreuses à abonder le système, en acquittant des cotisations, les femmes seront logiquement plus nombreuses à tirer des traites sur lui.

Trois voies de réforme

Déjà très important, le besoin de financement du système français des pensions et des retraites est donc inéluctablement appelé à croître. Même dans l'hypothèse d'une croissance vigoureuse et pérenne du revenu national, des réformes s'imposent, d'autant plus urgentes que le temps de réaction de tout système de retraites est fort lent mais d'autant plus délicates que rien ne peut être brutalement mis en cause.

Dans le système instauré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dit par répartition, le revenu des retraités trouve son origine dans un transfert immédiat entre les générations. Un système fonctionnant suivant le principe de la capitalisation ne permettrait pas d'échapper à la contrainte démographique d'accroissement de la population inactive : les revenus des inactifs sont toujours financés par un prélèvement opéré sur la richesse créée, une année donnée, par la population active occupée⁷.

On peut limiter l'ampleur des besoins de financement futurs du système en abais-

sant le niveau des pensions servies et en les réévaluant de façon moins favorable que par le passé. C'est une des voies empruntées par la réforme des retraites du régime général décidée en juillet-août 1993. Elle ne peut pas être indéfiniment prolongée. Il serait sans doute inéquitable que le niveau de vie des retraités augmente désormais plus vite que celui des actifs, notamment ceux chargés de famille, alors que la parité est atteinte avec ces derniers. Mais il serait tout autant inéquitable et difficilement accepté par des retraités appelés à peser de plus en plus lourd sur l'échiquier politique, que l'évolution de leur niveau de vie ne soit pas, à l'avenir, sensiblement parallèle à celle du niveau de vie des actifs.

On peut chercher aussi à accroître les recettes du système selon des modalités moins pénalisantes pour l'emploi que les actuelles cotisations. Cette solution, préconisée dès 1987 par le Comité des Sages constitué pour « animer les États généraux de la Sécurité sociale et garantir leur objectivité »⁸ se heurte depuis lors à de graves difficultés politiques.

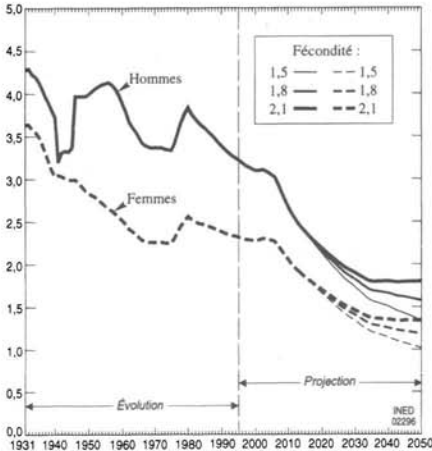
On se bornera ici à examiner comment on s'affranchirait de la contrainte démographique d'accroissement de la population inactive en changeant l'âge du départ en retraite, abstraction faite de l'évolution du chômage.

Le rapport des 20-59 ans aux 60 ans ou plus, qui vaut 2,7 en 1995, pourrait être approximativement divisé par deux d'ici à 2050 et s'abaisser jusqu'à des niveaux compris entre 1,3 et 1,8 pour les hommes ; 1 et 1,3 pour les femmes (graphique 1). En d'autres termes, en 2050, la

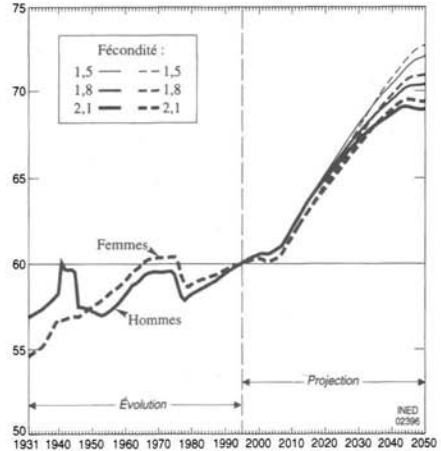
7. LÉVY Michel Louis. « Retraites d'aujourd'hui et de demain ». *Population & Sociétés*, INED, n° 202, avril 1986.

8. LÉVY Michel Louis. « Quelles institutions pour la Sécurité sociale ? ». *Population & Sociétés*, INED, n° 219, décembre 1987.

Graphique 1. — Évolution du rapport des 20-59 ans aux 60 ans ou plus



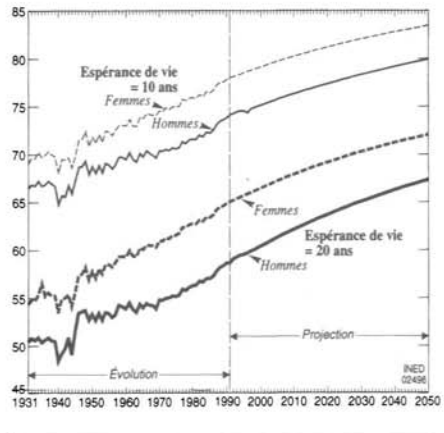
Graphique 2. — Évolution de l'âge frontière entre activité et retraite (voir texte)



« charge » de dix personnes âgées pourrait être répartie entre seulement 11 et 15 adultes, supposés ici tous actifs, quand elle était encore répartie entre 27 adultes en 1995.

Circonscrire l'augmentation de l'effort supporté par les actifs en fixant de manière immuable le rapport numérique de ceux-ci aux retraités impliquerait une hausse substantielle de l'âge du départ à la retraite, résultat sur lequel l'INED a déjà attiré l'attention⁹. Si on voulait maintenir le rapport à 2,7 jusqu'en 2050, cet âge frontière augmenterait d'abord lentement — une demie-année de 1995 à 2005, de 60 à 60,5 ans — puis beaucoup plus rapidement ensuite — de 9 à 12 ans selon le scénario, en l'espace de 45 ans (graphique 2). Prenant alors leur retraite à quelque 70-72 ans, les hommes (nés vers

Graphique 3. — Évolution des âges telle que l'espérance de vie à ces âges égale 10 et 20 ans



9. INED. *Dix-septième rapport sur la situation démographique de la France*, 1988.

1980) pourraient encore tabler, avec la mortalité par âge de 2050, sur une vie de retraite de 16 à 18 ans, les femmes de 20 à 22 ans. L'âge auquel l'espérance de vie s'abaisse à une durée déterminée, par exemple 10 ou 20 ans, ne cesse de reculer d'une table de mortalité à la suivante (graphique 3).

Plutôt que d'augmenter de façon identique pour tous l'âge de la retraite, on pourrait aussi imaginer de le moduler pour tenir compte de l'inégalité sociale devant la mort, phénomène, surtout marqué pour le sexe masculin, qui ne s'est guère résorbé depuis sa mise en évidence (tableau 2). C'est ainsi que les membres du groupe « Prospective personnes âgées » du Plan¹⁰ avaient recommandé de ne plus parler d'âge de la retraite, de raisonner exclusivement en termes de durée d'affiliation à un régime et de porter cette dernière à 40 ou 42, voire 45 ans. Le législateur les a partiellement suivis dans la réforme de juillet-août 1993 des retraites des salariés du secteur privé, allongeant progressivement la durée de cotisation requise mais conservant l'âge de 60 ans pour le bénéfice d'une pension à taux plein. En décembre 1995, les salariés du secteur public et des autres régimes spéciaux ont obtenu que l'allongement de la durée de cotisation ne soit pas étendu à leurs régimes respectifs.

La répartition des sacrifices à consentir reste donc en débat — et en calcul. Mais leur nécessité ne peut être niée.

Tableau 2. — **Espérance de vie des hommes à 60 ans selon la catégorie socio-professionnelle. Évolution de 1960-1969**

	1960 à 1969	1980 à 1989	Gain (%)
Professeurs, professions littéraires et scientifiques	20,8	22,2	6,7
Instituteurs	20,5	21,4	4,4
Cadres administratifs supérieurs	19,8	21,5	8,6
Professions libérales et cadres supérieurs	19,4	21,7	11,9
Ingénieurs	19,2	22,3	16,1
Techniciens	18,4	20,6	12,0
Cadres moyens	18,3	20,7	13,1
Contremaîtres	18,2	21,2	16,5
Cadres administratifs moyens	18,2	20,6	13,2
Professions libérales	18,1	21,4	18,2
Industriels	17,9	19,0	6,1
Agriculteurs exploitants	17,7	20,2	14,1
Employés de bureau	17,3	18,6	7,5
Patrons de l'industrie et du commerce	17,4	19,5	12,1
Artisans	17,3	20,1	16,2
Petits commerçants	17,3	19,3	11,6
Ouvriers qualifiés	16,5	18,8	13,9
Ouvriers	16,2	18,6	14,8
Ouvriers spécialisés	15,9	18,4	15,7
Salariés agricoles	15,6	18,3	17,3
Mancœuvres	15,3	17,1	11,8
Population masculine totale	15,9	17,9	12,6

Source : INSEE.

CALOT Gérard et FEBVAY Maurice « La mortalité différentielle suivant le milieu social. Présentation d'une méthode expérimentée en France sur la période 1955-1960 ». *Études et Conjoncture*, INSEE, n° 11, novembre 1965.

DESPLANQUES Guy. « L'inégalité sociale devant la mort ». *Données sociales*, INSEE, 1993, pp. 251-258.

10. Commissariat Général du Plan. « *Vieillir demain* ». Paris : Documentation française, 1980.

Démosthène, Munich, Sarajevo...

André-Yves Portnoff

Non, l'histoire ne se répète pas, systématiquement, indéfiniment, de manière identique. Mais, en relisant les classiques comme l'a fait ici A.Y. Portnoff, on y trouve parfois des analyses qui demeurent éminemment actuelles.

Tel est le cas des réflexions de Démosthène s'efforçant d'alerter les Grecs contre l'expansionnisme macédonien plus de trois siècles avant Jésus-Christ. Il dénonce alors l'inutilité des condamnations verbales et le danger — en refusant la guerre — d'être victime des tyrans.

L'histoire révèle qu'il avait raison et que nous ne sommes jamais assez vigilants vis-à-vis de l'émergence de phénomènes barbares. Ni suffisamment attentifs aux leçons de l'histoire. Comme en témoignent encore aujourd'hui les massacres que l'on tolère dans l'ex-Yougoslavie et ailleurs.

H.J.

S'ils ont pris connaissance des innombrables motions du Conseil de Sécurité et des déclarations des Occidentaux, les survivants des prétendues zones de sécurité de l'ex-Yougoslavie ont dû se répéter que, décidément, « on n'arrête pas les menées des rapaces avec des mots mais avec des actes ». Et nous avons dû constater avec honte pendant quatre ans que

« nos paroles ne sauvent pas les victimes (...). Ce n'est plus de discours dont elles ont besoin ! ». Quant aux Tchétchènes, massacrés depuis un an par l'ex-Armée Rouge, ils peuvent à peine se faire ces réflexions, tellement discrètes ont été les représentations des démocraties occidentales à celui qu'un ministre européen qualifié d'« ami » et qui vient d'être

admis au Conseil de l'Europe, le 25 janvier dernier.

Or, l'auteur des constats amers que nous venons de citer n'est pas un commentateur actuel, ni l'un de nos grands-parents indigné par les démissions munichoises. Il s'agit de Démosthène, en lutte contre l'expansionnisme macédonien de 352 avant J.C. jusqu'au désastre final de 322 qu'il a payé de sa vie.

La diplomatie verbeuse

Les avertissements lancés par l'orateur aux Athéniens encouragés à la passivité par des politiciens naïfs ou corrompus gardent une actualité inquiétante. En 341, il dénonce le danger des déclarations d'intentions purement verbales : « aucun discours non suivi d'efforts ne suffira à sauver la République » (*À propos de Chersonèse*, 77). La diplomatie verbeuse fait perdre du temps, répète-t-il un an plus tard : « Lorsqu'il s'agit de défendre nos droits verbalement, nous apparaissions imbattables sur ce terrain et on nous donne toujours raison ! Mais en quoi cela arrange-t-il nos affaires ? Notre adversaire n'en a cure. Il a recours aux armes ! (...). Nous, nous restons les bras croisés, satisfaits d'avoir bien causé. Or, l'heure n'est plus aux discours mais aux actes. Les autres (pays) se tournent vers nous, non pour savoir ce que nous allons dire, mais comment nous allons agir » (*4^e Philippique*, 2, 3).

Face à une puissance agressive qui progresse par grignotages successifs, faut-il prendre l'initiative de briser la paix avant d'être directement menacé ? Démosthène s'oppose constamment aux pacifistes par illusion, démission ou corruption : « non, non, nous n'avons pas à choisir (entre la paix et la guerre) : Philippe ne cesse de

s'approprier ce qui appartient aux autres pour s'en servir contre nous (...). Le seul parti qui nous reste, imposé par la justice et la nécessité, c'est de nous défendre contre celui qui a pris l'initiative de l'agression » (*Chersonèse*, 7, 8). Défenseur lucide du droit international, il ajoute que se prétendre encore en paix en refusant de voir les violations macédoniennes du droit et des traités constitue « une affirmation impie, intolérable, un danger public ».

« Comment se fait-il que Philippe puisse mener au grand jour ses opérations, violer le droit, s'emparer de villes sans qu'aucun (des pseudo-pacifistes) ne le désigne comme l'agresseur, alors que ceux qui préconisent de s'opposer à ses menées sont traités de fauteurs de guerre ? » (*Chersonèse*, 56).

Voilà qui rappelle directement les accusations sarcastiques et agacées prodiguées pendant quatre ans par les officiels européens aux intellectuels, artistes, journalistes, notamment français, qui désignaient les nationalistes serbes comme l'agresseur et réclamaient que l'on neutralise les mortiers au lieu de se contenter de soigner leurs victimes survivantes.

Alors que la Macédoine s'est déjà emparée de nombreux territoires, l'orateur interpelle encore les hésitants, leur expliquant qu'ils encouragent l'expansionniste en croyant l'apaiser par des concessions : « lorsque ceux qu'il a agressés nient l'avoir été, que doit faire l'agresseur ? Seulement, le jour où il nous attaquera directement, que dirons-nous ? Quant à lui, il proclamera qu'il n'est pas en guerre contre nous, tout comme il n'attaquait pas les habitants de la ville d'Oréos alors même que son armée occupait leur territoire ! » (*4^e Philippique*, 60, 61).

La défunte Forpronu et les distingués diplomates qui, jusqu'à ces derniers mois,

s'obstinaient à placer sur le même plan les assiégés et les assiégeants, refusant de reconnaître en ceux-ci des agresseurs et en ceux-là des victimes en légitime défense, auraient dû relire Démosthène : « désignerons-nous comme auteurs de la guerre ceux qui veulent se défendre ? ». Attaché aux intérêts de sa patrie, Démosthène démontre par l'exemple aux cyniques qu'à long terme le réalisme, le courage et l'éthique font bon ménage en politique, contrairement à ce que professent tant de petits machiavels modernes : il ne faut pas pratiquer d'alliance contre nature : « tout tyran est l'ennemi de la liberté » (2^e *Philippique*, 25) et d'ajouter « l'ennemi de la loi ». Il affirme en somme que l'État de droit et le droit international sont incompatibles avec l'arbitraire du pouvoir absolu pour qui lois et traités ne sont que torchons de papier.

La guerre contre l'infamie

Les innombrables cessez-le-feu violés avant que leur encre ne sèche en Yougoslavie, tout le comportement d'Hitler, Mussolini, Staline, pour ne citer qu'eux, illustrent cette intuition de Démosthène qui voit dans la défiance la seule attitude sûre pour une démocratie face à un tyran. Et de mettre en garde : « elles n'apportent guère de garantie, ces grandes amitiés entre républiques et tyrans ! ».

En 332, l'armée macédonienne écrase sur terre et sur mer les coalisés grecs. Athènes est obligée, sous la pression de l'occupant, d'accepter un décret abolissant la démocratie au profit d'une oligarchie fondée sur la fortune. Le promoteur

athénien du décret est un vieux stratège valeureux, Phocion, promacédonien de longue date, précurseur d'un autre vieux militaire anti-républicain qui fit passer en France ses idées constitutionnelles en 1940, lui aussi sous la pression des armées ennemies.

Ainsi, note l'historienne Claude Mossé¹, « l'assimilation faite par Démosthène et Hypéride des promacédoniens avec les adversaires de la démocratie finissait par être justifiée ».

L'une des clauses infamantes du traité de paix impose aux Athéniens de livrer aux Macédoniens Démosthène. Celui-ci préfère se tuer lui-même. Naturellement, des esprits réalistes vont conclure que plutôt que d'en arriver là, il aurait fallu essayer de s'entendre avec Philippe de Macédoine.

La réponse de Démosthène vaut encore aujourd'hui : face à un expansionnisme qui veut s'emparer de tout ce qu'il peut arracher, et qui d'ailleurs l'a dit et écrit, comme Hitler, Staline et les nationaux socialistes serbes, il ne sert rigoureusement à rien de faire des concessions. Au contraire, celles-ci sont interprétées comme ce qu'elles sont, des aveux de faiblesse, et elles encouragent à aller de l'avant : « Prenez garde, en cherchant à éviter une guerre, vous vous donnerez un maître ! » (2^e *Philippique*, 25). « Voyant que vous avez abandonné ces villes sans le moindre secours, il a rasé Porthmos » rappelle Démosthène qui énumère la longue suite de villes détruites, de populations déportées ; et pendant ce temps, les « Grecs, témoins, le supportent comme on regarde une averse de grêle : chacun espère qu'elle ne tombe pas sur lui et per-

1. MOSSÉ Claude. *Histoire d'une démocratie, Athènes*. Paris : Le Seuil, 1971 (Points Histoire). Du même auteur, *Politique et société en Grèce ancienne : le modèle athénien*. Paris : Aubier, 1995.

sonne n'essaye de détourner le fléau » (3^e *Philippique*, 33). « Il ne cessera d'abuser de sa force contre tous et d'étendre ses conquêtes que si quelqu'un l'y oblige ». C'est évidemment l'enchaînement qui, de la Rhénanie réoccupée à la Tchécoslovaquie dépecée, à l'Autriche annexée, a conduit à l'agression contre la Pologne et au désastre de 1940. Les alliés ont gagné dangereusement du temps à Munich en laissant croître l'audace et la force d'un inéluctable adversaire. Démosthène l'explique par anticipation (...). « Philippe a atteint un niveau de puissance (...) qui paraissait tout à fait invraisemblable à ses débuts (il y a 13 ans), alors qu'il était encore faible et modeste » (3^e *Philippique*, 21). « Nous le laissons grandir et chaque (État grec) ne se préoccupe pas de sauver la Grèce en croyant sans doute gagner du temps, le temps qu'un autre (État grec) met à mourir ! » (*ib.* 28).

Le refus de voir

Cet égoïsme des Grecs était renforcé par leur incapacité à prévoir. La prospective faisait déjà défaut ! Pour la raison qui, de tout temps, rend aveugle aux signaux faibles. « La commodité du moment et la mollesse l'emportent sur les intérêts du long terme » (2^e *Philippique*, 27).

Le résultat de cette politique de court terme, c'est que constamment pris de court, les Athéniens mis devant le fait accompli à chaque conquête macédonienne doivent se borner à constater qu'il est trop tard pour sauver leurs alliés asservis ou morts ; comme les Occidentaux après chaque prise par les Serbes d'une zone dont ils ont solennellement garanti la protection : « Philippe gagne parce qu'il s'est trouvé prêt à agir avant nous (...). Tout ce qu'il attaque, il le garde sans dif-

ficulté, tandis que nous nous agitons quand le coup de force est achevé. Aussi, nous gâchons nos ressources et (...) nous manifestons notre opposition, notre volonté d'arrêter Philippe toujours trop tard pour agir ; juste à temps pour être humiliés » (*Chersonèse*, 11, 12).

Alors que faire ? Constituer une force de réaction rapide : Démosthène dit et redit qu'il faut « délibérer avant les événements et non après et disposer en permanence d'une flotte prête à transporter des troupes en tout point menacées. Préparons des trières, de l'argent, des soldats » (3^e *Philippique*, 70). « Il faut une armée organisée, lui assurer les moyens de subsistance, lui donner des trésoreries, une administration, des finances sous contrôle » (4^e *Philippique*, 22). Démosthène plaide pour une armée de citoyens face à l'armée de métier et dénonce un mal moderne : la corruption, qu'il accuse de miner — déjà — la République.

L'incurie pour le long terme se double d'un attachement nostalgique pour le « bon vieux temps » et d'une négation du changement : « Ne voyons-nous pas combien presque tout a évolué, combien le présent ressemble peu au passé ? Néanmoins, c'est en matière de guerre qu'il y a le plus de changements et de progrès » (3^e *Philippique*, 47). Et d'expliquer qu'on ne fait plus la guerre seulement pendant la belle saison, que Philippe « ne fait aucune différence entre l'hiver et l'été », qu'il exploite de nouveaux concepts d'organisation des troupes, qu'il combine action armée et achat de traîtres parmi les hommes politiques de ses cibles. Il est clair que le refus de reconnaître les changements du monde s'accorde parfaitement avec l'aveuglement qui empêche de percevoir les signaux faibles précurseurs d'autres changements et notamment de menaces.

Des concessions perverses

L'incurie des cités grecques trop longtemps divisées et passives, voire complaisantes face à la Macédoine n'a nullement servi de leçon aux alliés face à la très résistible montée en puissance du nazisme. La vanité des concessions muniçoises, la découverte de l'horreur des camps nazis, la révélation des atrocités staliniennes n'ont en rien éclairé les gouvernements occidentaux face à l'expansionnisme proclamé des dirigeants ex-communistes serbes, jusqu'à ces derniers mois. Naturellement il ne faut pas confondre le peuple serbe, désinformé, avec ses dirigeants qui d'ailleurs étaient combattus par une opposition démocratique et une courageuse chaîne de télévision indépendante, comme j'ai pu le constater en mai 1991 à Belgrade. Là encore, nous avons ignoré ou méprisé les amis qui se battaient pour nos principes. Et le retour des persécutions raciales, religieuses, politiques, des camps de la mort, des crimes de guerre massifs sur le sol européen a conféré cette « insondable indécence des fêtes du 8 mai » que soulignait ici même le Professeur Pierre Béhar². À la complexité des problèmes, ont répondu la complexité des circuits d'indécision et le simplisme des analystes de courte vue. Certes, dira-t-on, il y a eu un sursaut et les Occidentaux, galvanisés il est vrai par quelque échéance électorale, du moins aux États-Unis, se sont décidés à agir. Ils témoignent même à présent d'une certaine fermeté puisqu'ils

envisagent de protéger militairement les charniers de leurs « protégés » massacrés il y a quelques mois sous leurs yeux.

La question de la gouvernance du monde moderne se pose ; elle n'est pas nouvelle. Ce qui est inédit, c'est le niveau des dangers à cause de la puissance de destruction conférée par le progrès technique aux barbaries d'autrefois, comme le dit Edgar Morin. Si la société reste à ce point amnésique qu'elle n'est pas capable de capitaliser les enseignements les plus évidents des désastres passés, le pire est à craindre. L'espoir n'est permis que si suffisamment de dirigeants acquièrent le courage de la mémoire, l'audace d'agir en hommes d'État gardiens du futur et non en politiciens gestionnaires de leur propre survie à court terme. Il faut aussi que tous les acteurs, c'est-à-dire les citoyens, acquièrent cette vision globale et à long terme qui seule fait percevoir les solidarités de destin, les interdépendances et la nécessité d'investir pour l'avenir. Cela est tout aussi vrai sur les terrains économiques et sociaux.

Le changement ne peut réussir sans pédagogie du changement. Mais comme le signale Michel Crozier³, actuellement les citoyens sont plus ouverts au changement et plus courageux que la plupart de leurs dirigeants, et c'est bien l'un des rares gages d'espoir à un moment où un Vladimir Jirinovski peut se permettre de vomir devant les Parlementaires de Strasbourg son injurieuse prophétie⁴ : « nous nous occuperons de la Tchécquie et vous oublierez jusqu'à son nom ».

2. *Futuribles*, n° 199, p. 81 « Faute d'une âme ».

3. CROZIER Michel. *La crise de l'intelligence*. Paris : InterEditions, 1995. Voir *Futuribles*, n° 200, p. 217.

4. *Le Monde*, 27 janvier 1996, p. 2.

Internet : l'outil et ses applications

Séminaires de formation et ateliers pratiques organisés par
Futuribles International en coopération avec Cybion, société
spécialisée dans la recherche d'informations sur Internet
(Paris, le 23 avril, le 21 mai, le 11 juin et le 27 juin)

OBJECTIFS

Exposer quelles sont les vertus et limites d'Internet comme outil de communication et comme pourvoyeur d'informations. Comment, d'un point de vue pratique, exploiter cet outil : les avantages, les coûts, les erreurs à éviter.

Aider les participants à s'exercer au maniement d'Internet et à tester l'outil à partir de leurs propres besoins (recherche d'informations, messagerie, commerce électronique, vitrine web).

Pour les participants qui le souhaitent, à l'issue du séminaire sont organisés des ateliers spécialisés, strictement limités à 4 personnes, permettant de s'exercer à la pratique d'Internet.

PROGRAMME

Présentation d'Internet

Historique - Le puzzle Internet (mail, newsgroup, gopher, telnet, ftp...).

L'explosion du web - Aspects pratiques (comment se connecter ? quels logiciels ?).

La recherche d'informations sur Internet

Moteurs de recherche existants - Agents intelligents et automatisation des tâches.

Méthodes pour optimiser la recherche d'informations - Cas pratiques.

Développer son propre site Web à faible coût

Avantages d'une vitrine web - Stratégies pour réduire les coûts.

Stratégie pour accroître la notoriété de son site - Outils accessibles à tous pour développer des pages web - Intranet ou le web interne.

Le commerce électronique et l'avenir d'Internet

La monnaie électronique - Moyens de paiement existants - Scénarii possibles.

ATELIERS PRATIQUES SPÉCIALISÉS

Bien que le séminaire soit consacré aux aspects les plus concrets et pragmatiques d'Internet, les participants qui le souhaitent peuvent s'inscrire à des ateliers spécialisés afin d'approfondir de façon individuelle et concrète les questions de leur choix.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à Carlo Revelli ou Gildas Duchesne
Cybion (c/o Futuribles International) 55, rue de Varenne, F 75741 Paris Cedex 07
Tél (331) 45 48 04 50 - Fax (331) 42 22 65 54 - cybion@multicable.fr -
<http://www.cybion.fr>

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

La quête du sens

Les dernières affiches pour les grands magasins parisiens ont fleuri dans le métro et dans la rue. La première série se veut une déclinaison des tendances socioculturelles actuelles sous le slogan « Esprit d'aujourd'hui tu es ici ». La seconde annonce la tenue d'une exposition-vente sur la Chine. Mais l'ensemble de ces supports publicitaires semblent répondre à une même tendance forte : anoblir des objectifs commerciaux en leur donnant du *sens* et répondre par des visuels esthético-mystiques (type *New-Age*) au désarroi ambiant.

L'exemple de l'affiche sur l'exposition chinoise est à ce titre intéressant car plus masqué que les autres dont le base-line annonce immédiatement et sans ambiguïté le positionnement. Sur la partie gauche de l'affiche, une main s'exerce à l'art délicat de la calligraphie. On voit la main, le pinceau, les caractères noirs dessinés sur un papier (affiche, cerf-volant, banderole ?) rouge, couleur symbole de la Chine communiste et couleur porte-bonheur en Asie. L'éclairage, comme provenant d'une bougie, est à la fois sombre, chaud et intime. Aucune des composantes visuelles, pinceau, encre, papier, main n'est parfaite et lisse. Ce n'est pas une œuvre d'art aboutie que l'on nous propose mais un instantané

racontant l'exercice patient d'un artiste. Cette affiche fait appel à plusieurs valeurs fortes de notre époque : le retour sur soi, l'authentique, l'orientalisme. C'est surtout le premier qui nous intéressera ici.

Le retour sur soi, le culte de l'introspection, la connaissance de soi ne passent plus seulement par l'intermédiaire d'un « Psy » quelconque mais sont désormais suspendus, indices mystérieux d'une énigme personnelle, à la pointe d'un pinceau. L'art de la calligraphie est d'abord l'art de la concentration, le souci de la perfection, l'oubli de soi momentanément dans une sorte de méditation active. Cette fusion, « devenir le signe lui-même pour atteindre la perfection de l'exécution », est l'étape nécessaire avant des *retrouvailles* plus profondes *avec soi-même*.

Cette symbolique est tout à fait en accord avec le succès que connaissent aujourd'hui les méthodes asiatiques d'exercice physique ou de concentration comme le yoga. Elle répond aux vœux, latents ou exprimés, d'un ailleurs meilleur. Elle permet aux déçus des grandes causes politiques et sociales, aux perplexes face à l'évolution des valeurs et des structures familiales, de retrouver les clés d'une stabilité centrée sur la connaissance personnelle et garanties par le label *tradition millénaire asiatique*.

La photo de la calligraphie, c'est la promesse d'une vente spiritualisée, expression d'une mystique commerciale teintée d'exotisme ou d'orientalisme dans la plus pure tradition de l'époque coloniale. « Ici, je vous vends la sagesse orientale à vous qui ne savez plus où diriger votre énergie ni à quoi donner encore sens ». On pourrait appeler cela une *ascèse hédoniste de la consommation, un épicurisme capitaliste* : achetez, vous vous ferez du bien physiquement et spirituellement.

Ce n'est sans doute pas par hasard s'il ne s'agit pas d'une photo de paysage, trop touristique, d'un objet traditionnel comme un vase, trop statique ou encore d'un beau visage, trop lointain. C'est une action en train de se faire, un accomplissement, une réalisation. C'est une réponse discrète aux credo actuels, traduction d'une quête existentialiste émotionnelle, désordonnée, fébrile et pathétique : « Réalisez-vous », « Faites quelque chose de votre vie ». Ainsi les publicitaires font-ils coût double. En offrant en pâture sa culture littéraire et artistique, on masque le visage politique encore récemment si contesté de l'Empire du Milieu. Ce n'est plus la Chine du communisme que l'on vente et que l'on vent mais celle d'une tradition lointaine ressentie comme porteuse d'espoir pour nos sociétés capitalistes insensées.

Laurence Schirmann

Colère à deux voix

« Il y a du Tchernobyl dans l'air ! » Cette formule résume le cri d'alarme de cette *Colère à deux voix* de Gabrielle Rolland et Hervé Sérieyx¹. Leur prise de position

est en harmonie, bien évidemment, avec celle assumée par un Michel Crozier non moins en colère dans la *Crise de l'intelligence*². « Nous allons dans le mur » répètent-ils, comme le fait aussi, de plus en plus souvent, Hugues de Jouvenel dans ces colonnes, nous sommes en danger grave de suicide.

Pourquoi ce diagnostic pessimiste ? « Parce qu'on n'a jamais eu autant besoin de l'intelligence des Français », qui sont d'ailleurs plus disposés que jamais à se mobiliser. Or on continue à laminer les talents : « À l'heure où les salariés deviennent vitaux pour l'entreprise, nous n'avons jamais tant fait pour qu'ils s'en distancient » comme d'un lieu de passage où l'on risque d'être pris en otage. Il faut « des collaborateurs engagés, sérieux, désireux d'apporter leur intelligence individuelle et collective » pour gagner la « révolution de l'intelligence », et non plus se contenter « de la seule valorisation de son argent », au détriment de ceux qui précisément sont seuls capables de l'aider à y parvenir.

De plus les entreprises ne peuvent se développer durablement dans un environnement qui serait de moins en moins compétitif parce qu'elles auraient contribué à l'appauvrir. Elles doivent donc produire plus de richesse qu'elles ne consomment de ressources, sinon elles s'enfoncent avec la société « dans la spirale de l'échec, celle dans laquelle le consommateur, peu à peu, disparaît, « avec la montée de la précarité et l'effondrement du pouvoir d'achat ».

Hervé Sérieyx, fort de son expérience dans le domaine, insiste aussi sur la révo-

1. ROLLAND Gabrielle et SÉRIEYX Hervé. *Colère à deux voix, quand les organisations lament les talents*. Paris : InterEditions, 1995.

2. CROZIER Michel, *La crise de l'intelligence*, InterEditions, 1995. Voir l'analyse de ce livre dans *Futuribles* n° 200, pp. 217-218.

lution de survie à accomplir pour passer d'une administration bureaucratique, routinière, sourde, axée sur les dépenses, à une administration d'écoute, innovante, responsable et axée sur les résultats. Le passage obligé est la remise en cause du système de notation des fonctionnaires. Le dernier rapport d'Hervé Sérieyx sur la modernisation de l'administration a été bloqué deux mois à Matignon fin 1994 parce qu'il était inconvenant de mettre en cause les dirigeants de l'administration centrale...

Les auteurs de *Colère à deux voix* concluent avec une logique qui doit déranger « la bêtise ordinaire » de trop de nos dirigeants, que « s'attaquer au laminage des talents devient un projet en soi » à la fois individuel, collectif et sociétal : « c'est une obligation pour tous les décideurs ». Or, si l'on veut réduire le gâchis d'une « ressource » critique, il convient de cesser de « faire l'impasse sur la contribution de la moitié des citoyens ». Cela d'autant que ces dirigeants, ces élites autoproclamées qui maintiennent les structures pyramidales et les pratiques de violence stérilisantes sont, de fait, dans leur immense majorité, des hommes.

Gabrielle Rolland et Hervé Sérieyx en déduisent que « la rémanence de mentalités machistes et d'habitudes patriarcales » nous empêche d'évoluer vers une société à la fois plus juste et plus efficace. Les femmes qui, par nécessité, sont depuis longtemps bien plus « polyactives » que les hommes sont bien placées pour poser de façon novatrice le problème du temps, du travail et de l'emploi.

Actuellement le travail a structuré à ce point la vie des professionnels qu'ils s'identifient à un savoir-faire dont ils ont oublié le sens et qui perd vite de sa pertinence initiale dans le monde en évolu-

tion rapide qui est le nôtre ; ils cessent donc d'exister lorsqu'ils perdent leur emploi par accident ou par départ à la retraite. Il est significatif que la société n'ait une autre attitude que vis-à-vis des artistes, des musiciens et des quelques métiers dont l'exercice s'identifie, même pour les esprits les plus statiques, à la création : un artiste est reconnu comme tel quel que soit son âge et garde donc son identité.

Cette réduction des personnes à leur savoir-faire finit par se retourner contre les hommes mais elle justifie l'éviction des femmes de la plupart des postes de responsabilité élevée, sous le prétexte de la nécessité d'un engagement incompatible avec la maternité, le soin des enfants et les menstrues... Or la course à la compétitivité sans fin et sans sens, à l'excellence inspirée par un darwinisme social sans pitié pour les faibles aboutit aujourd'hui au paradoxe suicidaire selon lequel plus on est un dirigeant important, moins on prend le temps de réfléchir. J'ajouterais que nos hommes politiques qui collectionnent dans leur panoplie des mandats dont le moindre suffirait à monopoliser à plein temps une personne normale, démontrent, quels que soient leurs talents et leurs brillantes intelligences, que les décisions sont d'autant moins réfléchies qu'elles sont plus importantes !

Alors, proclament Gabrielle Rolland et Hervé Sérieyx, « le temps pour soi ne peut être un temps coupable, volé, luxueux.../... la maîtrise de soi n'est pas un luxe de femme riche, la méditation n'est pas l'apanage des moines ». Il y a là des conditions indispensables pour ne pas décider et faire n'importe quoi et se tromper de priorités.

Conclusion, traquons sans complaisance tout ce qui blesse ou tue les initiatives,

les expériences lancées pour construire une société qui exploiterait le progrès technique pour retrouver le sens d'autrefois, cet « humaniste vigoureux qui constitue notre seule richesse distinctive ». Inventons un rythme à trois temps conciliant vies privée, sociale et professionnelle, ce qui n'exclura plus, *de facto*, les femmes des postes de direction. Recherchons une flexibilité choisie, négociée qui ne se confond pas avec « ce temps partiel qui n'est qu'une autre forme de rigidité ».

Voici qui est plus original et plus sérieux que de proposer de partager la pénurie d'emploi.

André-Yves Portnoff

Quel agenda pour la Conférence Inter-Gouvernementale de 1996 ?

Confusion ou volonté dissimulée de ne pas engager un procès de l'Union européenne, à l'heure où l'on s'inquiète du détachement croissant des citoyens à l'égard du projet européen, les contours de la Conférence Inter-Gouvernementale (CIG) restent flous. Depuis six mois, on n'a de cesse de déplorer le brouillard qui entoure sa préparation et l'on craint une conférence fourre-tout, mais le report de la date de son lancement au 29 mars 1996 laisse à nouveau entrevoir une forte indécision sur le contenu précis de son agenda.

L'avis favorable qui a accueilli la présentation du rapport Westendorp, du groupe de réflexion chargé de la préparation de la CIG, lors du Sommet de Madrid de décembre dernier, permet toutefois d'en dégager les grandes tendances.

Il ne s'agira pas d'une révision globale du Traité de Maastricht, et il est impor-

tant de bien distinguer dans les grands enjeux du calendrier de l'UE d'ici l'an 2000 (passage à la monnaie unique en 1999, redéfinition des budgets pour la période 2000-2004, adaptation de la Politique Agricole Commune et des fonds structurels à l'adhésion de nouveaux membres, les prochains élargissements eux-mêmes) ce qui relève précisément de la CIG.

Son but est davantage de préparer ces grands rendez-vous, en adaptant les institutions européennes, plutôt que de prétendre régler toutes ces questions avant la fin de l'année 1996. Les premiers travaux de réflexion destinés à préparer la CIG, qui portaient sur le fonctionnement du Traité de Maastricht ont de la sorte permis de dégager trois grandes conclusions principales qui orienteront toute la CIG. Il est nécessaire :

- de rapprocher l'Union des citoyens,
- de la rendre plus efficace,
- d'améliorer sa capacité d'action extérieure.

Ces objectifs, aussi vagues qu'ambitieux, débouchent donc sur tout un panel de propositions, dont il ne faut pas attendre de profonds changements : alors que l'avenir de l'UEM est loin d'être assuré, l'humeur n'est pas au réformisme audacieux, mais plutôt à des réajustements prudents.

On parle ainsi :

- De promouvoir les valeurs européennes (comme le respect des droits de l'homme ou l'égalité homme/femme), d'assurer une plus grande transparence des institutions européennes (par une plus grande lisibilité des textes et une meilleure information des citoyens).

- D'améliorer les modalités de travail du Parlement européen (par une diminution du nombre de procédures législatives, une harmonisation des modes

d'élection dans tous les États, voire un renforcement de ses pouvoirs en matière de droit d'initiative et de co-décision), du Conseil (par l'extension du vote à la majorité qualifiée dans certains domaines — fiscalité, ressources propres, révision des Traités, PESC — et une nouvelle pondération des voix en fonction du poids démographique de chaque pays dans l'Union et de la Commission (réduction du nombre de commissaires ?...))

— D'accroître l'efficacité de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) par la création d'une cellule d'analyse et de planification, qui dépendrait du Secrétariat du Conseil, en contact étroit avec la Commission, et la redéfinition des liens qui unissent l'UE et l'Union de l'Europe Occidentale (peut-être par l'élargissement de cette dernière à l'Est et sa transformation en pilier de défense européenne de l'OTAN).

Ces différents points sont toutefois très controversés et la règle de l'unanimité à laquelle est soumis la CIG laisse prévoir des débats animés.

Au-delà des enjeux propres de la CIG de 1996 il faut alors espérer que les ministres des quinze États membres de l'UE et le Président de la Commission, Jacques Santer, ne perdront pas de vue le défi majeur de l'UE d'ici l'an 2000 : c'est-à-dire *la redéfinition des contours du projet européen*.

Elvire Letourneur

Les nouveaux mouvements religieux ¹

L'Association Française de Sociologie des Religions a tenu son colloque annuel

1. Compte rendu du colloque de l'Association Française de Sociologie des Religions, Paris, 5-6 février 1996.

en février 1996 sur le thème : « les nouveaux mouvements religieux ». Au même moment la commission parlementaire présidée par Alain Gest rendait public un rapport intitulé « les sectes en France ». Belle occasion pour faire le point sur un phénomène placé à nouveau sous les feux de l'actualité au cours des derniers mois.

Le sens des mots

S'il est un point qui a fait l'unanimité, lors des deux journées de ce colloque, c'est bien la conviction selon laquelle le terme de « secte » est inadapté pour définir les mouvements spirituels qui apparaissent dans un grand nombre de pays depuis plusieurs décennies. Il faut bannir le mot « secte » de la terminologie, au moins académique, et, si possible, lutter par tous les moyens contre un usage médiatique abusif de ce mot, dont on peut observer qu'il présuppose la plupart du temps un jugement de valeur implicite, visant à stigmatiser ces mouvements. L'expression « nouveaux mouvements religieux », reprise par la plupart des intervenants, apparaît préférable, par sa neutralité.

Ce problème de terminologie est redoublé par la difficulté, aussi bien des sociologues que des juristes à définir la notion même de secte. Sur le plan juridique et sociologique, il apparaît en effet difficile de la définir comme une « perversion de la religion », car ce serait là tout bonnement adopter le point de vue de Dieu, seule autorité légitime pour dire le vrai (dans une perspective théologique) en matière religieuse. Ceux qui, systématiquement, par l'emploi du terme « secte », stigmatisent ces mouvements en les présentant comme des enfants hérétiques des grandes religions sont tout bonnement en train de prendre la place de Dieu.

Aujourd'hui, ce type de comportement, aux yeux des principaux intervenants, n'est pas admissible. Surtout lorsqu'on aggrave le tableau en invoquant la manipulation psychique que subiraient les adeptes.

En effet, les sociologues ont depuis longtemps mis en garde sur l'invalidité de la thèse de la « manipulation des cerveaux ». L'observation montre le contraire : de nombreux convertis passent un temps limité dans un mouvement donné. En outre, les experts sont incapables de se mettre d'accord sur la réalité et le contenu de la manipulation. Pourtant, cette thèse est communément admise dans les médias, et les organisations anti-sectes ne cessent de s'en prévaloir. Or, comme le montre très bien Louis Hourmant dans sa communication, la thèse de la manipulation mentale permet, dans son simplisme, d'occulter les vraies raisons du succès des nouveaux mouvements religieux auprès de leurs adeptes. Les attentes de ces derniers ne seront jamais élucidées — qui correspondent à une demande de la société — tant que l'on aura recours à ces arguments pseudo-scientifiques².

En outre, le phénomène n'est pas nouveau comme les médias le suggèrent, dans leur amnésie persistante. Les accusations d'emprise sur les consciences, de détournement de mineur, de malversations politico-financières ne sont absolument pas nouvelles. On les retrouve, comme le rappelle Louis Hourmant, dans la littérature séculaire contre les ordres catholiques, les congrégations protestantes ou les « sectes maçonniques ».

2. En sens contraire, voir l'article de Jean-Pierre Morin « *Contre le viol psychique. Les sectes et la loi* », *Futuribles* n° 181, novembre 1993.

En réalité, il apparaît de plus en plus malaisé dans la société contemporaine d'identifier « *ce qui est religieux et ce qui ne l'est pas* ». Beaucoup de nouveaux mouvements religieux ne ressemblent pas au religieux classique, comme la secte Moon, ou le Soka Gakai au Japon, l'Église de Scientologie ou le Silva Mind Control,...

Savants et politiques

Ces réticences se sont largement exprimées au cours de débats qui ont vu les critiques se multiplier vis-à-vis du dernier rapport parlementaire sur les sectes paru le 10 janvier 1996³. Beaucoup ont en effet accusé le rapport Guyard de n'avoir retenu, dans sa présentation des sectes, que les points de vue négatifs, émanant de sources policières (renseignements généraux) et des associations anti-sectes. Les travaux des spécialistes n'ont guère été consultés et c'est cela qui motive la réprobation unanime des intervenants. Car, en ignorant ces travaux, les rapporteurs ont contribué à renforcer un peu plus l'idée selon laquelle les sectes sont toutes dangereuses. À leur tour, les parlementaires sont donc tombés dans le piège du réductionnisme propre aux médias et à certaines associations. On dira qu'il s'agit là de critiques assez naturelles de la part de chercheurs et d'universitaires vexés de n'avoir pas été consultés. Il n'en reste pas moins que la communication reste difficile entre les scientifiques œuvrant sur des perspectives historiques et les médias voués à l'urgence de l'actualité. Et même si la vigilance vis-à-vis des dangers de certains mouvements doit constituer une priorité pour les pouvoirs publics, la

3. « Les sectes en France », rapport de l'Assemblée nationale, n° 2468, janvier 1996.

connaissance a aussi le droit d'être exprimée, surtout lorsqu'il s'agit d'une réalité complexe, multiple dans ses incarnations, et significative d'une demande d'une partie du corps social. D'autant qu'une étude de Wallis (1977) mentionnée dans la communication de la sociologue Françoise Champion (CNRS) avait montré, à propos de la scientologie, que la stigmatisation sociale du groupe et de ses adeptes avait favorisé l'amplification de la déviance. Le sociologue suisse Roland Campiche (Université de Lausanne) a présenté une explication semblable pour rendre compte de la radicalisation puis du suicide collectif de l'Ordre du Temple Solaire. Une critique sans nuance n'est donc pas le meilleur moyen de lutter contre les « sectes » et c'est cela que les intervenants ont notamment voulu démontrer.

Perspectives

Même si elle demeure mal perçue, il existe une forte hétérogénéité dans l'univers des minorités religieuses. C'est le principal enseignement des recherches scientifiques. Aucune explication unitaire ne peut permettre de rendre compte de l'évolution de la vie religieuse dans les sociétés modernes. On assiste davantage, en notre époque de pluralisme idéologique et religieux, à une *recomposition* du champ religieux qu'à « l'élaboration d'une nouvelle tradition religieuse plus ou moins exclusive » (Roland Campiche). La manifestation vivante de cette recomposition réside précisément dans la diversité des voies et des formules choisies. Elle ne va pas sans poser de problèmes, et pas seulement ceux mis en exergue rituellement par les médias. Comme l'a rappelé Régis Dericquebourg, au cours des vingt dernières années, « la présence des groupes religieux minoritaires est deve-

nue un problème ». Moins par la croissance de leurs adhérents, toute relative, ou leur dangerosité, avérée pour certains mais non généralisée, que par leur difficulté à s'intégrer normalement au sein des États laïcs. En France, leur croissance n'a pas été conforme aux prédictions alarmistes faites par les associations d'opposants aux sectes dans la décennie 1960-1970. Pour R. Dericquebourg, le déclin sensible et, semble-t-il irréversible de l'Église établie dans le domaine des valeurs et du sens a favorisé l'émergence de ce que P. Berger a appelé un « marché religieux ». Son fonctionnement a été rendu difficile par la loi de séparation de 1905. Et si de multiples religions y sont en concurrence et proposent leurs services, certaines sont mieux loties que d'autres. L'enquête de Pierre Messner sur la reconnaissance juridique des mouvements religieux au sein de l'Union européenne montre que le droit et les pouvoirs publics des différents pays favorisent les Églises historiques au détriment des mouvements plus récents mais qui n'en proclament pas moins ouvertement leur caractère religieux. Cette méconnaissance va à l'encontre du pluralisme affiché dans la constitution et les pouvoirs publics, pour le coup, établissent des discriminations incompatibles avec le principe de liberté de conscience.

Reste qu'il ne faudrait pas conclure que l'ASFR a exprimé un avis globalement favorable vis-à-vis des sectes. La dangerosité de certains mouvements est indéniable. Simplement, il ne faut pas ajouter à la confusion et, au nom d'une justice simpliste, bafouer et la vérité scientifique et la liberté religieuse, laquelle implique aussi bien la liberté de croire que celle de fonder un mouvement.

Rémy Oudghiri

Des automobiles plus sobres

Dans l'Union européenne, les voitures particulières sont responsables d'environ 12 % des dégagements de gaz carbonique (CO₂), l'un des principaux « gaz à effet de serre », qui contribue au réchauffement artificiel du climat. On pourrait théoriquement diminuer de 40 % la consommation moyenne des voitures à essence — à performances égales ; les technologies existent, mais une voiture aussi « sobre » coûterait, à l'achat, entre 940 et 2 270 écus de plus qu'un modèle ordinaire. Ces quelques chiffres, tirés d'une récente analyse de la Commission européenne, donnent à penser que les voitures ne deviendront pas moins gourmandes par une sorte d'évolution automatique. C'est pourquoi la Commission a proposé fin décembre aux quinze et à tous les milieux intéressés une stratégie d'ensemble, qui comprend quatre types de mesures.

D'abord la Commission envisage de passer, avec l'industrie automobile européenne et les importateurs de voitures en provenance du reste du monde, un accord par lequel les professionnels s'engageraient à réduire les dégagements de CO₂ avec des objectifs précis. Des accords comparables existent à l'échelon national en Allemagne et au Japon.

La Commission estime qu'il faudra également recourir à des mesures fiscales pour inciter les consommateurs à acheter des voitures moins gourmandes en carburant en compensant d'une manière ou d'une autre le prix d'achat plus élevé de ces voitures « sobres ». La Commission a entrepris une étude sur les systèmes de taxation des véhicules dans les pays de l'Union et elle attend les résultats de cette étude pour prendre une initiative dans ce domaine.

Le troisième type de mesures prévu intéresse l'information des consommateurs. Actuellement, la consommation en carburant des voitures, mesurée en litres par 100 km, apparaît sur les catalogues des constructeurs et dans les halls d'exposition des concessionnaires. Mais cela n'indique pas le coût réel du carburant durant la vie d'une voiture ; d'ailleurs, il semble que les automobilistes ne pensent pas beaucoup au coût de l'essence lorsqu'ils choisissent une voiture. Or une réduction à 5 litres aux 100 km de la consommation moyenne d'essence permettrait, d'après les experts, d'économiser 3 000 écus sur la durée de vie d'un véhicule. Le chiffre de 5 litres aux 100 km représente justement l'objectif moyen de consommation que la Commission envisage pour les voitures neuves à essence ; ce serait 4,5 litres aux 100 km pour les voitures diesel. La Commission veut donc proposer pour les consommateurs un système d'étiquetage relatif à la consommation d'essence, qui présente de façon plus concrète les économies possibles en achetant une voiture « sobres ».

Dernier type de mesures envisagé par la Commission européenne : la recherche et le développement technologique. Pour réduire la consommation d'essence, les techniques déjà commercialisables ou en cours de réalisation portent sur les moteurs, la transmission, l'aérodynamique, l'utilisation de nouveaux matériaux et la réduction du poids (jusqu'à 10 %). Pour mieux coordonner la recherche consacrée aux véhicules, la Commission a créé récemment un groupe de travail sur la « voiture de l'avenir ».

Pour la Commission, il faut agir d'urgence : sinon, les dégagements de CO₂ produits par les voitures particulières auront augmenté, par rapport à 1990, de 20 % en

l'an 2000 et de 36 % en 2010 (une voiture moyenne dégage environ 3 tonnes de CO₂ par an !).

Cités marines

La Fondation 2100, a réuni pendant quatre jours à Monaco les spécialistes du plus haut niveau mondial, venus de 27 pays pour débattre des « cités marines ».

Un développement inévitable

La construction sur l'eau n'est pas nouvelle. Les villages lacustres existaient au néolithique. L'un d'entre eux a été reconstitué en Écosse. Il y en a de nos jours sur tous les continents. Ceux du Cambodge ont récemment fait l'objet d'un magnifique reportage du magazine *Géo*.

Les décideurs ne sont pas pour autant prêts à une démarche systématique de construction marine accueillant des dizaines de millions d'habitants au cours du siècle prochain. C'est cependant ce qui semble se dessiner. Néanmoins, le changement d'échelle et de vitesse du développement ne servira pas obligatoirement le changement de civilisation dont l'espèce humaine a besoin pour survivre. Les cités marines sont à la fois une menace et une chance.

Depuis un demi-siècle, la population mondiale a migré vers les côtes. On sent bien que ce mouvement va se prolonger sur l'eau. C'est une intuition, qui ne saurait convaincre les sceptiques. Mais il faut aussi préciser que les conditions de l'autonomie sont maintenant réunies, alors qu'elles ne l'étaient que partiellement il y a seulement une vingtaine d'années. Car la technologie a évolué. On

peut capter les énergies du soleil, du vent et de la houle, dessaler l'eau de mer, se nourrir avec de l'aquaculture ou de l'agriculture hydroponique, communiquer par des paraboles et des satellites. D'autre part, les matériaux nouveaux (polymères, élastomères, fibres, nouveaux bétons sans armature...) font merveille dans le milieu marin.

Le pourtour de l'Océan Pacifique fourmille de projets. Les réalisations y ont déjà commencé, avec des financements considérables¹. La Corée a lancé la construction d'un aéroport de plus de 7 milliards de dollars au large de Séoul. Au Japon, celui de Kansaï, en fonctionnement depuis un an, en a coûté une vingtaine.

La baie d'Osaka est actuellement le plus grand chantier du monde en matière de cités marines. Au siècle prochain, ce sera sans doute le premier exemple de planification urbaine à grande échelle sur l'Océan². En plus de cet aéroport, est déjà en service la moitié d'une grande plate-forme sur remblai accueillant une ville complète de plus de 10 000 personnes devant Kobé et plusieurs plus petites au fond de la baie. Les autorités régionales ont l'intention de relier ces différentes installations par un tunnel,

1. Communications de : M. Thakurdesai, cabinet RTKL, Los Angeles ; Ahn H.D. & Sun K.D. ; Korea Ocean Research & Development Institute ; C.S. Kung, Sintech Engineering Consulting, Taiwan ; J.C. Chen, Hong Kong University of Science and Technology ; P.K. Takahashi, University of Hawaiï & J.R. Vadus, National Oceanic & Atmospheric Administration, USA ; Takeo Kondo, Nihon University.

2. Interventions de : l'architecte K. Kikutake, pionnier des cités marines au Japon ; P. Craven, Université de Hawaiï ; Murota, Kishida & Murata, Research Committee on Osaka Bay Area Mega Infrastructure, Japon.

tantôt immergé, tantôt émergé, comprenant une autoroute et des transports en commun.

L'argument économique

Mais l'argument le plus convaincant à l'appui du développement des cités marines est économique. Le coût du mètre carré de plate-forme a déjà été divisé par deux depuis une dizaine d'années³, par suite du progrès des techniques de construction, résultant de la capitalisation des expériences, notamment celles de l'Off Shore pétrolier⁴. L'investissement nécessaire serait actuellement de l'ordre de 1 MF (200 000 \$) par habitant (pour une surface de 50 m²). C'est à peu près le double de celui d'une construction terrestre dans une grande ville d'un pays développé.

L'industrialisation est possible. Elle est même plus facile que sur terre. Avec l'automatisation flexible, on peut imaginer de produire des modules, diversifiés et tout équipés⁵, assemblés ensuite selon des architectures variées. Cela permettrait de diviser encore par trois le coût du mètre carré⁶. Dans les toutes prochaines années, la construction en mer peut devenir plus que compétitive avec la construction terrestre.

Dès lors, les pays hôtes de cités marines ne seront plus seulement ceux qui sont à l'étroit sur leur territoire, comme le Japon ou Monaco⁷, ou encore ceux qui vou-

draient gagner du terrain sur la mer, comme Israël⁸. Ce seront aussi bien d'autres lieux.

Des cadres juridiques à revoir

À cet égard, les États qui, comme la France, ont une législation restrictive entravant les constructions littorales, risquent de se trouver complètement dépassés sans pour autant être en mesure de protéger leur environnement. Dans la plupart des pays, le principal obstacle actuel au développement des cités marines n'est pas technique ni économique. Il est juridique.

Il résulte de la vétusté du droit local côtier⁹, sacralisant le domaine public maritime, pour des raisons qui remontent au temps de la marine à voile et s'inspirent de considérations militaires désuètes. Ainsi, au siècle dernier, les eaux territoriales s'étendaient jusqu'à trois milles du rivage, parce que c'était la portée des canons de l'époque. Elles ont été étendues à douze milles par suite des progrès de l'artillerie. C'est maintenant dérisoire face aux performances des missiles de croisière. Mais la règle des douze milles est quand même maintenue, faute de mieux, bien qu'elle ait perdu son fondement originel.

En droit international, le principal texte est la « loi sur la mer », adoptée par les Nations Unies en 1982 et ratifiée par plus de 60 pays seulement en 1994¹⁰. Mais, parmi ces pays, ne figurent aucune des puissances maritimes : ni les États-Unis,

3. Selon le Professeur Frankel, du MIT (Boston, USA).

4. Communication de M. Michel, Doris Engineering, France.

5. La communication du Professeur Frankel proposait des modules de trois hectares.

6. Selon le Professeur Frankel (MIT)

7. Communication de M. R. Bouchet, Département des Travaux Publics et des Affaires Sociales, Principauté de Monaco.

8. Communication de G. Shelef, Israel Institute of Technology, Haïfa.

9. D'après l'analyse de M. Henri Teissier du Cros, Conseiller d'État honoraire (France).

10. Voir le tutoriel présenté par le Professeur Dr Christian Koenig et M^{me} Fitzpatrick, Université Gutenberg de Mayence (Allemagne).

ni la Russie, ni la Chine, ni l'Angleterre, ni les États riverains de la Méditerranée, ni les États côtiers d'Amérique du Sud. La Bolivie l'a ratifiée mais, mises à part les rives du lac Titicaca, elle n'a pas de côtes... Cet embryon de législation ne traite d'ailleurs pas clairement du cas des cités marines. Les rédacteurs ont manifestement pensé à l'exploitation pétrolière ou minière, au passage des oléoducs, des lignes électriques et des câbles téléphoniques, mais pas à l'installation de villes nouvelles.

Les participants à l'Atelier se sont demandés, à titre d'exercice, ce qui se passerait si une multinationale, exaspérée par la pression fiscale de son pays d'origine, décidait de s'installer au milieu de l'Océan. La réponse est qu'il faudrait que soit créé un nouvel État. Or, la création d'États n'est pas prévue par le droit international. Cela n'empêche pas qu'il s'en crée constamment, en général par rébellion contre des États existants. C'est alors le consensus de la reconnaissance diplomatique qui confère existence au nouveau venu.

Dès lors, précisons-le pour les compagnies qui pourraient être intéressées, le scénario pourrait se dérouler en trois temps :

1 — Une cité marine est construite et peuplée.

2 — Les habitants se proclament constituants d'un nouvel État et se donnent une constitution.

3 — Ce nouvel État ayant été reconnu par un nombre suffisant de Nations complaisantes, la multinationale décide d'y implanter son siège social.

La principale difficulté de ce scénario est qu'il faudrait qu'elle se donne les moyens d'assurer sa défense contre la piraterie.

Du village de vacances à l'université de la mer

L'objectif poursuivi par la construction de ces cités est loin d'être le même partout. Les plus séduisantes sont conçues à des fins touristiques, tel Port Grimaud (1 800 logements donnant sur un plan d'eau de 27 ha) dans la baie de Saint-Tropez¹¹. Ce village, construit il y a trente ans, a bénéficié du développement des loisirs nautiques sur la Riviera française, qui compte actuellement plus de 25 000 places d'amarrage dans ses différentes « marinas ».

À Port Grimaud, chaque maison donne, d'un côté sur la terre, de l'autre sur l'eau, et possède son anneau pour amarrer un bateau de plaisance. Cette expérience positive, témoin de la montée en puissance de la société des loisirs, n'est maintenant plus la seule. Les quatre projets présentés pour l'extension de Monaco¹² sont tous orientés vers l'immobilier d'agrément, et le projet longeant la côte marocaine¹³ procède aussi de la même inspiration.

Toutefois, ce village, comme beaucoup de stations balnéaires, déborde de monde en été mais reste vide l'hiver, n'ayant guère d'autres activités que celles engendrées par le tourisme saisonnier. Si l'on avait à le refaire, à la fin des années 90, avec la crise de l'emploi, on chercherait certainement à diversifier les fonctions, en y rajoutant au moins de quoi maintenir une animation hivernale.

11. Une visite à l'atelier de l'architecte de Port Grimaud, F. Sperry, qui réside sur place, a été organisée à la fin du symposium par M. Bouchet.

12. Par les architectes Sperry, Zoppini, Pinseau et Bélaïeff.

13. Conçu par R. Pinseau.

En fait, le projet dont on rêve serait celui d'une université de la mer, se prolongeant par un technopôle et une base de loisirs.

À l'opposé de ce rêve de sagesse, il faut constater¹⁴ que les terriens résistent difficilement à la tentation de se débarrasser sur la mer de ce dont on ne veut plus sur terre. Une grande partie des réalisations répond hélas à cette préoccupation. On construit des aéroports au large pour éloigner le bruit, on projette des installations de traitement des déchets ou d'autres usines polluantes.

Le défi : une civilisation de la mer

Dès lors, la protection du milieu marin devient un enjeu planétaire. Les cités marines posent des problèmes éthiques. Déjà, l'écosystème méditerranéen a été fortement endommagé par l'exploitation sans retenue de ses riverains. Déjà, à l'échelle mondiale, des quotas de pêche doivent être imposés pour protéger certaines espèces. Les océans ne pourront supporter plus des 70 millions de tonnes que les pêcheurs prélèvent chaque année. En fait, l'espèce humaine est actuellement, par rapport à la mer, dans la situation des débuts du néolithique, au temps des chasseurs cueilleurs avant l'extension de l'agriculture. La pêche est pour la mer l'équivalent de la chasse sur terre. L'équivalent de l'agriculture, démarche systématique, c'est l'aquaculture. L'homme sait enrichir le milieu marin¹⁵. Il sait lui faire produire de la biomasse en quantité. Il saurait aussi, s'il le voulait, jardiner la

mer, la transformer en espace d'agrément et vivre en harmonie avec elle.

Mais il ne s'est pas donné la forme d'organisation qui effectue ce travail de son propre mouvement. Et les effets de l'économie de marché sont dévastateurs si aucune régulation ne vient en canaliser le dynamisme. Plus encore que d'ingénierie technique, le milieu marin a donc besoin d'une ingénierie économique et sociale qui dégage les ressources financières nécessaires à sa protection et à son entretien. Il est dans la même situation que les grandes forêts naturelles, telles que l'Amazonie, et risque d'autant plus que, sous l'eau, les dégâts se voient moins que sur terre.

En vérité, le défi de la construction d'une « civilisation de la mer » est une nouvelle stratégie pour l'espèce humaine et un enjeu beaucoup plus subtil que les discours des économistes ou des ingénieurs. La référence à l'histoire des sociétés aquatiques telles que Venise¹⁶, démocratie millénaire, montre comment une collectivité apprend peu à peu à connaître les équilibres du milieu et comment elle s'organise en symbiose avec lui pour faire face aux aléas. Si le brevet d'invention est né à Venise, ce n'est pas sans lien avec l'obligation de créativité qu'exigeait la vie dans la Lagune. Dès lors, vouloir prédéfinir d'un point de vue utilitariste¹⁷ le fonctionnement des cités

14. Avec le Professeur Frankel.

15. Les premières expériences ont été dirigées dans le Languedoc par le Professeur Doumenge, actuellement directeur du Musée Océanographique de Monaco.

16. Conférence de M. Marzollo, Unesco Roste, Venise.

17. Communications du Professeur Chii, Faculty of School Education, Hiroshima University et des architectes Paul Maymont et Jacques Rougerie, pionnier de la conception d'habitats sous-marins. J. Rougerie pense qu'une nouvelle civilisation naîtra de la mer. C'est pourquoi il s'attache particulièrement à familiariser les enfants, plus réceptifs et imaginatifs que les adultes, avec l'élément marin.

marines serait risquer de perdre son âme et aller contre les lois de la vie.

En conclusion, les participants à l'atelier « Cités marines 95 » recommandent la constitution d'une ONG¹⁸ qui défende une approche éthique de la future civilisation des mers et, en particulier, étudie les modalités organisationnelles et juridiques planétaires nécessaires pour canaliser l'exploitation des Océans en un développement « soutenable » et harmonieux. Un second atelier « Cités Marines » est prévu pour novembre 1999.

Thierry Gaudin

Un million de nouveaux Européens entre 1990 et 1993

La plupart des naturalisés étaient Marocains, Turcs ou ex-Yougoslaves.

Entre 1990 et 1993, un million de personnes ont acquis la nationalité de l'un des quinze pays composant l'actuelle Union européenne et, de 1981 à 1993, le nombre des naturalisations dans l'Europe des quinze a presque doublé.

Le nombre des naturalisations est passé, dans l'Europe des Quinze, de 150 000 environ en 1981 à plus de 290 000 en 1993, avec de fortes augmentations en 1985 et 1989, dues à des changements de lois en Belgique et au Royaume-Uni. Depuis 1990, les plus fortes augmentations du nombre des naturalisés se sont produites en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède.

Les personnes naturalisées entre 1990 et 1993 avaient à l'origine pour la plupart (près de 860 000) la nationalité d'un pays extérieur à l'Union, surtout la Turquie, le

Maroc et les États de l'ex-Yougoslavie ; les autres (140 500) avaient déjà la nationalité d'un pays de l'Union à quinze.

Entre 1990 et 1993, parmi les pays de l'Union à quinze, ceux qui ont octroyé le plus grand nombre de naturalisations sont la France (233 000), le Royaume-Uni (218 000), les États du Bénélux (204 000 en tout), l'Allemagne (129 000) et la Suède (116 000). C'est aux Pays-Bas et en Suède que la proportion de naturalisation par rapport au nombre d'étrangers résidents apparaît la plus élevée.

En 1993, les étrangers les plus nombreux à avoir acquis l'une des nationalités de l'Europe à Quinze ont été d'abord les Turcs (43 000), puis les Marocains (31 000), suivis des ex-Yougoslaves (25 800).

Contrairement aux résidents étrangers de l'Union, les citoyens des États membres se font de moins en moins naturaliser à l'intérieur de l'Europe des Quinze : leur nombre s'est réduit des deux tiers entre 1981 et 1993. Ces naturalisations « intra-européennes », qui représentaient 25 % du total de l'Union en 1981, se réduisaient à 9 % en 1993. Selon le rapport d'Eurostat, ce déclin s'explique par la libre circulation entre pays de l'Union — garantie plus généreusement ces dernières années — qui enlève beaucoup d'intérêt à la naturalisation.

Parmi les Européens (des Quinze) les plus nombreux à avoir acquis une autre nationalité de l'Union en 1993, on trouve les Portugais (6 500, dont 80 % sont devenus Français) puis les Italiens (4 000, dont 50 % ont choisi soit l'Allemagne, soit la France). En 1993, le nombre total des naturalisés « intra-Européens » s'est élevé à 26 000 à peine.

Le rapport souligne que certaines nationalités extérieures à l'Union, fortement représentées dans certains pays membres,

18. Suivant la suggestion de M. Teissier du Cros.

restent très peu concernées par les naturalisations : par exemples les Iraniens en Allemagne ou les Philippins en Italie — et même, dans une certaine mesure, les ex-Yougoslaves. Eurostat explique ce phénomène par le fait qu'il s'agit

d'immigrés récents. En 1993, dans l'Europe des Quinze, 11,6 millions de résidents n'avaient la nationalité d'aucun pays membre.

Source : Eurostat.

Analyses critiques

ATTALI Jacques. *L'économie de l'apocalypse.* Paris : Fayard, 1995, 209 p.

L'ouvrage de Christophe Urbanowicz, « L'empire nucléaire éclaté » (analysé dans ces colonnes, voir *Futuribles* n° 205), s'attachait à dénoncer les désastres écologiques et humains qui ont accompagné, dans ce pays, le développement et les essais des armes nucléaires, et à démonter les filières de trafic par lesquelles les anciens *apparatchiki* écoulent les produits supposés stratégiques dérobés dans les laboratoires de l'ex-Union Soviétique, contribuant ainsi à la prolifération mondiale des menaces.

Sur ce même thème de la prolifération, le livre plus austère de Jacques Attali transmet au grand public la teneur d'un rapport rédigé par l'auteur à la demande du Secrétaire général des Nations Unies. Quoique traitant principalement des armes nucléaires, le risque envisagé englobe l'ensemble NBC (nucléaire, biologique, chimique).

Jacques Attali estime le stock mondial de plutonium à 1 300 tonnes, dont 265 de qualité militaire, et à 1 500 tonnes la quantité d'uranium hautement enrichi : de quoi faire, selon la Rand Corporation, environ 100 000 bombes atomiques rudimentaires. De plus, les programmes nucléaires civils produisent annuellement 7 000 tonnes de combustible irradié, s'ajoutant aux 100 000 tonnes déjà accumulées et constituent une réserve d'uranium enrichi imbrûlé et de plutonium, que l'on peut extraire si l'on dispose d'une usine de retraitement, ou si un autre pays veut bien s'en charger (ce que fait la France au profit du Japon). La capacité mondiale de retraitement est de 5 600 tonnes par an, produisant 56 tonnes de plutonium « civil », 46 tonnes de déchets à vie courte et 10 tonnes d'actinides « dangereux pour un million d'années ».

Chemin faisant, l'auteur dénonce avec force l'hypocrisie de la filière MOX (Mixed Oxydes), chère à la France, qui prétend réemployer le plutonium dans des réacteurs classiques pour produire de l'énergie électrique, mais

qui, en réalité, augmente les risques de prolifération sur l'ensemble de la chaîne.

En définitive, le monde est assis sur une poudrière qui abritait, avant le début de démantèlement, environ 15 000 charges nucléaires aux USA, 34 000 en Russie, 3 000 en Ukraine et Kazakhstan, quelques centaines en Chine, Israël, Afrique du sud... ainsi qu'un stock de matière fissile équivalent à des dizaines de milliers de têtes supplémentaires.

La nature du risque étant ainsi définie, Jacques Attali s'interroge sur les mesures adoptées pour le circonscrire. En premier lieu, il constate que le contrôle de sécurité, mis en place par l'agence de Vienne, l'AIEA, dans le prolongement du traité de non-prolifération (TNP), est une véritable passeoire : l'Agence dispose de trop peu de moyens, les contrôles ne s'exercent que sur les pays qui veulent bien s'y soumettre et seulement sur les installations civiles, les inspections ne peuvent être effectuées à l'improviste mais doivent être annoncées à l'avance, de sorte que les équipements compromettants peuvent être déplacés avant l'arrivée des inspecteurs. De plus, les techniques de mesure et de comptabilité, ainsi qu'un nombre insuffisant de points de mesure sur les installations, ne permettent pas d'espérer une très grande précision : les marges d'erreur, le MUF (Material Unaccounted For), peuvent représenter de un kilogramme à une tonne de plutonium, de quoi faire plusieurs bombes chaque année. Néanmoins, le système de garanties de l'AIEA a le mérite d'exister, de contribuer à l'autodiscipline des opérateurs, et de servir de référence pour l'harmonisation des techniques nationales d'inventaire et de surveillance.

L'auteur s'attaque enfin à l'aspect politique du problème, passant en revue les étapes successives d'une prise de conscience collective de la gravité de la situation, les progrès faits par les USA et l'URSS puis la Russie, sur la voie d'un démantèlement progressif et équilibré des arsenaux nucléaires (traités Start 1 et 2), ainsi que les dispositions adoptées pour freiner les ventes incontrôlées de matières nucléaires (Comité Sangger, Club de Londres ou Nuclear Supplier Group) et de missiles (régime MTCR du G7).

Il propose « un plan de la dernière chance », combinant un moratoire sur la production des matières nucléaires, la signature d'un traité Start 3 plus ambitieux, la modernisation et le renforcement des contrôles de l'AIEA et la publication des résultats d'audits, l'utilisation concertée des satellites d'observation pour dépister les installations et mouvements suspects, le couplage de l'AIEA et d'Interpol dans un espace d'enquête élargi, le regroupement des matières sensibles dans un nombre limité de sites sous contrôle international, l'appauvrissement isotopique des stocks de matières de qualité militaire. Vaste programme, on en conviendra, mais à la mesure de la folie suicidaire que recouvrait la guerre froide.

Pierre Bonnaure

CONSEIL MONDIAL DE L'ÉNERGIE. *New Renewable Energy Resources, A Guide to the Future*. London : Kogan Page, 1994, 360 p.

Rédigé de 1989 à 1992 par 80 spécialistes sous la direction du Comité des Études du Conseil Mondial de l'Énergie, groupe présidé par le Professeur Volkov (Russie), cet ouvrage a pour objectif d'évaluer la place que pourrait avoir les « nouvelles » énergies renouvelables dans la consommation mondiale d'énergie au cours des prochaines décennies. L'horizon principal est fixé en 2020 et quelques perspectives à très long terme sont évoquées (2100).

Les nouvelles énergies renouvelables considérées ici sont l'énergie solaire, l'énergie éolienne, la géothermie, l'énergie des marées et des océans, la petite hydraulique et la biomasse moderne. On peut regretter que deux formes importantes d'énergie renouvelable se trouvent délibérément exclues, la grande hydraulique et la biomasse traditionnelle (bois, déchets), en raison des problèmes spécifiques qu'elles posent. Le potentiel total des énergies renouvelables est cependant indiqué de façon à placer ces nouvelles énergies renouvelables dans le contexte énergétique global.

L'analyse réalisée à partir d'expertises sectorielles et locales (*bottom-up*) constitue la première étude détaillée et globale du Conseil Mondial de l'Énergie sur le sujet. Comme dans les derniers scénarios énergétiques publiés par le CME¹, une politique énergétique prenant en compte l'environnement est explorée, en complément des évolutions tendanciennes, de façon à illustrer l'ampleur des possibilités futures des nouvelles énergies renouvelables. Les impacts environnementaux de chaque forme d'énergie sont présentés, en particulier pour ce qui concerne le risque de changement climatique induit par un renforcement de l'effet de serre.

Malgré une incontestable prise en compte de l'état de l'art actuel, des incertitudes demeurent quant aux estimations quantitatives des potentiels. L'évolution future des technologies et des coûts, déterminante, est en effet difficile à cerner, d'autant plus que les moyens consacrés au développement des nouvelles énergies renouvelables restent embryonnaires.

Globalement la contribution actuelle (1990) des nouvelles énergies renouvelables estimée à 164 Mtep (1,9 % des 8 800 Mtep consommées dans le monde), pourrait passer à 540 ou 1 344 Mtep en 2020 selon le scénario considéré, tendanciel ou environnemental, soit 4 % ou 12 % du total. La plus grande partie de ces ressources serait consommée dans les pays en développement. Au dire de la Commission, « un tel développement, sensiblement une multiplication par 10 par rapport aux années 90, techniquement possible, sup-

1. CONSEIL MONDIAL DE L'ÉNERGIE. *L'énergie pour le monde de demain*. Paris : Technip, 1993.

pose un effort général et soutenu de la communauté internationale dans son ensemble comprenant une réorientation des priorités et de la politique économique ». Dans le même temps, les énergies renouvelables principales, hydraulique et biomasse traditionnelle, passeraient de 1 559 Mtep actuellement (18 % du bilan mondial) à 2 844 ou 3 279 Mtep (21 % ou 30 %).

Du point de vue des filières, la biomasse moderne présente le plus grand potentiel probable, suivi par les énergies solaire et éolienne. La biomasse a l'avantage d'être une énergie renouvelable naturellement stockée. La ressource est diverse et très largement répartie. Elle peut être utilisée directement, ou convertie en électricité ou en carburant. La contribution probable de la biomasse moderne aux approvisionnements primaires de 2020 est évalué à 1,8 % ou 4,2 %.

L'énergie solaire peut théoriquement couvrir largement tous les besoins énergétiques mondiaux que ce soit dans une approche centralisatrice (centrales solaires au sol ou dans l'espace) ou distribuée (généralisation des toits solaires dans un monde désurbanisé). Le potentiel technique à long terme est estimé à 40 % des besoins d'énergie, réparti suivant trois types d'utilisation, chauffage dans l'habitat, électricité photovoltaïque décentralisée et centrales thermosolaires. Mais les contraintes qui s'opposent au développement de cette énergie en réduisent la pénétration probable en 2020 à 0,8 ou 2,7 % des consommations primaires selon le scénario. L'écart entre potentiel technique et pénétration probable illustre l'importance des contraintes.

Du point de vue méthodologique, les potentiels sont estimés par analyse des ressources physiques, des techniques disponibles et des contraintes économiques et structurelles, dans un monde découpé en 19 régions, la quantification est faite en évaluant un taux de pénétration « réaliste » des marchés sectoriels pour chacun des deux scénarios.

Comparées à d'autres travaux récents de prospective, ces estimations se situent nettement en dessous de celles publiées par Johansson *et al.* dans le prolongement de la conférence de Rio². Le CME évalue la contribution de l'ensemble des énergies renouvelables à 3 280 Mtep, 29 % du total, alors que Johansson *et al.* l'estiment à 5 710 Mtep (40 % d'une consommation totale nettement supérieure, 14 400 contre 11 200 Mtep). La différence tient essentiellement à la biomasse dont le développement est particulièrement important dans le scénario Johansson (60 % des renouvelables, plus de 3 400 Mtep contre 1 000 actuellement).

Les contributions de la biomasse et de l'hydroélectricité dans le scénario « à dominante écologique » du CME sont voisines de celles évaluées par le scénario NOÉ (Nouvelles Options Énergétiques) publiées en 1990 par B. Dessus et F. Pharabod³. Par contre, le scénario CME affiche une pénétration plus rapide que dans NOÉ des énergies solaire, éolienne, géothermique

2. JOHANSSON *et al.* *Renewable Energy Sources for Fuels and Electricity*. Island Press, 1993, 1160 p.

3. DESSUS B., PHARABOD F. *Revue de l'Énergie*, n° 421, juin 1990 et *Futuribles*, n° 189, 1994.

et des océans. Malgré ces divergences, les scénarios CME « écologique » et NOÉ arrivent à une contribution globale analogue des énergies renouvelables (27 % et 29 %) aux approvisionnements mondiaux en 2020.

L'ouvrage du CME est très bien documenté, il présente une analyse pertinente des potentiels et prend largement en compte les contraintes qui entravent le développement des énergies renouvelables. Mais certains passages donnent toutefois l'impression que le Conseil Mondial de l'Énergie, commanditaire et pilote de l'étude, ne croit pas à l'occurrence du développement des renouvelables. Cela représenterait trop de changements dans le mode de fonctionnement usuel auquel les compagnies d'énergie, constitutives du CME, sont attachées.

François Pharabod

ATTIAS-DONFUT Claudine (sous la dir. de). *Les solidarités entre les générations. Vieillesse, famille, État*. Paris : Nathan (Essais et Recherches), 1995, 362 p.

Cet ouvrage collectif, qui réunit les contributions d'historiens, de sociologues, d'économistes parmi les meilleurs spécialistes français et étrangers, s'est donné pour objet d'examiner « ensemble et dans leurs interactions et interférences, les solidarités publiques entre générations qui sont au cœur de l'État providence et les solidarités familiales intergénérationnelles... ces deux circuits ayant des implications mutuelles aussi profondes que mal perçues ».

Dès les années 60, diverses recherches menées dans les pays occidentaux attestaient que, si, historiquement, l'industrialisation de la société avait parfois temporairement désorganisé les relations familiales, le rôle de la famille ne se réduisait pas à des échanges affectifs et qu'elle gardait une fonction instrumentale. Ainsi par exemple, en France, les travaux pionniers de L. Roussel (1976) corroborés par ceux d'A. Pitrou (1978) montraient que contrairement aux thèses de Parsons « l'autonomie des ménages ne s'était pas accompagnée de la rupture des familles ».

Tenant compte du nouveau contexte démographique — l'allongement de la vie a multiplié le nombre des familles à 3 voire 4 générations — les recherches actuelles (cf. notamment, les contributions de C. Attias-Donfut, S. Renaut et A. Rozenkier sur l'enquête tri-génération de la CNAV) s'intéressent à la redistribution des échanges affectifs et matériels qu'impose, au sein de la famille, cette co-longévité des générations successives.

Les études antérieures avaient montré que les réseaux d'entraide fonctionnent verticalement (ascendants-descendants), les frères et sœurs, et *a fortiori* les parents plus éloignés, n'étant que rarement sollicités. Les travaux récents confirment ces résultats et justifient l'intérêt de focaliser les

recherches sur les transferts entre générations. Ils apportent des précisions sur la densité des réseaux et révèlent le faible nombre de personnes (3 ou 4) mobilisées au sein de la parentèle pour l'échange de services. Ils montrent que les solidarités sont plus marquées en ligne matrilatérale et soulignent, une fois de plus, que les femmes en sont les protagonistes. Enfin, ils mettent en avant l'existence d'une classe d'âge pivot des relations intergénérationnelles : les 50-60 ans. Ces derniers, premiers pourvoyeurs d'aide, sont l'objet d'une double requête : celle de leurs parents en perte d'autonomie, celle de leurs enfants en quête d'autonomie.

Les flux de services des parents vers les enfants sont plus importants que ceux des enfants vers les parents, sauf dans l'extrême vieillesse. L'arrivée éventuelle de la dépendance est l'occasion d'une véritable mobilisation familiale, l'aide de la famille s'avérant beaucoup plus importante que l'aide professionnelle, privée ou publique. Sur fond de crise économique menaçant l'État providence, l'importance des réseaux familiaux a d'ailleurs été « redécouverte » par certains à travers la prise en charge de la dépendance. Comme nous l'exposent divers auteurs, cette dernière est désormais l'objet d'un véritable enjeu où s'affrontent les acteurs institutionnels, les familles et l'État pour la répartition des responsabilités, des charges et des coûts. On note déjà un certain désengagement de la part de certains États.

Le sens du flux net de services entre parents et enfants dépend, en fin de compte, de la période du cycle de vie où ont lieu ces échanges. Traditionnellement, les transferts financiers suivaient la même évolution : de crédateurs, les parents devenaient débiteurs lorsque, le grand âge venu, ils cessaient de travailler. Désormais, en France, à quelques exceptions près, les flux monétaires sont descendants. De fait, aujourd'hui comme hier, les transferts financiers privés visent à compenser au sein de la famille les inégalités entre les générations. La croissance exceptionnelle de l'après-guerre a permis aux générations d'ascendants de s'enrichir tandis qu'un système de retraite parmi les plus avantageux du monde leur évite la désépargne ; à l'inverse la crise économique touche prioritairement les jeunes. Depuis le début du siècle, les héritiers sont toujours plus nombreux et, malgré la multiplication des donations, plus âgés, mais le poids des transmissions dans l'accumulation patrimoniale diminue. Le flux net des transferts publics bénéficiant aux ascendants, les transferts privés intergénérationnels en neutralisent donc une partie. Les politiques redistributives de l'État favorisent, par contre, de plus en plus souvent les personnes âgées : durant ce dernier quart de siècle, les revenus des retraités ont crû plus vite que ceux des actifs tandis que, depuis 1987, les jeunes ont vu leur pouvoir d'achat se dégrader. Désormais, le niveau de vie des 60 ans et plus a rejoint, voire dépassé, celui des actifs. La poursuite de ces tendances ne risque-t-elle pas de conduire à une situation explosive ? Peut-on laisser aux familles le soin d'assurer l'équité intergénérationnelle ?

Non, car l'aide familiale est un instrument de solidarité inégalitaire. Tous les individus n'ont pas une famille, proche qui plus est — la proximité spatiale étant un des déterminants de l'intensité de l'aide, comme l'ont souligné plusieurs auteurs —. Toutes les familles ne sont pas par essence solidaires. Si les échanges familiaux rééquilibrent les avoirs entre générations, ils accentuent les inégalités intragénération ; on ne peut donner que ce que l'on a, c'est donc dans les familles les plus riches en affection, temps ou argent que le soutien est le plus fort. L'adversité est inégalement répartie et s'abat plus fréquemment sur les défavorisés. Ainsi, par exemple, les familles au bas de l'échelle sociale ont plus souvent des parents dépendants (cette affirmation demanderait cependant à être vérifiée, car elle peut tenir à un simple artefact statistique ; certes à âge donné, les parents des milieux populaires ont un état de santé plus déficient, mais comme les parents des milieux favorisés vivent plus longtemps, la prise en charge pour la génération-pivot pourrait être tout aussi importante en haut de la hiérarchie sociale mais décalée dans le temps) et font moins appel à une aide extérieure pour les soulager. Enfin le recours à la famille atteint vite un seuil critique dès que la situation a tendance à perdurer. Les solidarités familiales ont donc leurs limites, ces dernières prouvent la nécessaire synergie entre transferts publics et soutiens privés pour une « solidarité partagée ».

Séduit et surpris par certains résultats (tel que, par exemple : « les facteurs liés à la solidarité familiale vers la fin de l'adolescence permettant, mieux que les facteurs liés au statut social, de prévoir ce que seront la santé physique et morale, et le revenu, vingt ans plus tard »), le lecteur regrette parfois de n'avoir qu'une brève présentation des recherches et de ne pas pouvoir vérifier si elles sont suffisamment étayées. Regrettons que, parfois, les déductions sur les interactions entre solidarités publiques et solidarités privées semblent un peu rapides, il faut dire que la société n'est pas un laboratoire où l'on peut travailler facilement « toutes choses égales par ailleurs ». Ce livre n'en demeure pas moins globalement très intéressant.

Christiane Delbès

POPCORN Faith. *Le rapport Popcorn comment vivrons-nous l'an 2000 ?* Paris : Les Éditions de l'homme, 1994, 268 p., 119 F.

Quelles vont être les grandes tendances de la vie quotidienne en Amérique du Nord en 2010 ? Telle est la question à laquelle Faith Popcorn (Plotkin de son vrai nom), considérée par les Américains comme la « Nostradamus du marketing », prétend répondre dans cet ouvrage d'une lecture aisée, qui donne parfois au lecteur l'impression que l'auteur affirme des vérités premières.

La méthode de Faith Popcorn, qui s'apparente aux socio-styles du Centre de Communication Avancée de Bernard Cathelat, est basée sur le repérage des signes précurseurs de l'avenir, à travers la lecture des livres, journaux et revues, le suivi des émissions de télévision, des films et des disques, l'observation de ce qui se passe dans les magasins, des enquêtes auprès d'un panel d'Américains de toutes catégories sociales et la consultation d'un grand nombre de spécialistes. À l'aide de ces instruments, son agence, Brainreserve, a décelé 10 tendances qui devraient orienter la vie quotidienne des Américains d'ici l'an 2000.

La première est la transformation du « cocooning », dont l'annonce à la fin des années 70 avait fait la célébrité de Faith Popcorn. Les besoins d'isolement et d'évitement, de paix et de protection, de confort et de contrôle vont évoluer. L'état d'esprit d'autosauvegarde va augmenter et se traduire par un besoin accru de sécurité, de contrôle de l'environnement personnel et de recherche du cocon social, « se blottir les uns contre les autres et se réconforter ». Les entreprises de distribution devront penser à aller chercher le consommateur chez lui et ne plus espérer qu'il se rende de lui-même dans les magasins. Les entreprises qui sauront offrir des activités pour les heures passées en voiture vont prospérer.

Plusieurs autres tendances portent sur le comportement psychologique des individus : le besoin d'évasion, la recherche du raffinement, le sur-mesure ou « égonomie », le retour en enfance (« une génération entière de personnes vieillissantes redevient un enfant gaffeur ») ou la recherche de vies multiples (« être autant de personnes que nous pouvons ») qui va se concrétiser par l'essor des appareils multifonctions et le développement des espaces qui proposeront toute une palette de services en un même endroit.

La prolongation de la durée de la vie va entraîner le refus de se plier aux limites traditionnelles de l'âge et toutes les dépenses de santé et de beauté correspondantes.

Dans le domaine du travail, va apparaître de plus en plus le phénomène du repli loin du bureau, le « départ monnayé » pour vivre longtemps et bien. Les gens vont travailler loin du bureau traditionnel, grâce au travail à distance, chez soi, de préférence à la campagne. En même temps, l'idéal de l'entrepreneur individuel va connaître un renouveau.

L'exigence des consommateurs sur la qualité des services s'accompagnera d'une augmentation du « sens de la responsabilité » vis-à-vis de l'environnement, de l'éducation et de l'éthique.

Chaque innovation — effective ou potentielle — est analysée selon sa conformité aux dix tendances. À partir de là Faith Popcorn conseille ses clients, la plupart étant des entreprises de produits de grande consommation.

La lecture de ce livre est parfois stimulante, quand on sait que beaucoup des tendances nées aux États-Unis vont se retrouver en Europe quelques années plus tard. Mais il faut bien voir les limites de la méthode de l'auteur qui ne peut concerner que des biens de consommation et s'avère insuffisante si l'on s'intéresse aux biens industriels, aux problèmes politiques, économiques ou sociaux. Aucune de ces prévisions n'est quantifiée et l'ensemble ne peut guère prétendre à être qualifié de travail de prospective. Il n'y a guère de surprise et tout reste bien dans les normes du « bon genre ». A supposer qu'aucune rupture ne viendra rompre cet équilibre de bon aloi des nantis.

Gérard Blanc

LEGRAND Louis. *Une école pour la justice et la démocratie*. Paris : PUF, 1995.

Professeur émérite des sciences de l'éducation à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, ancien conseiller d'Alain Savary et auteur en 1982 d'un rapport novateur sur les collèges (« Pour un collège démocratique »), Louis Legrand prend radicalement position contre les discours dominants sur l'école, notamment contre les critiques de droite et de gauche à l'égard du collège unique et des excès qui résulteraient d'une trop grande emprise des théories pédagogiques.

Pour l'auteur, si l'école a des carences c'est au contraire parce qu'elle a échoué dans sa recherche de justice et de démocratie, ceci résultant d'un manque de réflexion sur les processus d'apprentissage les plus aptes à y contribuer efficacement. L'école française reste dominée par le modèle secondaire traditionnel (celui qui concernait autrefois la faible minorité d'une génération) et « par générosité ou par aveuglement, prétend étendre à tous ce qui réussissait pour le petit nombre issu des classes sociales favorisées ».

Après avoir fait un sort aux préjugés et lieux communs, du type discours sur la baisse du niveau, en s'appuyant sur les informations fiables disponibles, l'auteur analyse les argumentations des « républicains » hyper-rationalistes, des idéologues libéraux et des « libéraux entrepreneurs » (plus réalistes) qui ont pour trait commun de ne pas permettre une intégration réussie des élèves les plus défavorisés dans le système éducatif. Comme le souligne, à juste titre Louis Legrand, l'école doit mieux prendre en compte la diversité des élèves, c'est-à-dire différencier ses dispositifs et ses approches, sans pour autant tomber dans une ségrégation.

En d'autres termes, on pourrait dire que la mission de l'école est d'unifier sans uniformiser, de différencier sans discriminer. C'est sans doute le problème majeur qui résulte de la nécessité d'un enseignement de masse et d'une élévation générale du niveau de formation de la population.

Du reste, avant de proposer des pistes de solution, l'auteur s'appuie sur les analyses de Durkheim pour démontrer qu'un enseignement de base commun (collège unique) est plus que jamais nécessaire. Il pourrait aussi évoquer des tendances lourdes plus actuelles de nos sociétés.

Pour permettre de sortir de la contradiction actuelle entre les bonnes intentions de l'école unique et les processus d'apprentissage immuables, peu adaptés à de nombreux élèves issus de milieux défavorisés (contradiction que François Bayrou, ministre actuel de l'Éducation, a lui-même exprimée en déclarant que le collège unique pouvait être un collège inique), Louis Legrand préconise une meilleure utilisation des résultats de la recherche pédagogique (notamment en formation des adultes) : « pédagogie de maîtrise » s'appuyant sur de réelles technologies éducatives, redéfinition des programmes d'enseignement à partir d'une analyse rationnelle de ce qui est fondamental et de ce qui est accessoire à un âge déterminé, formation morale et éducation à des valeurs communes (retour à un rationalisme critique), développement de l'évaluation « formative », plus grande autonomie des établissements scolaires et développement du travail en équipe éducative.

Cela implique de repenser la formation initiale et continue des enseignants, mais peut-être aussi de changer la société dans son ensemble.

Cet ouvrage, malgré un constat un peu trop négatif sur la capacité de l'école à réduire les inégalités, car des progrès mesurables ont tout de même été réalisés depuis le début des années 60, pose la plupart des questions fondamentales de l'enseignement de masse et rejoint les réflexions actuelles menées dans le cadre de l'OCDE sur la nécessité d'une réforme systémique des processus éducatifs, car ce n'est pas en offrant davantage de la même chose que l'on pourra réduire significativement l'échec scolaire. Il reste que l'auteur sous-estime le décalage existant entre les discours et les travaux sur la pédagogie et les préoccupations concrètes des enseignants et donc les difficultés pratiques à une mise en œuvre effective et réaliste des changements nécessaires. Comme l'avait souligné Jacques Lesourne dans son ouvrage de 1988 (« Éducation et société demain. À la recherche des vraies questions »), « dans le domaine de l'éducation, la manière de piloter ou de diffuser un changement est aussi importante que son contenu ».

Alain Michel

CHARNAY Jean-Paul. *La stratégie*. Paris : PUF (Que sais-je), 1995, 128 p.

J.-P. Charnay, dans un ouvrage très érudit et rempli d'exemples dynamiques et internationaux, nous décrit l'évolution historique du concept de

« stratégie » avant d'en définir précisément les contours et conséquences dans les domaines militaires et politiques contemporains.

Ce « Que sais-je » ne déroge pas à la règle du genre qui consiste à dire un maximum de choses sur un sujet en un minimum de pages. Le choix de l'auteur a tout de même été de se limiter à l'appréhension philosophique de la notion de stratégie, ce qui nous amène souvent aux frontières de la vulgarisation que réclame cette collection. Ainsi, plutôt que d'aborder l'ensemble du champ d'application de la stratégie, lequel recouvre notamment le management des entreprises, J.-P. Charnay se contente de traiter les disciplines dont sont issues la stratégie, c'est-à-dire la « chose » politique et les affaires militaires. Si l'érudition des propos est enivrante, le manque d'accrochage à des réalités contemporaines, hors du politique et du militaire, est frustrant.

Dans une première partie expliquant l'évolution du sens et des usages du mot « stratégie », on apprend que celui-ci fût relativement peu utilisé pendant des siècles alors que les expressions « tactique », « poliorcétique » ou « art de la guerre » lui étaient préférées.

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que le mot « stratégie » — art de commander, de manœuvrer les armées — prend de l'ampleur en se distinguant du terme « tactique » — art du combattant au cours de la bataille —. Des extensions du mot et des contextes d'application de la stratégie apparaîtront à un niveau « infra » ou « ultra » guerrier, par exemple dans l'étude de diverses écoles révolutionnaires de droite ou de gauche, européenne ou extra-européenne. L'auteur nous narre ainsi les révolutions française et bolchevique, l'indépendance américaine ou les premiers mouvements anti-coloniaux. Cette évolution historique atteindra son paroxysme avec l'apparition de l'arme nucléaire, qui fera de la stratégie non plus l'art de faire la guerre mais plutôt celui de l'éviter. L'armée n'est plus alors qu'un instrument laissant la part belle aux paramètres économiques, sociaux, psychologiques ou culturels. La stratégie prend ainsi sa place contemporaine entre la politique et la tactique, et se déplace des contextes « macro-guerriers » vers des champs plus en rapport avec l'expérience quotidienne grâce à la compénétration de disciplines hétérogènes.

La seconde partie de l'ouvrage est heureusement plus abordable, moins ésotérique. Elle traite de la stratégie dans ses rapports contemporains. Elle permet d'édicter un certain nombre de principes auxquels répond cette notion de stratégie et traite des alternatives stratégiques entre la guerre et la dissuasion, ou des « anti-stratégies » que sont le pacifisme non-violent ou le terrorisme, thèmes on ne peut plus actuels.

Enfin, l'auteur aborde des thèmes tout à fait intéressants de par les illustrations choisies, que sont les doctrines en matière de stratégie — doctrine de la proximité, théorie des dominos, doctrine de la région internationale, stra-

tégie périphérique, glacis continental — et qui offrent une lecture de la construction de notre carte européenne actuelle par exemple.

De même, les théâtres de la stratégie, ou terrains de bataille, sont expliqués et justifiés par des stratégies spécifiques, largement illustrées et commentées ici.

Ceci amène tout à fait logiquement l'auteur à définir les notions de géopolitique (mais aussi géosociologie et géopsychologie) et de sociostratégie — au sens de la défense d'un ensemble géographique ou démographique, d'une identité (uniformité linguistique, idéologie, organisation sociale et adéquation culturelle et politique ou d'une légitimité). Les fondements de la défense reposent ainsi sur des études psychosociologiques et la technologie de l'armement ou l'économie ne sont plus que des instruments qui confortent ou dégradent la résistance.

On regrettera que l'auteur n'évoque pas tous ces domaines d'application, qu'il se contente de suggérer pour se concentrer sur les domaines militaro-politiques. En particulier, on aurait aimé qu'il traitât en particulier de l'entreprise aussi complètement. C'est d'autant plus regrettable qu'il décrit avec une grande minutie les mécanismes humains qui fondent les comportements stratégiques : l'intelligence et la compétition, étudiés aussi bien par des philosophes, des moralistes, des psychologues, des éthologistes ou des biologistes. Ces approfondissements seraient en effet utiles à bien des « stratèges » d'entreprise pour mieux analyser leurs choix et nuancer leurs attitudes. Cette critique que nous faisons là exprime en fait un souhait à l'endroit de quelq' auteur inspiré ou de quelq' éditeur éclairé.

Pour continuer dans la critique, regrettons que ces choix de l'auteur l'entraînent parfois à un niveau d'abstraction ou de spécialisation que seuls des initiés de la philosophie peuvent comprendre. Cela laisse à certains passages un goût d'ignorance pour les uns et un parfum de rapidité et de raccourcis pour d'autres.

En effet, si vous n'êtes pas un lecteur assidu de philosophie depuis l'âge de raison, au fait du vocabulaire de cette discipline, vous vous perdez vite dans des paragraphes entiers qui pourront vous paraître inintelligibles, même avec l'aide d'un dictionnaire. Si au contraire vous êtes un amateur de mots rares aux sens multiples selon les contextes d'utilisation, ou aux schémas de pensée complexes parce que faits pour comprendre les méandres de la vraie vie, alors certains liens entre auteurs, certaines allusions à des situations, certains sous-entendus (auteurs cités entre parenthèses sans aucune référence, en particulier les auteurs classiques) ou certains raccourcis de raisonnement vous apparaîtront osés. On se plaindra dans l'une ou l'autre des deux situations d'un manque de rigueur dans les citations ou dans l'élaboration de la bibliographie, nous poussant soit à abandonner soit à admettre les positions de l'auteur.

En particulier, on regrettera les propos de l'auteur (pages 18 et 19) sur la prospective, se contentant en la matière de la seule référence au Commissariat au Plan. Il fait ainsi de la prospective une discipline du long terme (!), en amont de la stratégie qui est alors « le passage à l'action ». Les lecteurs habituels de *Futuribles* noteront dans ce passage un exemple type des raccourcis utilisés par l'auteur qui peuvent amener à des interprétations erronées. Même si le lien entre prospective et stratégie reste un thème ouvert et délicat, aucun des spécialistes actuels de la prospective ne le considère comme une césure.

En conclusion, cet ouvrage nous paraît riche mais trop souvent discutable, très complet, mais sur un nombre limité de sujets. Son défaut majeur reste la lacune des références pour que le lecteur puisse aller plus loin sans l'auteur ; son atout principal reste son érudition et l'apport de réponses à des questions que tous devraient se poser.

Jérôme Barrand

ANXO D., BOSCH G., BOSWORTH D., CETTE G., STERNER T., TADDEI D. (sous la direction de). *Utilisation des équipements et horaires de travail*. Paris : INSEE, 1995 (Préface de Edmond Malinvaud).

Si la durée du travail fait sporadiquement l'objet de débats passionnés qui atteignent le grand public et même les campagnes électorales, il n'en est pas de même de la durée d'utilisation des équipements. Voilà un thème confiné aux experts et aux gestionnaires d'entreprises, alors même que les enjeux qu'il porte sont importants. La durée d'utilisation des équipements conditionne en effet la croissance de la production, l'accumulation du capital et la compétitivité des entreprises. Autant dire que des variables économiques tel le chômage et le revenu réel s'en trouvent directement affectées. Une durée d'utilisation plus longue augmente la productivité du capital, donc elle augmente le revenu qu'il procure tout en diminuant les coûts de la production. D'un autre côté le coût d'un allongement de la durée d'utilisation des équipements ne doit pas être sous-estimé, coût supporté pour l'essentiel par les travailleurs. En effet, allonger la durée d'utilisation, à technologie donnée, ne peut se faire que de deux façons : soit par une durée du travail plus élevée, soit par le travail posté. Celui-ci a des implications bien connues sur les travailleurs, en termes de santé, de vie familiale et sociale. Le temps et la qualité du sommeil sont réduits, et le travailleur se déconnecte des rythmes sociaux scandés par l'école et par la convergence des périodes de loisir (événements sociaux).

C'est l'ensemble des questions soulevées par la durée d'utilisation du capital qui est passé en revue dans « Utilisation des équipements et horaires de travail ». Cet ouvrage impressionne d'abord par son ampleur et sa richesse.

La dimension théorique est analysée dans une première partie : au niveau micro-économique (les critères de choix des agents, firmes et travailleurs, les conditions dans lesquelles s'établit un équilibre, optimal ou non) et au niveau macro-économique (les modèles macro-économétriques semblent bien impuissants à intégrer la complexité des effets d'une variation de la durée d'utilisation des équipements). L'analyse empirique se heurte en premier lieu à d'importantes difficultés de mesure. Les concepts et les instruments utilisés diffèrent d'un pays à l'autre, sans qu'une méthodologie ne semble *a priori* préférable aux autres.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à des analyses descriptives, pour six pays (les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède, la Norvège et la France), et est suivie de deux chapitres spécifiques sur l'industrie automobile. Il en ressort une certaine hétérogénéité entre nations, qui reflète des disparités culturelles et institutionnelles plus que de structure industrielle. Ainsi les États-Unis sont le pays où la durée d'utilisation est la plus longue, alors même que le travail posté n'y est pas plus répandu qu'ailleurs. Une durée du travail plus longue en est la cause. À l'inverse, la France se caractérise par une plus grande extension du travail posté et une durée d'utilisation des équipements relativement basse. L'organisation du temps de travail annuel peut en être responsable. Quant à l'évolution dans le temps de la durée d'utilisation des équipements, elle est marquée au moins pour les 30 dernières années, par une surprenante stabilité. Il n'y a eu ni augmentation, ni diminution sensible. Cette constance résulte apparemment de deux tendances opposées : baisse du temps de travail d'une part (sauf aux États-Unis), réorganisation de ce temps d'autre part (travail posté notamment).

La clarté des analyses fournies fait d'autant plus regretter l'absence d'un recours aux techniques économétriques. Celles-ci auraient certainement aidé à faire le pont entre les parties théoriques et empiriques de l'ouvrage, en faisant ressortir les déterminants des situations individuelles des firmes (par exemple, l'effet de la taille de la firme montré dans tous les pays n'est-il pas largement le reflet d'autres effets, également soulignés, comme l'intensité capitaliste ou le secteur d'activité de la firme ?). Il est vrai que les sources statistiques et les règles de confidentialité internationale sur les données d'entreprises rendent difficile un tel exercice.

L'ouvrage se conclut par une présentation globale des enjeux politiques, sociaux et économiques du problème, et de l'attitude qu'adoptent dans ce cadre les acteurs, y compris les gouvernements. La dimension géographique est soulignée (concurrence des pays du Sud). Cependant la dimension temporelle est absente. On aurait aimé avoir quelques éléments de prospective, même si la fragilité d'un tel exercice est évidente. Ainsi l'effet du changement technique risque d'être massif dans l'industrie : automatisation des équipements, contrôle et maintenance à distance.

Les cinq années d'effort qu'ont consacré à ce projet une douzaine d'économistes de 6 pays n'ont pas été vaines. L'exhaustivité et la rigueur du panorama qu'ils nous offrent font de cet ouvrage une référence dans ce champ de l'économie industrielle.

Dominique Guellec

ROLLAND Gabrielle ; SÉRIEUX Hervé. *Colère à deux voix, quand les organisations lamentent les talents.*

Voir l'analyse critique de ce livre par André-Yves Portnoff en page 62 de ce même numéro.

COMOLET Arnaud. *L'évaluation et la comptabilisation du patrimoine naturel : définitions, méthodes et pratiques.* Paris : L'Harmattan, 1994, 258 p.

Sous ce titre Arnaud Comolet a publié aux éditions L'Harmattan un ouvrage qui intéressera tous ceux qui portent intérêt à la connaissance et à la gestion des biens naturels. Il contribuera à faire connaître une expérience française dont les conséquences pratiques et le suivi n'ont pas été jusqu'à présent à la mesure de l'originalité et de l'ambition du concept initial.

Issue de l'imagination fertile de mon ami Serge Antoine, la Commission interministérielle des Comptes du patrimoine naturel a été créée en 1970 par M. Raymond Barre alors Premier ministre. J'ai eu le privilège de présider les premières démarches. Son objet était de doter notre pays d'un système comptable applicable au patrimoine naturel, devant permettre aux décideurs une gestion conforme aux exigences du long terme.

Le concept de développement durable (en anglais *sustainable*), popularisé par le rapport Brundtland fait par l'ancien Premier ministre norvégien pour les Nations Unies bien avant la conférence mondiale (Sommet de la Terre) de Rio de Janeiro, n'a fait que confirmer le caractère partiel, donc trompeur d'une comptabilité économique ne mesurant pas la consommation, voire la dégradation du patrimoine naturel. Un pays qui accroît sa consommation en détruisant son environnement, loin de s'enrichir, s'appauvrirait.

Toutefois, les données de ce problème sont rendues éminemment complexes par l'hétérogénéité, le flou du concept de patrimoine naturel. Parmi les biens naturels, certains sont de simples ressources économiques non renouvelables à l'échelle du temps humain — les gisements minéraux ou énergétiques —, d'autres sont des milieux de production et de vie — la forêt, la terre agricole, les eaux, l'atmosphère — d'autres sont des ensembles complexes permettant la vie et le renouvellement des espèces animales et

végétales, d'autres enfin n'ont que la valeur subjective que nous leur attribuons en fonction de critères variables en fonction des époques ou des milieux sociaux : les sites et paysages.

Attribuer une valeur monétaire à des biens aussi disparates relève de la gageure. Mais se borner à surveiller l'évolution de quantités physiques interdit une intégration dans la comptabilité nationale.

Telles sont parmi bien d'autres les difficultés que la Commission a rencontré dans le développement de travaux conduits avec des moyens très limités par des hommes de grande valeur, Paul Cornière d'abord, puis Jean-Louis Weber, secrétaires généraux successifs de la Commission. Bien qu'elle ait toujours bénéficié de l'appui de l'INSEE et trouvé des coopérations précieuses dans différentes administrations ou organismes, l'Environnement bien sûr, mais aussi, entre autres, le Service forestier, le Secrétariat de la faune et de la flore du Muséum National d'Histoire naturelle, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, la Commission n'a jamais disposé des moyens qui lui auraient été nécessaires pour mettre en œuvre un système d'ensemble.

Elle a cependant eu le mérite d'offrir un cadre conceptuel commun aux gestionnaires de biens naturels les plus divers. Elle a participé activement aux travaux communautaires en particulier à l'élaboration du programme CORINE de surveillance du territoire par télédétection. Elle a enfin préparé les voies de l'Institut français de l'Environnement d'Orléans qui est devenu en quelque sorte son héritier et son continuateur.

On trouvera dans l'ouvrage d'Arnaud Comolet l'historique des travaux français, rapportés à plusieurs expériences étrangères comparables ainsi qu'un exposé détaillé des méthodes statistiques et comptables proposées et des problèmes théoriques et pratiques qu'elles soulèvent.

On ne peut que partager les regrets de l'auteur de trouver dans la comptabilité du patrimoine naturel un exemple de plus d'une invention française remarquable mais peu exploitée faute de moyens.

C'est en définitive au niveau planétaire que devrait être aujourd'hui mis en lumière le défi que devra relever l'humanité. Saurons-nous préserver ce fragile vaisseau dont dépend l'avenir à long terme de notre espèce ?

Robert Toulemon

DENT Harry. *Job choc.* Paris : FIRST, 1995.

BRIDGES William. *La conquête du travail.* Paris : Village Mondial, 1995.

HANDY Charles. *The Age of Unreason.* Londres : Business Book Ltd, 1989.

HANDY Charles. *Le temps des paradoxes.* Paris : Village Mondial, 1995.

Voir l'analyse de ces ouvrages par Michel Paysant en page 43 de ce même numéro.

Comptes rendus

- GALLAND Olivier (sous la direction de). *Le monde des étudiants*. Paris : PUF, 1995, 247 p.

Les étudiants représentent aujourd'hui en France près de la moitié des 18-22 ans alors qu'ils n'étaient que 4 % en 1946. Cette massification de l'enseignement supérieur n'a pas manqué d'entraîner des mutations qualitatives importantes dans le monde étudiant. Ce sont ces nouvelles attitudes et pratiques des étudiants qu'Olivier Galland s'efforce de saisir, à partir d'une enquête réalisée en 1992, portant sur un échantillon de 2 000 étudiants répartis sur trois sites universitaires, un en région parisienne (Nanterre) et deux en province (Rennes, Besançon).

De cette riche étude empirique ressort un tableau fortement contrasté du monde étudiant. Ainsi l'intégration dans l'université varie-t-elle fortement en fonction du choix de la discipline : alors que les étudiants en lettres ou en langues semblent attendre peu de l'institution universitaire et s'y investissent faiblement, ceux qui sont inscrits dans les disciplines scientifiques ou en IUT sont, au contraire, bien intégrés et s'identifient positivement au statut d'étudiant. De sorte que les plus insatisfaits (les littéraires) ont peu de chance de se mobiliser sur les questions proprement universitaires car « leur vie se passe ailleurs », tandis que ceux qui sont fortement concernés par ces problèmes ont, eux, peu de raisons de se plaindre. Cela expliquerait la relative atonie du mouvement étudiant en dehors de quelques poussées éruptives comme celle qui a eu lieu à la fin de l'année 1995, par exemple.

L'opposition entre Paris et la province semble bien rendre compte, quant à elle, des différences dans les conditions de sociabilité : les étudiants implantés dans les capitales régionales mènent généralement une double vie, partageant l'habitation de leurs parents le week-end et vivant dans un logement loué dans la ville universitaire pendant la période des cours ; ils semblent bien intégrés dans chacun des sites, utilisant largement les services et commerces que leur offrent les capitales régionales où sont situées les universités. À l'inverse, les étudiants nanterriens ont peu de rapport avec la ville universitaire qui a une image de banlieue déshéritée. La proximité de la capitale et l'offre culturelle qu'elle propose les amènent à se détourner de la cité universitaire dont ils ne fréquentent guère que la bibliothèque. Les conditions de sociabilité en province favorisent ainsi l'émergence d'un groupe étudiant plus homogène qu'en banlieue parisienne. Par contre, l'origine sociale des étudiants, qui était une variable lourdement discriminante dans l'étude réalisée en 1964 par P. Bourdieu et R. Passeron semble avoir une influence relativement faible aujourd'hui, surtout en province. Doit-on y voir un effet de la démocratisation du système d'enseignement ? Seules des enquêtes ultérieures, portant sur des échantillons plus représentatifs géographiquement, permettront de trancher cette question controversée.

Jean Étienne

● **GALLUS Prosper.** *Le monde... Quelle place pour la France ?* Paris : Économica, 1995, 169 p.

L'objet de l'ouvrage n'est pas tant de chercher à savoir quel peut être le rôle de la France dans le monde que d'analyser les effets destructeurs de la mondialisation de l'économie. Celle-ci n'est que l'expression d'un libéralisme sans foi ni loi et d'un économisme aveugle.

La concurrence non réglementée au niveau mondial accroît le chômage dans les pays développés sans accroître le niveau de vie dans les pays en développement.

Contre les effets de cette « économie du désordre », il faut une nouvelle politique keynésienne au niveau mondial. Tant que celle-ci n'est pas possible, il faut élaborer un protectionnisme constructif de nature transitoire, au niveau de la grande Europe, afin d'aboutir à une relative homogénéisation des conditions de vie et de production à l'échelle planétaire.

Alain Michel

● **GENTHON Christian.** *Croissance et crise de l'industrie informatique mondiale.* Paris : Syros, 1995.

Bien que l'informatique ait moins de cinquante ans, elle est déjà devenue une industrie majeure des pays industrialisés. L'industrie informatique, entendue dans cet ouvrage comme le secteur des constructeurs de matériels informatiques, est une industrie à fort contenu technique et où les États ont joué un rôle prépondérant. Non seulement l'État est à l'origine de l'industrie informatique mais il est toujours présent dans son évolution actuelle. Fortement spécifiques dans chacun des espaces géographiques (Europe, États-Unis, Japon), les rapports entre firmes ont déterminé l'évolution des industries informatiques nationales.

Pour l'auteur, l'histoire de l'informatique peut être scindée en trois périodes. La naissance de l'industrie a duré une vingtaine d'années, de 1945 à 1965. Dans cette période d'inventions se sont bâtis les fondements théoriques et pratiques qui ont permis le développement de l'industrie jusqu'à aujourd'hui et s'y esquisse déjà la structure industrielle d'oligopole asymétrique (IBM et les autres) et de la concurrence par l'innovation. La seconde période couvre, elle aussi, une vingtaine d'années, jusqu'au milieu des années 80. Elle est celle de la domination technique et économique de l'industrie américaine qui réussit à se renouveler grâce à une dynamique schumpétérienne et à capter à son profit les vagues d'innovations qu'elle secrète. La troisième période, dont nous vivons les débuts, s'ouvre sur une ère d'incertitudes. La révolution par la micro-informatique et l'élargissement du champ d'application de l'informatique ont entraîné un déplacement de la demande vers des produits standards. La diffusion de la technique informatique aux autres secteurs de l'électronique en a réduit la spécificité. Ces deux évolutions ont induit une diminution des barrières à l'entrée et une forte augmentation de la concurrence avec l'apparition de nouveaux acteurs. Alors que la fin prévisible du leadership d'IBM annonce une remise en question de l'organisation industrielle, entreprises et États cherchent de nouvelles stratégies.

Selon l'auteur, l'histoire de l'industrie informatique montre que l'État et le marché ne sont pas forcément opposés. Ainsi, la domination d'IBM s'explique notamment par le financement partiel de la recherche par l'État américain. Plus généralement, le leadership des entreprises américaines a fonctionné sur deux niveaux. Sur le marché américain, qui a longtemps représenté plus de 60 % du marché mondial et qui est toujours le plus sophistiqué, la lutte entre IBM et ses concurrents a pris la forme de l'innovation et de la différenciation des produits. Sur le marché non américain, les firmes américaines ont diffusé leurs produits par effet de masse ou par effet d'innovation.

Les stratégies des firmes nationales européennes et japonaises ont été fortement contraintes par la domination américaine. En Europe, la stratégie a été une tentative d'adaptation du modèle américain par chaque État mais avec du retard et des moyens inférieurs. En outre, l'auteur pense que l'évolution de la politique européenne vers un plus grand libéralisme n'est pas étrangère à la gravité des problèmes que traverse actuellement son industrie informatique. En revanche, dès le début des années 1960, le Japon a suivi une stratégie originale à partir de ses points de force en refusant le jeu libéral et en mettant en place une recherche coopérative. Selon l'auteur, la réussite actuelle de l'industrie japonaise est la conséquence de ces efforts précoces et continus.

C. G.

- **KOPP Pierre.** *L'économie du blanchiment.* Paris : Association d'Économie Financière (Cahiers Finance, Éthique, Confiance), 1995, 259 p.

Le blanchiment de l'argent criminel est l'une des préoccupations majeures des gouvernements, des autorités réglementaires du monde entier comme de la communauté financière internationale. Car non seulement il renforce les organisations criminelles, mais il risque aussi de déstabiliser les marchés financiers.

Les diverses actions conduites au cours des dernières années sur la scène nationale et internationale ne peuvent avoir d'effet que si les autorités de chaque pays démontrent leur volonté de lutter contre cette gangrène en mettant en œuvre les réglementations, en se dotant des moyens de poursuite, en appliquant les sanctions et surtout en associant l'ensemble des intermédiaires financiers à ces efforts.

Dans le cadre des travaux sur l'économie générale des pratiques liées aux activités criminelles, « l'économie du blanchiment » soulève des questions fondamentales en matière de répression : le rôle économique de la criminalité organisée, la coopération internationale et communautaire, la comparaison des pratiques nationales.

« L'économie du blanchiment » a le mérite de révéler la persistance d'un problème de fond : la responsabilité des intermédiaires financiers à l'égard de la société.

- « **L'Europe économique et financière en marche.** » *Épargne & Finance*, n° 4, 1995, 122 p., Paris.

Face aux interrogations et scepticismes, *Épargne & Finance* a fait le pari du mouvement et de la dynamique des politiques économiques, des stratégies des acteurs, des règles du jeu juridiques... La construction d'un espace financier plus homogène, plus intégré, régi par des règles communes, si elle contribue à plus de concurrence, ne signifie pas pour autant l'avènement d'un espace uniforme et déréglé. Pour preuve les sujets actuellement débattus au sein des instances européennes : mise en place de mécanismes assurant une plus grande sécurité du système bancaire et financier, système de garantie en cas de défaillance des établissements, amélioration des systèmes de paiement, harmonisation des réglementations dans l'intérêt des clients européens...

Les caisses d'épargne françaises et le Groupement européen des caisses d'épargne, dont elles sont un membre actif et moteur, ont intégré ces évolutions dans leurs analyses et prises de position. Elles militent en faveur d'une certaine idée de l'Europe, une Europe qui soit à la fois une zone de développement plus puissante, plus stable et plus autonome mais également une Europe proche des attentes de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux grâce à des structures et cadres d'actions à taille humaine.

Les caisses d'épargne ont par conséquent un rôle irremplaçable et particulier à jouer. Elles doivent à la fois s'adapter à un certain nombre de bouleversements et être un élément déterminant de la nouvelle ère économique et financière qui s'ouvre. Elles le seront en valorisant pleinement leurs caractéristiques et leurs spécificités qui retrouvent aujourd'hui une nouvelle actualité : proximité et insertion dans l'environnement économique local et régional, non-discrimination des clientèles, gestion financière prudente porteuse d'une image de solidité et de confiance, importance accordée à l'intérêt général et au consommateur financier...

L'Europe financière de demain, celle de l'internationalisation croissante et de la monnaie unique, ne se fera que si elle est comprise et acceptée par tous. Une des conditions de sa réussite repose sur l'existence d'un secteur financier fort et pluraliste qui accroît les champs d'action et les solutions offertes à la clientèle. L'Europe ne doit pas tendre à l'uniformité mais à l'enrichissement par la variété des éléments qui la composent.

- **MESSERLIN Patrick.** *La nouvelle organisation mondiale du commerce.* Paris : Dunod, 1995, 368 p.

Pendant plus de 45 ans, le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade : accord général sur la douane et sur le commerce) a inspiré la libéralisation progressive des échanges de biens et de

matières premières qui marque si fortement l'époque d'après-guerre. L'ouvrage de P. Messerlin constitue une somme de ce qu'il faudrait connaître avant de se prononcer sur l'avenir des relations économiques internationales, maintenant que le GATT s'est transformé en Organisation Mondiale du Commerce. Celle-ci est installée à Genève dans les mêmes locaux, avec les mêmes équipes que celles du GATT, mais avec un cursus tout à fait différent de celui qui caractérisa le GATT pendant toute sa durée : l'OMC est fondée sur un vrai traité, qui doit être ratifié par les organes législatifs des signataires et qui engage ces signataires d'une façon formelle, alors que le GATT a illustré, exemple unique dans l'histoire contemporaine, ce que l'auteur qualifie poliment de « triomphe de la modestie » dans les relations internationales (pas de traité, mais une discipline admise par les parties pour développer un régime stable de commerce international). L'auteur nous rappelle ce que fut le GATT : des principes de fonctionnement pragmatique, appliqués pendant 45 ans qui ont été ponctués par une série de négociations multilatérales associant, à chaque fois, un nombre croissant d'États. Cette « machine de croissance » a su, estime-t-il, mobiliser les mercantilistes au service des échanges commerciaux. La négociation ouverte en Uruguay en septembre 1986 s'inscrivait à première vue dans la continuité des *rounds* précédents. Mais, en décomposant ce qui résulte en définitive de cette négociation, c'est-à-dire le Traité de 450 pages signé à Marrakech le 14 avril 1994 par 119 pays, P. Messerlin nous indique que l'installation de l'OMC ne traduit pas seulement un changement de l'institution ; il s'agit, en fait, de l'avènement d'un nouveau régime de commerce international qui normalise les pratiques antérieures pour en faire des règles de droit international et qui change aussi le spectre de l'Accord. L'OMC sera compétent sur toute transaction, qu'elle porte sur des biens, des services ou sur des signes abstraits (par exemple sur des droits littéraires), ce qui n'était pas le cas du GATT.

● PITROU Agnès. *La politique familiale : approches sociologiques*. Paris : Syros, 1994, 286 p.

L'année internationale de la famille a été l'occasion de réflexions multiples autour de la famille elle-même et à propos de la façon dont les recherches et les politiques l'appréhendaient. Cet ouvrage, écrit à la demande de la Mission interministérielle recherche/expérimentation (MIRE) du ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville et la Caisse nationale d'allocation familiale (CNAF), a pour objectif d'embrasser d'un regard synthétique les lignes principales de ces recherches et de ces politiques.

Au travers de ce livre se trouvent posées en filigrane des questions récurrentes à propos de la sociologie de la famille, qui ne sont pas toujours explicites dans les recherches et qui n'échappent pas toujours aux idéologies ambiantes. Autour de ces questions, dans l'arsenal bien fourni des recherches et études sociologiques qui se sont développées durant les dernières décennies, ont été recensés et comparés les grands thèmes auxquels se sont intéressés les sociologues francophones (France, Belgique, Suisse et Québec). L'auteur a examiné comment ces chercheurs ont analysé les problèmes, les prises de position et les actions en matière de politique familiale, chez eux ou dans les autres pays. Comment, en particulier, ils ont expliqué les variations constantes de ces politiques, en référence à l'évolution concrète des conduites conjugales et familiales.

Il ressort des débats en cours, une impression d'évitement : ne pas approfondir un consensus superficiel autour de la famille, d'autant plus facile qu'il se fait autour de valeurs abstraites, et se garder d'innover dans les politiques proposées, en jouant une neutralité apparente pour ne mécontenter personne. Néanmoins, et tel est le mérite de cet ouvrage, à partir d'exemples concrets et des mesures qui ont été élaborées et qui continuent de l'être jour après jour, on comprend comment sont tracés certains traits d'évolution des familles et comment ils interfèrent avec bien d'autres changements sociaux dont ils dépendent plus ou moins étroitement.

Comptes rendus extraits d'OCTAVE, base de données bibliographique de Futuribles International, sur la littérature à caractère prospectif.

Abstracts

Futuribles n° 207, mars 1996

French Society proud of its sickness, Diana Pinto

Let's imagine that, in 1794, we had asked some illustrious thinkers to describe France in 1815. This certainly would have been a less perilous exercise than the one organised by DATAR, asking some brilliant intellects to ponder about France in 2015. D. Pinto warns us that, the epoch of Napoleon aside, the situation in 1815 was not very different from 1794 while 2015 promises to be radically different from the present.

According to the author, we are risking a revolution which, in its economic, social, cultural and political aspects, will recreate the cleavages which were supposedly abolished by the 1789 revolution. From the start D. Pinto emphasizes the main challenge faced by French society; she then proceeds to describe its assets as well as its handicaps, one being most often the reverse side of the other: a strong State but... impotent, a vast territory... in the process of desertification, a stable society... but deeply torn apart.

The author offers us some attractive analysis of French society as perceived from the United States and from Italy. From North America, the seemingly tranquil French society appears to be blocked, without much of social mobility. A centralised and overbuilt machinery of state prevents the incarnation of republican principles, allowing a third-estate to re-emerge, as elites clone themselves indefinitely.

The Italian perspective admires the French state for maintaining public order, but is struck by the lack of genuine dynamism in its civil society. Italians are also sceptical of plans announced by Paris which they view as the product of a long jacobin tradition finding no echo in the provinces, which lack local identity and true elites...

France, Diana Pinto states politely, still lives in the times of the Sun King, self-absorbed in its ancestral grandeur. But it will have to adapt extremely fast to Europe, get over its rigidities, leave aside the repetitive tics of a political technocracy which is unable to listen to society.

Two years have passed since D. Pinto wrote this paper. She has added a post-scriptum: we are witnessing a worsening of the situation rather than the beginning of a process of adaptation.

Self-employment. Towards a new model of working on an individual basis, Bob Aubrey

According to Bob Aubrey, full-time indeterminate employment for a period of 37-40 years and within the same organisation is a thing of the past. It will be increasingly replaced by a new type of employment, with blurred boundaries between commercial and non-commercial, between work and non-work. Employment will be replaced by « self-employment », by independent work, by a way of life marked throughout by the interrelation of multiple activities, paid and non-paid for services to others and to oneself, making a portfolio of our competencies, the development of being as well as the emphasis on having.

We are going through a transition period between employment and self-employment, the era of the salary and the era of individual enterprise, from a time when only working hours were paid with money to a time when personal investment will be rewarded by the blossoming individual.

Bob Aubrey describes fundamental mutations which, according to him, will transform the working universe, our modalities of living and even the operations of a society in which workers are

independent. In this society, all of one's aptitudes — not just professional or certified competence — will be mobilised for the benefit of a better individual and collective being. He sketches here a possible evolution. Desirable? Not desirable? The debate is open.

Longevity and Retirement in France, Alain Parant

Life expectancy in France has increased by 35 years over the last century. This spectacular increase is due to reduced mortality at all ages but is more accentuated at the two extremes of life where it used to be especially high. First infant mortality has bottomed out, and more recently the age of death keeps rising. This second phenomenon explains why life expectancy at 60 increases faster than life expectancy at birth. The number of persons reaching 60 is going to rise more rapidly and as they live longer the proportion of the sixty years old and plus will rapidly increase, especially in relation to the number of adults between 20 and 59.

To prevent the weight of retirees from falling too heavily on the active population, the duration of retirement relative to working life could be shortened. The reform proposed in 1993, to increase progressively the period of contribution

required in order to receive a full pension, was a step in this direction.

But even if labor market conditions did not make it so difficult to extend the length of working life, this measure would be insufficient. We must therefore explore some other pathways of reform which will inevitably run into the eternal issue of acquired rights.

Démosthène, Munich, Sarajevo..., André-Yves Portnoff

No, history does not repeat itself, systematically, indefinitely and in identical fashion. But in reading the « classics » as A.Y. Portnoff has done here, one sometimes find analyses which remain eminently current.

Such is the case with the reflections of Demosthene in his effort to warn the Greeks against Macedonian expansionism, more than three centuries B.C. He denounced verbal condemnations as useless and warned that to refuse battle was to risk falling into the hands of tyrants.

History proved him right ; we are never sufficiently vigilant when it comes to the emergence of barbarism. Nor are we attentive enough to the lessons of history, as the massacres tolerated today in the former Yugoslavia attest.

Pourquoi futuribles ?

Nous traversons une période de turbulence résultant de mutations profondes aux plans géopolitique, technologique, économique, écologique, social, culturel et politique ; le plus difficile aujourd'hui étant sans doute de dégager d'une information pléthorique les éléments pertinents pour une meilleure compréhension d'un monde contemporain en plein bouleversement.

Bouleversement géopolitique avec la chute du mur de Berlin, la guerre du Golfe, la transition amorcée à l'est, les épreuves qu'affronte le sud, et l'émergence peut-être d'un monde multipolaire tout différent de celui d'hier.

Bouleversement par la technologie, le jaillissement de l'informatique dans les usines et les bureaux, l'apparition de nouveaux matériaux et d'une capacité révolutionnaire à manipuler les gènes. Pour le meilleur comme pour le pire.

Bouleversement dans le fondement même de nos économies de plus en plus tertiaires, de moins en moins dépendantes des richesses du sol et du sous-sol et donc de l'énergie, mais de plus en plus tributaires d'investissements immatériels (y compris humains), ignorant où combien les frontières. D'où l'avènement d'une économie planétaire, l'explosion de la finance, la dissociation de la croissance et de son traditionnel corollaire, l'emploi.

Bouleversement de nos modes de vie du fait d'une durée de vie plus longue, d'une activité professionnelle plus courte et plus précaire, de l'explosion du marché des loisirs et de la communication, de la transformation radicale des valeurs et des comportements.

Sans parler ici des rapports de l'homme avec la biosphère, de l'effet de serre, de la crise de nos systèmes de protection sociale pris en étau entre les impératifs de la compétitivité internationale et l'accroissement des besoins sociaux liés au vieillissement démographique, à la santé, au chômage...

L'accélération du changement conduit à une multiplication des urgences mais exige, de notre part, un peu de **recul et de réflexion**, seuls garants aujourd'hui de notre **liberté de penser** et de notre **volonté d'agir** hors de la stricte contrainte des événements.

D'où la nécessité de la réflexion prospective, d'une fonction de veille et d'évaluation permanente vis-à-vis des tendances et des enjeux vraiment importants pour notre avenir. Cette réflexion, conduite avec le concours des meilleurs spécialistes mondiaux, se trouve chaque mois dans la revue *Futuribles*, une revue pour comprendre, une revue pour agir.

futuribles

analyse et prospective

NUMÉRO 207

MARS 1996

En quête d'avenir	3
<i>Hugues de Jouvenel</i>	
La société française fière de ses maux	5
<i>Diana Pinto</i>	
L'entreprise individuelle. Vers un nouveau modèle de travail	23
<i>Bob Aubrey</i>	
Les nouveaux modèles de travail	43
<i>Michel Paysant</i>	
Longévité et retraite en France	49
<i>Alain Parant</i>	

FUTURS D'ANTAN

Démosthène, Munich, Sarajevo...	55
<i>André-Yves Portnoff</i>	

ACTUALITÉS PROSPECTIVES

La quête du sens. Colère à deux voix. Quel agenda pour la Conférence Inter-Gouvernementale de 1996 ? Les nouveaux mouvements religieux. Des automobiles plus sobres. Cités marines. Un million de nouveaux Européens entre 1990 et 1993.

BIBLIOGRAPHIE

Analyses critiques	75
Comptes rendus	91

